

Le Monde

QUARANTE ET UNIÈME ANNÉE - N° 12292 - 4 F

Fondateur : Hubert Beauve-Méry Directeur : André Laurens

- VENDREDI 3 AOUT 1984

Hongkong et la sagesse chinoise

Les habitants de Hongkong vont-ils partager tout l'optimisme manifesté par Sir Geoffrey Howe à l'issue de ses entretiens avec les dirigeants chinois sur l'avenir de la colonie britannique ? Le secrétaire au Foreign Office peut sans doute légitimement parler de progrès importants. Le cadre d'un accord se dessine en effet, acceptable pour les Britanniques comme pour les Chinois, et qui, fondé sur le principe « un seul pays, deux systèmes », paraît devoir ménager l'avenir d'une des plus importantes places commerciales et financières du monde. Si, au terme du bail britannique qui expire en 1997, le drapeau de la République populaire remplace l'Union Jack à Hongkong, c'est à peine - théoriquement au moins - si les activités des banques et des maisons d'affaires qui y opèrent devraient s'en trouver affectées. Et cela, promet-on, pour cinquante années au moins.

Autre succès notable : le calendrier des négociations sera tenu. Il ne s'agissait pas de seulement de donner satisfaction aux Chinois - qui se proposent de faire connaître unilatéralement leur projet à un accord n'était pas conclu à l'automne - mais aussi de mettre fin à une incertitude qui engendrait un climat de plus en plus dépressif dans des milieux où les investissements se calculent dix ou quinze ans à l'avance.

Sir Geoffrey, pourtant, n'a pas caché que des problèmes épineux restaient en suspens. A commencer par celui de la nationalité. Les porteurs de passeport britannique ne sont qu'une minorité à Hongkong. Le Royaume-Uni envisage-t-il d'offrir un choix à ceux qui ne figurent pas parmi ces privilégiés ou deviendront-ils automatiquement des citoyens de la République populaire ? Quelle que soit leur conscience d'appartenir au monde chinois, il est douteux que cette perspective les séduise tous. Ils seront, assure-t-on, consultés... mais sans que leur éventuelle réponse négative puisse remettre en cause l'accord conclu.

Reste enfin un problème plus fondamental. Pékin avait d'emblée fait savoir que le rétablissement de sa souveraineté sur Hongkong pouvait d'autant moins être discuté que le territoire lui avait été arraché par des traités de type « colonial » dont la Chine contemporaine contestait la légitimité même. Dès lors que ce principe était admis - et pouvait-il en être autrement ? - de quelle marge de manœuvre disposait encore la Grande-Bretagne ? Tout au plus pouvait-elle s'appuyer à convaincre les responsables chinois qu'ils avaient tout intérêt à ne pas tuer la poule aux œufs d'or. L'argument a été d'autant mieux entendu que le pragmatisme professé par M. Deng Xiaoping autorisait toutes sortes d'aménagements - tant qu'ils ne touchaient pas à l'intégrité du territoire national chinois.

Il n'y a aucune raison de douter, à ce jour, des intentions de Pékin, actuellement au pouvoir à Pékin, qui souhaiterait sans doute faire de Hongkong un exemple applicable plus tard peut-être à Taiwan. Mais on voit mal quelles garanties juridiques internationales pourraient étayer les engagements pris par M. Deng Xiaoping au-delà du transfert de souveraineté annoncé. Pour s'en tenir aux strictes réalités politiques, l'avenir de Hongkong et de ses habitants dépendra demain de la sagesse des futurs dirigeants chinois.

(Lire page 2
l'article de notre envoyé spécial
PATRICE DE BEEK.)

LE DÉTOURNEMENT DU BOEING D'AIR FRANCE

Paris rejette les exigences des pirates de l'air

Le gouvernement français a rejeté les exigences des pirates de l'air qui continuaient jeudi 2 août en début d'après-midi d'immobiliser un Boeing d'Air France sur l'aéroport de Téhéran et qui réclamaient notamment la libération de cinq personnes détenues en France pour avoir tenté d'assassiner en juillet 1969 M. Chapon Bakhtiar. Le Quid d'Orsay s'est refusé à tout commentaire, soulignant simplement que cette information émanait de

l'agence iranienne d'information et non des autorités. Selon l'agence iranienne, la réponse française indiquait qu'il était impossible pour les autorités de Paris de prendre des décisions quant aux exigences des pirates de l'air responsables du détournement du Boeing d'Air France sur Téhéran, dans les délais que ceux-ci ont fixés. La réponse a été transmise aux pirates de l'air. On confirme cependant de source diplomatique française à Téhéran que

c'est en ces termes que le chargé d'affaires français, M. Jean Perrin, a communiqué cette réponse.

L'agence iranienne de presse a déclaré d'autre part toute responsabilité pour ce qui pourrait éventuellement arriver, affirmant que l'Iran avait fait tout son possible pour libérer les femmes, les enfants et les malades et « n'avait rien à voir dans cette regrettable affaire ».

L'ouverture compromise ?

Le détournement du Boeing d'Air France sur Téhéran intervient alors que de timides signes d'ouverture vers l'Occident en général et vers la France en particulier avaient été perçus dans la capitale iranienne. L'hopjatoleslam Rafsanjani, président du Parlement iranien, avait notamment, le 16 juillet dernier, tenu la perche aux dirigeants de Paris en affirmant dans une interview fort remarquée que « toutes les portes s'ouvrent pour l'Iran avec la France ». Il avait précisé cependant que l'amélioration des relations entre les deux pays, compromises par la politique pro-irakienne de Paris, était possible si la France interrompait son soutien à l'opposition iranienne et assurait le remboursement des avoirs iraniens en France : 1 milliard de dollars, plus les intérêts prêtés par le chah à la société d'enrichissement de l'uranium Eurodif. Ces deux problèmes ont, semble-t-il, été abordés au cours de la discrète visite effectuée au début de juillet à l'Élysée par M. Sadegh Tabatabai, un des proches de l'imam Khomeiny. Le même hopjatoleslam Raf-

sanjani, qui, occupe le poste de représentant personnel de l'imam Khomeiny au conseil suprême de la défense, avait tout récemment encore, dans un article publié à Rome, laissé entendre que l'Iran n'excluait plus la « voie diplomatique » pour arrêter la guerre du Golfe.

JEAN GUEYRAS.

(Lire la suite page 4.)

Incertitude et angoisse

L'incertitude et l'angoisse planent depuis mercredi soir 1^{er} août à la suite de l'ultimatum des pirates de l'air, qui, dans la soirée, ont menacé de tuer un passager français toutes les heures à partir de ce jeudi matin 5 h 30 GMT, si le gouvernement français ne libère pas cinq personnes responsables de l'attentat du 18 juillet 1980 à Paris contre l'ancien pre-

mier ministre du chah, M. Chapon Bakhtiar.

Ces cinq condamnés sont Anis Naccache, un Libanais de trente et un ans, chef du commando, Faouzi El Satari, d'origine palestinienne, Mehdi Nejad Tabrizi, iranien, Salaheddine El Kasra, tous condamnés à perpétuité, et Mohamed Jenab, condamné à vingt ans de réclusion criminelle.

Ce jeudi, en fin de matinée, cependant, les deux délais fixés par les trois pirates de l'air, dont l'identité et la nationalité ne sont toujours pas connues, se sont écoulés sans que leur menace ait été mise à exécution.

Le chargé d'affaires français, M. Jean Perrin, qui se trouve au ministère iranien des affaires étrangères pour une démarche entreprise conjointement avec les diplomates de plusieurs pays ayant des ressortissants parmi les otages, a aussitôt demandé le report de l'ultimatum.

(Lire la suite page 4.)

JEUX OLYMPIQUES

- Médaille de bronze française au pentathlon moderne
- Treize chinois déjà sur le podium

(LIRE PAGES 6 ET 7

LES ARTICLES DE NOS ENVOYÉS SPÉCIAUX.)

L'enfant posthume

par JEAN-YVES NAU

Le tribunal de grande instance de Créteil, présidé par M. Albert Dessay, a, pour la première fois, indirectement autorisé, mercredi 1^{er} août, la réalisation d'une insémination post-mortem en permettant à une femme, M^{me} Corinne Parpalax, de récupérer le sperme congelé de son mari décédé. En l'absence de loi sur l'insémination artificielle, la Fédération nationale des Centres d'étude et de conservation du sperme (CECOS) s'était toujours opposée à ce type de demande.

Avec le jugement du tribunal de Créteil, c'est un premier rideau qui tombe sur l'affaire baptisée Parpalax, du nom de ce jeune homme décédé le 25 décembre 1983 à Marseille des suites d'un cancer du testicule.

Rappelons brièvement les faits : le 7 décembre 1981, averti par son médecin du risque de stérilité qu'il encourrait du fait de son traitement, Alain Parpalax effectue un dépôt de sperme au CECOS du Kremlin-Bicêtre. Il décède deux ans plus tard sans avoir jamais repris contact avec ce centre.

Deux jours auparavant, il avait épousé M^{me} Corinne Richard avec laquelle il vivait depuis l'été 1981. Dans les mois qui suivent, la veuve et les parents d'Alain demandent au CECOS la remise du sperme afin de pouvoir pratiquer une insémination artificielle. Le CECOS s'y refuse, arguant notamment du fait que le contrat liant le déposant et le Centre n'est pas un simple « contrat de dépôt », mais un lien établi pour des raisons médicales. Ce lien est basé

sur la notion de l'indivisibilité de la personne humaine : de la même manière qu'on hérite pas d'un cadavre, on ne peut hériter d'un dépôt de sperme.

En jugeant que le CECOS « sera tenu de remettre au médecin choisi par Corinne Parpalax, à la première demande et à la date fixée par ce dernier (...) l'intégralité du prélèvement du sperme d'Alain Parpalax », le tribunal de Créteil a pris une décision importante dans un domaine complexe - celui de l'insémination artificielle - caractérisé par une absence totale de textes. Il n'a pas pour autant clos le débat. D'une part, parce qu'il avait laissé entière la possibilité d'un appel. D'autre part, parce que rien ne permet d'affirmer que Corinne aura un enfant : Alain Parpalax n'avait effectué qu'un seul dépôt au

CECOS (alors qu'on en conseille plusieurs, sans doute insuffisant pour obtenir fécondation et procréation).

Au total, on est aujourd'hui dans une curieuse situation, comme en témoignent les motifs du tribunal qui retiennent l'analyse juridique de la Fédération nationale des CECOS avant de conclure que le dépôt de sperme devrait être remis « au donneur ou à celle à qui le sperme était destiné ». « L'équivalent, commente-t-on du côté des CECOS, d'une assurance vie avec bénéficiaire ». Et l'on envisage de prendre contact avec les hommes - ils sont environ cinq cents chaque année - qui souhaitent une autoconservation de leur sperme pour leur demander leur décision sur ce point.

Il conviendrait néanmoins de ne pas résumer le débat à la seule autoconservation du sperme.

(Lire la suite page 12.)

Compromis entre IBM et l'Europe

La compagnie américaine IBM, numéro un mondial de l'informatique, et la Commission européenne sont parvenues, à l'issue de longues et laborieuses négociations, à un compromis. La Commission suspend la procédure antitrust qu'elle avait engagée contre la compagnie. Elle ne transmettra donc pas le dossier à la Cour de justice de la CEE. IBM ayant accepté plusieurs des conditions que la Commission avait posées pour abandonner son action.

L'affaire remonte au mois de janvier 1981, lorsque la Commission avait formulé contre IBM une accusation en bonne et due forme, après une longue enquête de ses services. Plusieurs griefs avaient été notifiés à la compagnie. On lui reprochait notamment de mener une politique commerciale et tarifaire entravant la libre concurrence des fabricants de matériels compatibles IBM.

La compagnie était accusée de « ne pas divulguer à des concurrents les modifications apportées aux spécifications [interfaces] faisant partie de l'architecture existante des systèmes d'ordinateurs IBM avant leur livraison, plaçant ainsi dans une situation désavantageuse les fabricants d'équipements compatibles avec les machines IBM » (le Monde du 30 novembre 1983).

J.-M. QUATREPOINT.

(Lire la suite page 20.)

Notre enquête «Place aux enfants»

Villes-prisons villes rêvées

L'article d'OLIVIER SCHMITT

Des z'hêtres loin de la ZUP

Le reportage de ROGER CANS

(PAGE 12)

Dans «le Monde des livres»

Ecrivains et champions

L'article de F. BOTT

Portraits de Tocqueville

Le feuilleton d'ALAIN CLÉMENT

(PAGES 9 A 11)

En «patrouille profonde» au nord du Tchad

Des patrouilles des FANT (Forces armées nationales tchadiennes, du président Hissène Habré) opèrent au nord de la « zone rouge » surveillée par la force française Mantah. Pierre Devolay, de Radio-Monte-Carlo, dont nous publions ci-dessous le reportage, est le premier journaliste à les avoir accompagnés à proximité de Fada, une base libyenne située à la hauteur du 17^e parallèle.

« Signez-moi ! » dit le commandant en chef Idriss Debi, en montrant la silhouette sombre de deux collines de cailloux à quelques kilomètres à l'est. « Ils nous observent certainement ; ils ne bougeront pas. La nuit tombe, nous allons bivouaquer dans le coin, je connais un point d'eau. Un de mes éléments avancés nous y attend » poursuit Idriss Debi.

Cette figure légendaire de la guerre du Tchad, que tout le monde appelle « Com-chef », est à vingt-sept ans le chef de l'armée nationale. Nous sommes à 25 kilomètres de Fada, sous le nez des Libyens, à 150 kilomètres au nord du 16^e parallèle.

Idriss Debi saute du Toyota où s'entasse sa garde personnelle, une douzaine de Goranes très jeunes, émétriques et un peu étonnants

Correspondance

dans leurs tenues camouflées neuves livrées par la France. Le véhicule du chef a perdu une portière, et un pare-brise s'étoile d'un impact de fort calibre. « Récupéré sur les coillés dans les combats de Mondou, en février », dit le Com-chef. Et il se lance dans la description comparative des différents types de véhicules : dans cette guerre extrêmement mobile, celui qui dispose de véhicules à la fois rapides et solides

pourra déplacer des armes lourdes. Les Toyota, à la différence des Land Rover, supportent allègrement les affûts doubles et les organes de Staline. C'est pourquoi la camionnette japonaise est tellement recherchée.

Au cours de la nuit, d'autres éléments de la patrouille profonde rejoignent notre position. Au petit matin, une quarantaine de véhicules sont tapés dans le Ouadi. Quelques feux s'allument pour l'indispensable thé vert. On remplit les nutres de l'eau peu attirante d'une flaque glauque et grouillante.

L'idée du raid est partie de N'Djamena le samedi 21 juillet. « Vous verrez sur place, a dit le président Hissène Habré. Nos adversaires sont retranchés dans quelques places fortes et nos FANT patrouillent dans toute cette zone. Vous verrez aussi les populations civiles qui fuient ces régions. »

A l'aube, l'unique C-130 Hercules disponible de l'aviation tchadienne décolle à destination de Biline, emportant dix tonnes de céréales et des tomates séchées, deux combattants qui rejoignent leur poste et une famille, la mère, deux garçons, des calebasses et huit poulets dans une cage installée sur les sacs de jute à l'odeur forte.

PIERRE DEVOLUY.

(Lire la suite page 3.)

Michel FOUCAULT

Histoire de la sexualité

La volonté de savoir

L'usage des plaisirs

Le souci de soi

GALLIMARD *nsf*

LE MONDE diplomatique

du mois d'août

EST PARU.

Au sommaire :

- L'insécurité comme argument politique
- L'Europe et le Japon au secours de l'économie américaine

DIPLOMATIE

M. CHEYSSON EN YOUGOSLAVIE

Malgré le problème des dissidents Belgrade juge favorablement ses rapports avec Paris

Belgrade. - M. Claude Cheysson est arrivé dans la soirée du mercredi 1er août à Sarajevo, ville principale de la République fédérée de Bosnie-Herzégovine...

De notre correspondant

d'autre part, leur satisfaction devant l'aide financière accordée par la France à la réalisation de leur plan dit de stabilisation économique...

tion pour le remplacer par un système pluraliste. S'agissant d'activités « contre-révolutionnaires », il était du devoir des autorités de les réprimer...

Ni M. Djuranovic ni les autres dirigeants qui ont parlé de ce thème n'ont apostrophé expressément, à l'exception d'Amnesty International, aucune autre organisation ni la presse d'aucun pays occidental.

PAUL YANKOVITCH.

ASIE

L'AVENIR DE HONGKONG

Sir Geoffrey Howe estime avoir obtenu à Pékin le maximum de garanties possible

Hongkong. - Depuis lundi, l'atmosphère qui entourait les négociations sino-britanniques sur l'avenir du territoire semblait bien être revenue au beau fixe après des jours difficiles.

De notre correspondant

meté d'ant ont fait récemment preuve les Britanniques a été payante et que, bien que se trouvant en position de relative faiblesse, ils ont arraché le maximum de ce qu'ils pouvaient espérer...

l'intermédiaire d'un bureau spécial, surnommé le « comité spongo », car il sera chargé d'absorber tous les points de vue.

PATRICE DE BEER.

A TRAVERS LE MONDE

Philippines

SEPT MORTS ET TROIS BLESSÉS DANS UNE FUSILLADE. - Sept personnes ont été tuées et trois grièvement blessées, mercredi 1er août, à Zamboanga, au sud des Philippines...

Zimbabwe

LEVÉE DU COUVRE-FEU AU MATABELELAND. - Le gouvernement a levé, mercredi 1er août, le couvre-feu décrété en février dans le sud du Matabelerland (sud-ouest du Zimbabwe)...

Lisez Le Monde dossiers et documents

Un groupe de liaison

Londres a aussi obtenu des garanties politiques des dirigeants chinois au plus haut niveau, en particulier de M. Deng Xiaoping et du premier ministre M. Zhao Ziyang.

Si l'accord est conclu, une certaine confiance reviendra. Mais rien ne sera sans doute comme avant.

Les milieux d'affaires et l'immense majorité de la population, qui souhaitent être convaincus que tout ira bien, du moins à court et moyen terme.

Tout comme ce commerçant rencontré quelques minutes après la conférence de presse de sir Geoffrey et qui, bien qu'ayant mis son argent à l'abri, ne demandait qu'à être rassuré qu'il pourrait continuer à faire ses affaires ici.

PATRICE DE BEER.

LES NÉGOCIATIONS SUR LES ARMES SPATIALES

Washington semble se résigner à l'échec du projet de rencontre soviéto-américaine à Vienne

Correspondance

M. Weinberger, secrétaire à la défense, n'avait pas renoncé, à Washington, à la possibilité de rovrir à Vienne la discussion sur les armes spatiales...

La position officielle a été définie en termes vagues par M. McFarlane, conseiller du président pour les affaires de sécurité. S'adressant à la presse à Santa-Barbara (Californie), où le président Reagan prend ses vacances, il a dit que « l'Union soviétique avait à plusieurs reprises déformé la position des Etats-Unis... »...

Washington. - Après trente-trois jours d'un échange public d'arguments de plus en plus aigres et de contacts diplomatiques sur la proposition soviétique du 29 juin d'ouvrir une négociation sur les armes spatiales, le gouvernement américain, abandonnant son optimisme de commande, est maintenant résigné: la conférence projetée à Vienne le 18 septembre n'aura pas lieu.

La préoccupation essentielle aujourd'hui est de s'assurer un succès dans la guerre psychologique, c'est-à-dire d'établir clairement les responsabilités de Moscou dans cette entreprise avortée.

En particulier le gouvernement américain avait indiqué qu'il était prêt à discuter d'un moratoire sur les essais d'armes spatiales au début des négociations, mais qu'il n'était pas possible d'accepter ce moratoire avant l'ouverture des discussions.

En fait, cette opinion était répandue depuis longtemps dans les milieux officiels.

En fait, cette opinion était répandue depuis longtemps dans les milieux officiels. Mais les impératifs de la guerre de propagande et aussi de la campagne électorale exigent du président Reagan qu'il fasse mine de prendre au sérieux l'invitation de Moscou et d'y répondre positivement.

En fait, cette opinion était répandue depuis longtemps dans les milieux officiels. Mais les impératifs de la guerre de propagande et aussi de la campagne électorale exigent du président Reagan qu'il fasse mine de prendre au sérieux l'invitation de Moscou et d'y répondre positivement.

En fait, cette opinion était répandue depuis longtemps dans les milieux officiels. Mais les impératifs de la guerre de propagande et aussi de la campagne électorale exigent du président Reagan qu'il fasse mine de prendre au sérieux l'invitation de Moscou et d'y répondre positivement.

En fait, cette opinion était répandue depuis longtemps dans les milieux officiels. Mais les impératifs de la guerre de propagande et aussi de la campagne électorale exigent du président Reagan qu'il fasse mine de prendre au sérieux l'invitation de Moscou et d'y répondre positivement.

La controverse intérieure. Les adversaires démocrates du président Reagan font valoir qu'en rejoignant au départ les deux points sur lesquels Moscou insistait...

La controverse intérieure. Les adversaires démocrates du président Reagan font valoir qu'en rejoignant au départ les deux points sur lesquels Moscou insistait...

La controverse intérieure. Les adversaires démocrates du président Reagan font valoir qu'en rejoignant au départ les deux points sur lesquels Moscou insistait...

La controverse intérieure. Les adversaires démocrates du président Reagan font valoir qu'en rejoignant au départ les deux points sur lesquels Moscou insistait...

LA POLÉMIQUE VOILÉE ENTRE MOSCOU ET BERLIN-EST

La « Pravda » durcit le ton à propos des relations interallemandes et évoque le prêt accordé par Bonn à la RDA

L'Union soviétique a intensifié, mercredi 1er août, contre le gouvernement ouest-allemand ses attaques qui, comme celles de la semaine dernière, constituent une mise en garde implicite à la République démocratique allemande contre un rapprochement excessif avec Bonn.

Dans un éditorial de la Pravda, paru ce jeudi, mais diffusé dès mercredi par l'agence Tass, Moscou accuse de nouveau Bonn de se prévaloir des « intérêts pan-germaniques pour masquer le contenu revisionniste » de sa politique.

Le chancelier Kohl est directement pris à partie et accusé d'avoir décliné une « euphorie nationaliste ». Le quotidien soviétique est encore plus clair que la semaine dernière et évoque pour la première fois l'octroi d'un nouveau crédit ouest-allemand à la RDA.

Le chancelier Kohl est directement pris à partie et accusé d'avoir décliné une « euphorie nationaliste ». Le quotidien soviétique est encore plus clair que la semaine dernière et évoque pour la première fois l'octroi d'un nouveau crédit ouest-allemand à la RDA.

Le chancelier Kohl est directement pris à partie et accusé d'avoir décliné une « euphorie nationaliste ». Le quotidien soviétique est encore plus clair que la semaine dernière et évoque pour la première fois l'octroi d'un nouveau crédit ouest-allemand à la RDA.

« Une réponse de « Neues Deutschland »

D'autre part, dans ce qui apparaît comme une réponse aux critiques soviétiques, le quotidien du parti ouest-allemand, Neues Deutschland, justifie, mercredi, son rapprochement avec Bonn en soulignant que le but des relations entre les deux Allemagnes est « la sauvegarde de la paix ».

D'autre part, dans ce qui apparaît comme une réponse aux critiques soviétiques, le quotidien du parti ouest-allemand, Neues Deutschland, justifie, mercredi, son rapprochement avec Bonn en soulignant que le but des relations entre les deux Allemagnes est « la sauvegarde de la paix ».

D'autre part, dans ce qui apparaît comme une réponse aux critiques soviétiques, le quotidien du parti ouest-allemand, Neues Deutschland, justifie, mercredi, son rapprochement avec Bonn en soulignant que le but des relations entre les deux Allemagnes est « la sauvegarde de la paix ».

D'autre part, dans ce qui apparaît comme une réponse aux critiques soviétiques, le quotidien du parti ouest-allemand, Neues Deutschland, justifie, mercredi, son rapprochement avec Bonn en soulignant que le but des relations entre les deux Allemagnes est « la sauvegarde de la paix ».

EUROPE

Espagne

Déploiement du dispositif renforce la région de...

Déploiement du dispositif renforce la région de... (Text continues in the right margin)

Déploiement du dispositif renforce la région de... (Text continues in the right margin)

Déploiement du dispositif renforce la région de... (Text continues in the right margin)

Déploiement du dispositif renforce la région de... (Text continues in the right margin)

Déploiement du dispositif renforce la région de... (Text continues in the right margin)

Déploiement du dispositif renforce la région de... (Text continues in the right margin)

Déploiement du dispositif renforce la région de... (Text continues in the right margin)

Déploiement du dispositif renforce la région de... (Text continues in the right margin)

Déploiement du dispositif renforce la région de... (Text continues in the right margin)



EUROPE

Espagne

Un redéploiement du dispositif militaire renforce la région du Sud

De notre correspondant

Madrid. - Le plan de redéploiement des effectifs militaires, pièce maîtresse du programme de modernisation et de réforme des forces armées présenté le 31 mai dernier au Congrès par le ministre de la Défense, M. Narcís Serra, a commencé à entrer en vigueur. Le gouvernement a, en effet, décrété le mercredi 1er août, la réduction de neuf à six du nombre de régions militaires de l'Espagne continentale, mesure qui permettra une répartition des unités plus conforme aux missions d'une armée dans un régime démocratique.

Cette mesure s'accompagnera d'une nouvelle répartition des brigades, dont le nombre passera de vingt à quatorze. Si les deux brigades de la division blindée Brunet, l'une des plus puissantes du pays, resteront près de la capitale, plusieurs autres unités, en revanche,

URSS

Violentes attaques du Parti contre le relâchement idéologique en Estonie

Moscou (AFP). - Dans une déclaration, publiée mercredi 1er août par la Pravda, le comité central du PC soviétique dresse un violent réquisitoire contre les dirigeants de l'Estonie et appelle à une reprise en main idéologique dans cette République. Le texte s'en prend au nationalisme, particulièrement vivace en Estonie, où de fréquentes condamnations pour dissidence sont prononcées, et rappelle que « le destin historique du peuple estonien est lié de façon indissociable au développement et au renforcement de l'Union soviétique ».

Le comité central reproche aux dirigeants estoniens leurs « manœuvres » dans l'éducation idéologique et politique, et affirme la nécessité d'une riposte vigoureuse aux « diversions idéologiques provenant de la télévision et des radios étrangères, de l'émigration réactionnaire et des centres clandestins ».

En avril dernier, le chef du PC estonien, M. Karl Vaino, avait dénoncé les attirances de la jeunesse estonienne pour l'Occident : « La propagande occidentale sur la richesse apparente à l'Ouest tourne la tête à la jeunesse et favorise l'esprit de consommation, la cupidité et l'égoïsme », avait-il dit.

Pologne

M. Lech Walesa a rencontré l'ancien vice-président de Solidarité

Plusieurs milliers de personnes venues célébrer le quarantième anniversaire de l'insurrection de Varsovie au cimetière de Powaski, où sont inhumées plusieurs des victimes, ont chanté l'hymne de Solidarité en faisant de la main le « V » de ralliement à l'organisation interdite. Elles ont également déposé sur le sol une croix de fleurs à la mémoire des victimes du massacre d'officiers polonais par l'armée soviétique, à Katyn, à la fin de la guerre.

Mgr Lech Kaczmarek, évêque de Gdansk, est mort mardi 31 juillet, à l'âge de soixante-quatre ans, d'un infarctus. Ses obsèques auront lieu vendredi et samedi à Gdansk. Originaire de Poznan (ouest de la Pologne), docteur en philosophie et en théologie du Gregorianum de Rome, Mgr Kaczmarek était évêque du diocèse de Gdansk depuis vingt-cinq ans. Dans une région qui compte parmi les plus militantes de Pologne et qui a vu naître Solidarité, l'évêque avait introduit de nouvelles formes d'activités pastorales et fait entreprendre la construction de plusieurs églises. - (AFP.)

AFRIQUE

Tunisie

Le président Bourguiba gracie les dix-sept dirigeants du Mouvement de la tendance islamique

De notre correspondant

Tunis. - Le président Bourguiba a gracié, mercredi 1er août, les dix-sept dirigeants et militants du Mouvement de la tendance islamique (MTI) qui détenaient encore le coup de condamnation de quatre à onze ans de prison dont ils avaient été l'objet en septembre 1981 pour « atteinte à la dignité du chef de l'Etat, propagation de fausses nouvelles et appartenance à une organisation terroriste ».

Lorsqu'il avait été créé, le Mouvement avait demandé à se constituer en parti politique. Aujourd'hui que ses fondateurs ont retrouvé la liberté, il est probable qu'une de leurs toutes premières démarches sera pour renouveler cette revendication. « Nous sommes un parti politique ayant une idéologie spécifique et une vocation nationale », rappelle encore tout récemment l'un des membres du comité d'information, M. Abdelwahab Kefi, dans une interview à l'hebdomadaire Réalité. Mais rien n'indique que le gouvernement, habituellement attaché aux ouvertures progressives, soit disposé à répondre favorablement à cette revendication.

MICHEL DEURÉ.

Angola

L'AFRIQUE DU SUD SUSPEND LE RETRAIT DE SES TROUPES

L'Afrique du Sud ne peut poursuivre le retrait de ses forces du Sud-ouest en raison de la persistance des activités des maquisards de la SWAPO (Organisation du peuple du Sud-Ouest africain) dans la région, a déclaré M. Willie Van Niekerk, administrateur général sud-africain de la Namibie, dans un entretien diffusé mercredi 1er août par le Radio sud-africain. M. Van Niekerk a ajouté qu'il était de plus en plus difficile à l'Angola de mener à bien sa partie de l'accord de Luanda, signé le 16 février, avec l'Angola.

En «patrouille profonde» au nord du Tchad

(Suite de la première page.)

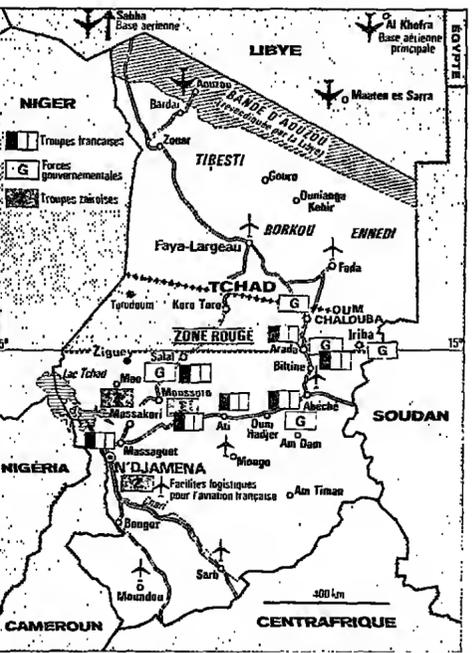
A Biltine, Idriss Debi vient d'atterrir. Il a supervisé la veille, à Abéché, la première opération de panache ethnique de l'armée tchadienne. Il s'agit d'intégrer aux forces régulières les hommes des commandos qui se sont récemment ralliés dans le centre et le sud. Ici, Idriss Debi inspecte la première promotion du centre de recyclage des combattants tchadiens que les instructeurs français s'ingénient à transformer en militaires.

Le résultat semble encourageant : les Toubous, sanglés dans leur tenue verte, la casquette couvrant l'œil, équipés d'armes encore disparates, s'alignent correctement et parviennent parfois à une approche de synchronisme dans les mouvements en ordre serré. Ce n'est visiblement pas la partie de cette formation que préfèrent les guerriers. « Globalement, mes instructeurs sont très contents de leurs élèves, précise le lieutenant-colonel Florimond, qui commande le détachement de Mantia à Biltine. Pour ce qui est du combat, nous n'avons pas grand-chose à leur apprendre. »

A 10 heures, un hélicoptère Puma est mis à la disposition du Com-chef pour l'avançade vers le nord jusqu'à Kalait, point limite que les Français ne sont pas autorisés à dépasser. Deux hélicoptères de chasse Gazelle protègent le Puma, qui vole au ras des épineux.

Kalait, jadis un simple puits, recèle aujourd'hui une bourgade vivante, un marché très animé et la base avancée des FANT. « Des milliers de nomades du Nord ont convergé ici en quelques mois, juvant l'occupant et cherchant refuge au sud de la ligne rouge, dit un sous-officier en uniforme, une kalachnikov négligemment passée en bandoulière. Nous ne sommes pas les plus doués concernant la santé et l'éducation. Depuis plusieurs années, les enfants n'ont pas eu d'école. Nous en construisons, et il nous manque les maîtres. Quant aux médicaments et aux infirmiers, ils sont aussi rares les uns que les autres. Le médecin militaire français vient régulièrement. »

« Avant de partir vers le Nord, décide Idriss Debi, je vais vous montrer Oum-Chalouba. » Oum-Chalouba, morne plaine écrasée de soleil, est un champ de bataille désert et oublié. A perte de vue, des munitions non utilisées jonchent le sol et des carcasses calcinées encombrant l'horizon.



« Regardez, entre les tombes, il y a des corps ensevelis à la hâte, précise Idriss Debi. Ce sont les Libyens tués en 1982. Ils n'ont pas eu le temps d'élever une sépulture, nous les avons chassés avant. »

« C'est là, nous l'apprendrons plus tard, qu'on trouve la mort des neuf soldats français en mars dernier. 14 heures. Il fait 48 degrés à l'ombre, mais il n'y a pas d'ombre. Nous partons vers le nord, un détachement léger, trois véhicules seulement, et l'imagerie répandue des guerriers enturbannés assis sur les caisses de munitions, fonce dans la poussière, loin de la piste officielle, probablement minée. Des heures de cahots, d'étendues de sable, parfois entrecoupées de d'ouaddis asséchés. »

« Nous traversons l'ouadi Ahawuche, qui correspond au 16° parallèle. Vous êtes le premier Français à le franchir depuis plus d'un an, dit en riant Idriss Debi. Maintenant, devinez nous. Il n'y a plus que des combattants, sans qu'on en compte. Démenti, 10 kilomètres plus loin, par une famille qui marche vers le sud : deux fillettes et six parents qui suivent à deux jours leurs parents, qui convoquent deux chameaux, expliquent-elles. Elles donnent aux combattants le « billet de sortie de Fada ». Une demi-page dactylographiée, vendue au prix d'un chameau, sigé du responsable du commissariat populaire de base de Fada », et datée du 20 juillet 1984. Cette implantation à Fada d'une administration du GUNT est nouvelle.

L'importance des véhicules

A 20 heures, les combattants mettent pied à terre, étendent tapis et toiles de bache, disposent les armes et les véhicules pour la nuit. On déballe l'indispensable mouton rôti enveloppé dans une toile, accroché aux ridelles du 4 x 4. Idriss Debi ôte ses rangers, allume sa pipe, aspire une gorgée de thé brûlant. Sous l'incroyable ciel du Nord, au milieu de ses hommes, à deux pas de l'ennemi, le commandant en chef des FANT est heureux.

LA HAUTE-VOLTA DEVENDRAIT LE BURKINA-FASO

Ouagadougou (AFP). - La République de Haute-Volta va très probablement changer de nom à l'occasion du premier anniversaire, samedi 4 août, de la prise du pouvoir par le capitaine Sankara, pour devenir la « République démocratique et populaire du Burkina-Faso », a-t-on appris mercredi de sources concordantes.

Le mot de Burkina-Faso signifie « la patrie des hommes dignes ». Il est formé de deux mots empruntés aux deux principales langues locales, le mooré (Burkina) et le dioula (Faso). Ce nom, déjà affiché au secrétariat général des comités de défense de la révolution, pose certains problèmes terminologiques : on ignore notamment comment seront désormais appelés les Voltaiques.

PIERRE DEVOLUY.

PROCHE-ORIENT

LE DÉTOURNEMENT DU BOEING D'AIR FRANCE

Incertitude et angoisse

(Suite de la première page.)

Cette requête a été rejetée par les pirates de l'air qui ont cependant accordé un nouveau délai de trente minutes, en répétant qu'ils mettraient alors à exécution leur menace d'écarter un passager français toutes les heures.

Les trois pirates qui s'expriment en arabe avaient refusé de négocier durant toute la journée de mercredi. Ils avaient cependant libéré au cours de la matinée et en fin de soirée onze femmes et deux enfants au total. Quarante-sept passagers et membres d'équipage seraient donc retenus par les auteurs de ce détournement commencé mardi.

Les personnes libérées ont été prises en charge par les autorités iraniennes qui les ont installées dans un grand hôtel de Téhéran où elles devaient recevoir jeudi midi la visite des représentants d'Air France.

Les forces de l'ordre sont plus nerveuses que mercredi à l'aéroport et ne laissent plus les journalistes étrangers approcher de l'avion qui se trouve injurieux en bout de piste.

Entretemps, le bureau de l'AFP de Téhéran a reçu de nouvelles menaces contre la France formulées par un correspondant se présentant comme le responsable de la « section du sous-continent indien de Jihad islamique ». Le même homme avait déjà appelé mercredi pour affirmer

qu'un Pakistanais membre de cette organisation figurait parmi les pirates de l'air. Le correspondant anonyme a déclaré : « Je suis Janat Khan, le responsable de section du sous-continent indien de Jihad islamique qui vient récemment de se constituer et qui regroupe des militants en Inde, au Pakistan, au Bangladesh et au Sri Lanka. » Le correspondant, qui parlait dans un anglais avec un fort accent de cette région, a également menacé « d'attaquer toutes les ambassades et les intérêts français dans le sous-continent indien si la France ne renonce pas à sa politique d'hostilité à l'égard de la République islamique d'Iran et des forces islamiques dans le monde ». Il a présenté la participation de Jihad islamique à ce détournement comme « un premier pas » dans la réalisation de ces objectifs. A Paris, M. Mitterrand a passé la nuit de mercredi à jeudi dans son bureau à l'Élysée pour se tenir continuellement informé du déroulement des événements. Le chef de l'État se tient « personnellement informé de façon constante » depuis le début du détournement et se maintient en « relations constantes » avec le premier ministre, M. Laurent Fabius, qui a présidé lui-même dans la nuit la cellule de crise constituée au Quai d'Orsay. — (AFP-AP.)

L'ouverture compromise

(Suite de la première page.)

Ce changement de ton était d'autant plus significatif que, un mois auparavant, l'hodjatolislam Rafsanjani avait menacé de porter la bataille dans le « monde entier » si un terme n'était pas mis à l'action de l'aviation irakienne dans le Golfe.

Cette ouverture vers l'Occident devait d'ailleurs se concrétiser au cours de la dernière semaine de juillet au cours de la visite à Téhéran du chef de la diplomatie ouest-allemande, M. Hans Dietrich Genscher, premier ministre des affaires étrangères d'un pays de la CEE à se rendre en République islamique. Ce dernier n'avait pas hésité, à l'issue de son voyage, à affirmer que Téhéran était prêt à un dialogue politique avec les États occidentaux, tout en invitant ses collègues de la CEE à suivre son exemple en renouant des liens avec l'Iran et en observant entre-temps « une stricte neutralité » dans le conflit du Golfe.

La visite de M. Genscher à Téhéran ne s'était cependant pas déroulée sans accroc et, contrairement à l'hodjatolislam Rafsanjani, qui avait fait part de son optimisme « quant à la dissipation des malentendus », certains milieux politiques et religieux avaient exprimé leur mécontentement à propos de cette rencontre avec un dirigeant d'un « pays satellite de l'impérialisme américain ».

Il semble donc que de profondes divergences subsistent dans les mi-

lieux politiques de Téhéran sur la stratégie à suivre pour mettre un terme à la guerre du Golfe. Devant l'entêtement de l'imam Khomeiny qui persiste à demander, contre vents et marées, le départ du président Saddam Hussein, pour commencer à négocier, nul n'ose ouvertement s'élever contre une guerre qui au fil des ans est devenue d'autant plus impopulaire qu'on ne voit pas comment elle peut se terminer par une victoire militaire de plus en plus improbable.

Les dures réalités de la crise financière et économique, aggravée par la poursuite des hostilités, ont apparemment renforcé le courant pacifiste souterrain qui selon toute évidence est à l'origine des tentatives d'ouverture vers l'Occident ébauchées par l'hodjatolislam Rafsanjani. Mais les adversaires d'une paix négociée demeurent encore tout-puissants et semblent confortés dans leur détermination par l'intransigeance dont fait montre l'imam Khomeiny.

La lutte pour le pouvoir

Dans ces conditions, on peut se demander si l'opération du Boeing d'Air France n'est pas téléguidée en sous-main par certains milieux politiques jusqu'au-boutistes, visant entre autres à torpiller l'ouverture vers l'Ouest, tout en affaiblissant les positions de l'hodjatolislam Rafsanjani, qui a tout récemment encore renforcé son pouvoir au Majlis et dans le pays à la suite des élections législatives. Ce qui se passe actuellement sur l'aéroport de Téhéran ne serait donc dans cette hypothèse qu'un nouvel épisode de la lutte pour le pouvoir qui se poursuit sans répit depuis la création de la République islamique et qui vult la politique de Téhéran à un immobilisme stérile et dangereux.

JEAN GUYERAS.

Un double problème pour les autorités françaises

Le détournement du Boeing-737 d'Air France sur Téhéran pose aux autorités françaises un double problème : pratique et politique. Sur le plan pratique, la situation est en effet fort différente de celle qu'on avait pu connaître l'été dernier, lorsque, en août 1983, un autre appareil de la compagnie nationale, un Boeing-727 qui assurait la liaison entre Vienne et Paris, avait lui aussi été détourné par des pirates de l'air à destination de la capitale iranienne. A cette époque, Paris pouvait dialoguer directement avec le commando terroriste et avec le commandant de bord, pour une double raison : l'équipement radio de l'ap-

posant n'embarquait pas considérablement les autorités françaises, qui se trouvaient impuissantes face à la situation ainsi créée. La fameuse « cellule de crise » réunie dans la nuit de mercredi à jeudi au Quai d'Orsay, comme toujours en pareille circonstance, et qui regroupe des responsables des différentes administrations intéressées, y compris celle d'Air France, ne peut guère se livrer, faute d'informations précises et de moyens de contact avec les pirates ou le commandant de bord, qu'à un examen assez vain de différentes hypothèses.

Ce *Kriegspiel*, en toute hypothèse, ne paraît pas devoir aboutir, même si la situation que l'on connaît encore ce jeudi en fin de matinée devait se prolonger, à une décision d'ordre militaire. Donner l'assaut au Boeing en plein aéroport de Téhéran présenterait des risques techniques et politiques considérables, alors qu'il n'est pas exclu qu'une telle opération ait été envisagée lorsque l'appareil était immobilisé sur celui de Laraca, à Chypre, à tous égards beaucoup plus accessible. Il est vrai qu'un autre risque existe pour les passagers du Boeing : celui que les iraniens eux-mêmes donnent l'assaut si les menaces du commando commencent à être mises à exécution.

D'un autre côté, les exigences formulées par les pirates, du moins telles qu'elles ont été rapportées indirectement aux autorités fran-

çaises, posent évidemment à ces dernières un problème politique majeur. Le gouvernement de M. Fabius peut difficilement admettre de voir tuer un par un les passagers français (sans parler de ceux d'autres pays, avec lesquels un contact constant est gardé). Mais il lui sera tout aussi délicat de libérer des terroristes, arrêtés, jugés et condamnés par la justice française pour une tentative de meurtre commise en France.

De ce point de vue, la situation diffère de celle de 1974 (précédent dont on ne manquera sans doute pas de se prévaloir du côté officiel si jamais une telle issue doit être envisagée) lorsque, à la suite de la prise d'otages de l'ambassade de France à La Haye, Paris avait accepté de libérer un terroriste japonais, Yutaka Furuya, qui n'avait pas encore été condamné par la justice française et avait été arrêté par la DST en exécution d'un mandat international d'Interpol. Le premier ministre et le ministre de l'intérieur de l'époque, MM. Chirac et Poniatowski, étaient d'abord hostiles à cette libération, qui avait permis une conclusion sans drame de l'affaire de La Haye. Mais M. Giscard d'Estaing, qui recevait à cette période les chefs de gouvernement des Dix, s'était laissé convaincre par le premier ministre néerlandais, M. Joop Den Uyl, au cours d'un dîner à l'Élysée. C'est aussi du palais présidentiel, et de lui seul, que partirait cette fois-ci un éventuel feu vert.

BERNARD BRIGOLEUX.

IL EST IMPOSSIBLE DE DÉTECTER DES EXPLOSIFS DANS LES AÉROPORTS

Comment les pirates de l'air ont-ils pu disposer d'armes blanches et d'explosifs, les contrôles étant rigoureux à l'aéroport de Francfort ? Tout d'abord, rien n'est venu confirmer que les trois hommes détenus ces armes. Ils peuvent avoir levé l'équipage comme les passagers. D'autre part, les rayons X et les détecteurs magnétiques ne sont pas faits pour reconnaître des explosifs, par exemple un pain de plastique. Ils ne sont pas efficaces non plus pour signaler la présence d'un détecteur chimique. Il est donc plausible que les hommes qui ont détourné le Boeing d'Air France soient armés d'explosifs.

En ce qui concerne les armes blanches, seul un complice aurait pu les introduire dans l'appareil. En effet, tous les passagers ont subi, avant d'entrer dans l'avion, les contrôles habituels (rayons X et magnétiques) qui n'ont jamais été pris en défaut. De nombreuses personnes ont le droit de pénétrer dans la carlingue sans contrôle et donc peuvent avoir dissimulé des armes : les personnels de nettoyage, ceux de la compagnie à laquelle appartient l'avion, ceux du commandant hélicoptère, ceux de l'aéroport et, éventuellement, les hôtesses, les spécialistes de la piste, les spécialistes de l'approvisionnement en carburant. La recherche d'une éventuelle complicité n'est donc pas une entreprise facile.

pareil permettait ce type de liaison (avec, du moins, la direction d'Air France, à Paris) et les autorités de Téhéran se gardaient bien d'intervenir dans une affaire qui ne les concernait pas ; elles n'avaient fait que « prêter » leur aéroport.

Cette fois-ci, l'équipement radio du Boeing-737, qui assure normalement les liaisons plus courtes, est insuffisant pour lui permettre, à une telle distance, de garder un contact permanent avec Paris. Mais, surtout, les iraniens ont pris les choses en main. Sans doute ont-ils vu le signe que Téhéran souhaitait renouer avec des usages diplomatiques plus normaux. Du côté français, on n'a d'ailleurs pas manqué de s'en féliciter et de rendre hommage au comportement iranien.

Concrètement, toutefois, il n'est pas sûr que la volonté de Téhéran d'affronter cette crise et de s'inter-

Liban

Double raid israélien sur des objectifs palestiniens au nord de Tripoli

Les vedettes de la marine israélienne ont pris le relais de l'aviation en bombardant à leur tour, mercredi soir 1^{er} août, une base palestinienne située à Nahr El Bared, au nord de Tripoli (Liban du Nord), a annoncé le porte-parole de l'armée israélienne.

Mercredi après-midi, « un certain nombre » d'hélicoptères israéliens avaient déjà mitraillé et bombardé la base palestinienne proche du camp de Nahr El Bared où vivent seize mille réfugiés.

A Beyrouth, on a indiqué de source policière libanaise que les vedettes avaient pilonné pendant une demi-heure le camp palestinien, entre 22 heures locales et 22 h 30. On ignore le nombre de victimes, précise-t-on de même source.

Dans les deux cas, le porte-parole militaire israélien a affirmé que les tirs avaient été « extrêmement précis » et que « la base visée devait servir de point de départ à des opérations terroristes en Israël par voie de mer ».

Il a justifié ce raid de la marine dans les mêmes termes que celui des hélicoptères : « Comme tous ceux que l'armée israélienne lance périodiquement au Liban dans le cadre

de sa stratégie préventive, a répété le porte-parole, le pilonnage par les vedettes était destiné à détruire les organisations armées palestiniennes et empêcher leur restructuration éventuelle ». De même que les hélicoptères, « les vedettes ont pu mener à bien leur mission et regagner le large sans avoir rencontré la moindre opposition », a-t-il conclu.

Ce double raid rappelle ceux que l'aviation et la marine israéliennes avaient lancé le 27 et le 28 juin dernier contre l'île aux Lapins, au large de Tripoli.

Les responsables de l'armée israélienne avaient alors déjà affirmé vouloir empêcher d'éventuelles attaques terroristes palestiniennes contre Israël par voie de mer. C'est également dans ce but que la marine israélienne avait ultérieurement arraisonné deux navires battant respectivement pavillon panaméen et libanais.

Des soldats israéliens ont tué le mercredi 1^{er} août deux foyadins qui étaient occupés à miner une route au sud de Saïda, a annoncé un porte-parole militaire à Tel-Aviv. — (Reuter.)

AMÉRIQUES

Nicaragua

M. EDEN PASTORA « SATISFAIT » DES POSITIONS DE M. FELIPE GONZALEZ SUR SON PAYS

Madrid (AFP). — Le dirigeant antisandiniste nicaraguayen Eden Pastora a qualifié de « satisfaisant » les entretiens qu'il a eus le mercredi 1^{er} août à Madrid avec le président du gouvernement espagnol, M. Felipe Gonzalez.

« Felipe Gonzalez appuie la démocratie, l'économie mixte et les libertés, donc aussi de façon implicite la position de M. Arturo Cruz face aux élections au Nicaragua », a déclaré le « commandant Zero ». M. Cruz, candidat de la Coordination démocratique, coalition de plusieurs partis de l'opposition, a remoncé pour l'instant à se présenter au scrutin du 4 novembre, estimant que le gouvernement sandiniste n'offrirait pas les garanties nécessaires.

M. Pastora, qui avait été victime d'un attentat le 30 mai dernier au Nicaragua au cours d'une réunion avec des journalistes, a ajouté : « S'il y avait des libertés politiques et de presse au Nicaragua, nous balayerions [le Front sandiniste] aux élections ». Le « commandant Zero » a également déclaré que le gouvernement nicaraguayen « n'était pas du tout sandiniste », parce qu'il ne respectait pas le caractère « non aligné, démocratique et nationaliste » du sandinisme. « Ce gouvernement dépend de Moscou, il est totalitaire et internationaliste, il a donc trahi la révolution que nous voulions faire », a-t-il affirmé.

M. Pastora se rend ce jeudi à Lisbonne, où il souhaite s'entretenir avec le premier ministre portugais, M. Mario Soares, pour lui expliquer son projet politique. M. Pastora envisage aussi d'aller en Italie et « dans d'autres pays européens afin d'obtenir le soutien des leaders politiques démocrates ».

Argentine

ANCIEN CHEF DE L'ÉTAT, LE GÉNÉRAL VIDELA EST MIS A LA DISPOSITION DE LA JUSTICE MILITAIRE

Buenos-Aires (AFP, Reuter). — Le général Jorge Videla, premier président de la junte militaire qui a gouverné l'Argentine de 1976 à 1982, a été conduit à la base militaire de Campo-de-Mayo, près de Buenos-Aires, où il sera « à la disposition de la justice militaire ». Cette décision a été prise le mercredi 1^{er} août par le Conseil suprême des forces armées, transformé en cour martiale pour juger les crimes commis pendant la répression, après un interrogatoire qui a duré quatre heures, de l'ancien chef de l'État.

Celui-ci a dû répondre de l'enlèvement, de la torture et de l'assassinat de milliers de personnes durant son mandat, de 1976 à 1981. Le général d'aviation Luis María Fages, président du haut tribunal militaire, a déclaré que la situation du général Videla serait réglée dans les vingt-quatre heures. Il est probable qu'il sera mis, dans un premier temps, aux arrêts de rigueur, « en raison de l'accumulation de preuves », affirme-t-on de sources sûres démontrant sa responsabilité dans de nombreuses violations des droits de l'homme.

CUBA

VISITE D'UN MINISTRE CHINOIS. — M. Zhu Qizhen, ministre-assistant chinois des affaires étrangères, se trouve actuellement à Cuba, à-t-on appris le mercredi 1^{er} août de source officielle à Pékin. M. Zhu, précisément, doit notamment rencontrer des responsables du ministère cubain des affaires étrangères et s'entretenir avec eux « de questions internationales et bilatérales ». Cuba a été longtemps accusé par la Chine d'être « au service de l'hégémonie soviétique ». Le ministre cubain du commerce extérieur s'est cependant déjà rendu à Pékin au mois d'octobre 1983. — (AFP.)

Du 15 juillet au 20 août dans Le Monde

Aujourd'hui

GRAND CONCOURS SUR "L'ART ROMAIN"

100 PRIX EN LIVRES D'ART A GAGNER CHAQUE SEMAINE

Pour célébrer le 30^e anniversaire de la collection « La nuit des temps » les Editions Zodiaque, organisent, avec la collaboration du Journal Le Monde, un grand jeu concours gratuit sur l'art Roman. Vacances Romaines. Pendant six semaines, à partir du 15 juillet, le Monde publiera dans son supplément du week-end, le Monde Aujourd'hui, dix questions sur l'Art Roman. Ces séries de six questions forment chacune un concours indépendant, les lecteurs du Monde Aujourd'hui auront, chaque semaine, une nouvelle chance de gagner l'un des magnifiques prix en livres d'art offerts par les Editions Zodiaque.

Rendez-vous dans le Monde Aujourd'hui dès le 15 juillet. Le Monde / ZODIAQUE

صلى الله عليه وسلم

RIQUES

05:10:17 AM

politique

LE RÉFÉRENDUM EN QUESTION

Guerre de positions sur fond de querelle juridique

La tâche était difficile - voire impossible - pour M. Robert Badinter, garde des sceaux, ministre de la justice, qui était attendu, mercredi après-midi, 1^{er} août, par la commission sénatoriale des lois, réunie quasiment au complet. Plaider pour une cause que l'on sait perdue d'avance - et même si c'est, avec l'élegance qui lui est habituelle -, selon M. Edgar Faure, « une cause sans grands développements ».

L'audition de M. Badinter, qui a duré trois quarts d'heure, ne pouvait pas entamer la détermination de l'opposition qui, majoritaire au Sénat, a décidé de faire barrage au projet de loi constitutionnelle et d'empêcher ainsi l'organisation d'un référendum sur le référendum. En outre, quand les jeux sont faits, le huis clos des débats en commission n'incite guère à trop anticiper la discussion générale, qui doit commencer le mardi matin 7 août. Les uns et les autres n'ont mis aucun empressement à dévoiler ce que seraient les arguments utilisés.

Ceux de la majorité sénatoriale sont connus. La motion tendant à opposer la question préalable que M. Bismet Dailly (Gauche dém., Seine-et-Marne) défendra au terme de la discussion générale le résume (voir ci-dessous). Elle a été mise au point lors d'une réunion préalable des membres de la commission de la majorité sénatoriale, tenue le matin même. Toutefois, le terme de « manœuvre » qui figurait initialement, a été gommé à la demande de M. Edgar Faure, notamment. Ce texte se veut plus politique que technique. Il donne un éclairage un peu nouveau sur l'objectif poursuivi par la majorité sénatoriale lorsqu'elle avait proposé d'organiser un référendum sur le projet de loi Savary : éviter que celui-ci ne soit adopté en dernier ressort par l'Assemblée nationale. Cette initiative de demande de référendum, à laquelle aujourd'hui certains centristes regrettent d'avoir souscrit, est utilisée depuis plusieurs jours pour justifier le refus d'examiner une modification de l'article 11 censée rendre possible une consultation populaire sur la question de l'école.

Même si tous ses représentants - et même si ce sont ses convaincus qu'en l'état actuel l'article 11 permette un référendum sur ce type de sujet, la majorité sénatoriale se tient à ses positions officielles, quitte à ce qu'elles soient que ce soit édulcorées dans le texte de la motion.

C'est sans doute ce que M. André Billardon, président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale, juge être « une unanimité de façade qui cache les divisions de la droite ». Il en voit même une preuve supplémentaire dans le fait que la demande de recours à la procédure du Congrès, alors même que le vote par le Sénat de la question préalable l'interdit, « permet de mesurer à quel point il s'agit bien d'une manœuvre politique qui s'oppose à la volonté claire et déliée du pré-

sident de la République de consulter les Français sur une importante modification de la Constitution concernant les libertés publiques ».

Mais il ne s'agit pas seulement de cela, expliquent dans une lettre adressée à M. François Mitterrand les sénateurs républicains et indépendants. A leurs yeux, la proposition du président de la République est « à la fois imprécise et générale », sans compter que « dans l'avenir elle peut ouvrir la voie à des questions ambiguës. Sous couvert de consultations plus larges de l'opinion publique, elle accroît les risques de voir un jour un président manipuler celle-ci », estiment-ils après avoir demandé : « Pourquoi ce texte ? ».

« Sans gagnant ni perdant ? »

Le projet de loi Savary pouvait-il ou non être soumis à référendum ? Poser la question, c'est admettre qu'il y a doute. Ce doute-là, M. Raymond Forni (PS), président de la commission des lois de l'Assemblée nationale, mais aussi rapporteur du projet de loi constitutionnelle, a bien senti qu'il était politiquement gênant. Pour lever ce qui, dit-il, serait un « moyen d'éclaircir le débat, il suggère que le Conseil constitutionnel soit consulté.

« En cas de réponse négative [du Conseil constitutionnel], le Sénat aurait la démonstration que la volonté du président de la République n'est pas d'organiser un plébiscite mais de permettre au peuple d'être consulté sur des questions importantes. En cas de réponse positive, à ce moment-là, il n'y aurait plus aucun obstacle pour que ce référendum sur l'école soit organisé », dit-il.

La consultation de l'Assemblée du Palais-Royal est-elle techniquement possible ? Le Conseil constitutionnel s'est refusé à plusieurs reprises dans le passé à répondre à des interrogations de cette nature.

A défaut d'une telle consultation, M. Robert Badinter a avancé une autre solution : la consultation de spécialistes. Puisque M. Charles Faugon fait état - sans les citer - de l'avis de juristes, le garde des sceaux lui renvoie la balle en rendant publics les noms et l'avis de ceux qui ne partagent pas le point de vue du président du groupe RPR du

Sénat. Le ministre de la justice, qui a réuni, mardi 31 juillet, MM. François Lachaire, ancien membre du Conseil constitutionnel, Jean Rivero et Jacques Robert, tous deux professeurs d'université, peut s'appuyer sur le texte écrit que ces trois spécialistes ont rédigé pour lui. Selon eux, le projet de loi Savary ne concernait pas l'organisation des pouvoirs publics. « Admettre la thèse contraire, disent-ils, serait donner à l'article 11 une portée totalement étrangère à l'intention des constituants ».

La démonstration technique ainsi voulue par le garde des sceaux se double d'une preuve politique. M. Lachaire a réuni les collectifs utilisés par le RPR et notamment au Palais-Bourbon, par M. Jacques Toubon, député de Paris. Dans son livre, *La Constitution de la République française*, l'ancien membre du Conseil constitutionnel expliquait que les rapports entre les collectivités locales et l'Etat font partie de l'organisation des pouvoirs publics et entraînent donc dans le champ d'application de l'article 11. Or, argumentait alors M. Toubon, le texte de loi Savary précisait dans son intitulé : « projet de loi relatif aux rapports entre l'Etat, les communes, les départements, les régions et les établissements d'enseignement privé ». Quant à M. Rivero, la majorité sénatoriale est bien placée pour le connaître puisqu'il faisait partie des constitutionnalistes acquisés elle avait fait

appel pour étudier... les points d'inconstitutionnalité du texte Savary.

Cette querelle de juristes, dont les uns sont connus mais les autres ne le sont pas, peut apparaître secondaire dans cette guerre de positions. Il n'empêche qu'elle doit gêner quelque peu M. Pasqua dans la mesure où ce dernier, dès à présent, affirme qu'il appartient aux parlementaires de remplir le rôle de législateurs et de faire la loi et non aux « professeurs de droit ». Certes, répond M. Badinter, mais il est légitime d'affirmer que les professeurs de droit connaissent les lois.

Ce débat-là montrerait-il qu'un dialogue au fond reste possible ? On en jugera lors des lectures ultérieures du projet gouvernemental. Ce ne sera pas facile, surtout s'il faut que ce conflit se termine « sans gagnant ni perdant », comme l'a souhaité M. Edgar Faure. En attendant de son entrée en scène, le 1^{er} août avec M. Laurent Fabius le fait que le nouveau premier ministre - qui s'était entretenu auparavant avec M. Louis Mermaz, président de l'Assemblée nationale - lui était apparu « très ouvert », et en précisant que la question du référendum avait été traitée « sans insister de part et d'autre, M. Alain Pöcher entend discrètement mettre en garde contre un blocage des institutions.

ANNE CHAUSSEBOURG.

M. DUMAS : un véritable détournement de la loi constitutionnelle

Après avoir rendu compte des travaux du conseil des ministres réuni au palais de l'Élysée, le mercredi matin 1^{er} août sous la présidence de M. François Mitterrand, M. Roland Dumas, porte-parole du gouvernement, a assuré que la question de la position prise par la majorité sénatoriale contre le référendum n'avait pas été évoquée. [Nos dernières éditions du 2 août.] Le porte-parole du gouvernement a déclaré : « La situation est claire : après avoir été soumis à un référendum, l'opposition se réfugie aujourd'hui dans une procédure qui n'aura pour effet que de bloquer le débat et d'empêcher la consultation populaire sur la question fondamentale des libertés publiques ».

L'ouverture de la campagne électorale en Corse

Sous l'œil vigilant de la Haute Autorité...
De notre correspondant

Bastia. - C'est dans une fausse indifférence que s'est ouverte, le lundi 30 juillet, la campagne officielle pour l'élection de la seconde Assemblée de Corse, prévue le 12 août. Comme en 1982, les dix listes en présence bénéficient d'un temps d'antenne à la radio et à la télévision régionales. Chaque liste dispose de deux fois sept minutes sur Radio-Corse FM (rattachée à Radio-France) et FR 3 Corse.

Si la liste Populaire Corse (1) a déploré l'absence de débats sur les modes du service public à l'occasion de ces élections, la répartition des temps d'antenne s'est faite sans incident, sous le contrôle direct de la Haute Autorité de la communication audiovisuelle. Deux de ses membres séjourneront en permanence à Ajaccio durant toute la campagne. Ils superviseront les enregistrements des candidats et délivreront des « bons à diffuser » avant chaque passage à l'antenne. M^{me} Michèle Coita, présidente de son entente du mercredi soir 1^{er} août avec M. Laurent Fabius le fait que le nouveau premier ministre - qui s'était entretenu auparavant avec M. Louis Mermaz, président de l'Assemblée nationale - lui était apparu « très ouvert », et en précisant que la question du référendum avait été traitée « sans insister de part et d'autre, M. Alain Pöcher entend discrètement mettre en garde contre un blocage des institutions.

ANNE CHAUSSEBOURG.

Après le scrutin, habituellement en Corse jusqu'à ces dernières années, le législateur avait institué, dans le statut particulier, la mise en place d'une commission de contrôle des opérations de vote et de recensement. A pied d'œuvre depuis lundi dernier, la commission est présidée par M. Christian Le Guennech, conseiller à la Cour de cassation.

Premier incident

Mais le premier véritable incident de la campagne a éclaté mercredi 1^{er} août devant la commission de propagande chargée notamment de réceptionner et de contrôler la validité des bulletins de vote. Lors d'une précédente réunion, il avait été décidé, en présence des représentants de chaque liste, que le nom du candidat devait figurer avant le prénom. Or, sur les bulletins imprimés par le Front national, le prénom précède le nom. Ils ne seraient donc pas réglementaires. La commission devait se réunir jeudi après-midi 2 août pour se prononcer sur la validité de ces bulletins. En tout état de cause, il est trop tard pour que le Front national puisse les refaire, le délai de présentation de ceux-ci étant fixé à jeudi à midi.

Si la commission de propagande ne tranche pas en faveur du parti d'extrême droite, la liste conduite par M. Pascal Arrighi devra assurer elle-même la diffusion de ses bulletins. Mais, dès à présent, la tête de la liste du Front national pour un renouveau économique, fiscal et social de la Corse française, qui était pourtant au courant de cette réglementation, n'hésite pas à parler de « machination ».

A Paris, M. Jean-Marie Le Pen a, lui aussi, pris position. Avec son représentant en Corse, il dénonce ce qu'il appelle « une manœuvre électorale scandaleuse » et affirme que « vouloir écarter les candidats de la seule liste qui porte dans son intitulé les mots de « Corse française » serait préparer d'ores et déjà l'abandon de la Corse et entamer l'unité nationale ». Le président du Front national menace de demander l'annulation du scrutin s'il n'obtient pas satisfaction.

DOMINIQUE ANTONI.

(1) Conduite par M. Charles Santoni, elle regroupe des militants du Mouvement corse pour le socialisme (MCS), du Parti populaire corse (PPC) et un élu de Sud Diaspora, président de l'Union du peuple corse.

« Sans gagnant ni perdant ? »

Le projet de loi Savary pouvait-il ou non être soumis à référendum ? Poser la question, c'est admettre qu'il y a doute. Ce doute-là, M. Raymond Forni (PS), président de la commission des lois de l'Assemblée nationale, mais aussi rapporteur du projet de loi constitutionnelle, a bien senti qu'il était politiquement gênant. Pour lever ce qui, dit-il, serait un « moyen d'éclaircir le débat, il suggère que le Conseil constitutionnel soit consulté.

« En cas de réponse négative [du Conseil constitutionnel], le Sénat aurait la démonstration que la volonté du président de la République n'est pas d'organiser un plébiscite mais de permettre au peuple d'être consulté sur des questions importantes. En cas de réponse positive, à ce moment-là, il n'y aurait plus aucun obstacle pour que ce référendum sur l'école soit organisé », dit-il.

La consultation de l'Assemblée du Palais-Royal est-elle techniquement possible ? Le Conseil constitutionnel s'est refusé à plusieurs reprises dans le passé à répondre à des interrogations de cette nature.

A défaut d'une telle consultation, M. Robert Badinter a avancé une autre solution : la consultation de spécialistes. Puisque M. Charles Faugon fait état - sans les citer - de l'avis de juristes, le garde des sceaux lui renvoie la balle en rendant publics les noms et l'avis de ceux qui ne partagent pas le point de vue du président du groupe RPR du

« Sans gagnant ni perdant ? »

Le projet de loi Savary pouvait-il ou non être soumis à référendum ? Poser la question, c'est admettre qu'il y a doute. Ce doute-là, M. Raymond Forni (PS), président de la commission des lois de l'Assemblée nationale, mais aussi rapporteur du projet de loi constitutionnelle, a bien senti qu'il était politiquement gênant. Pour lever ce qui, dit-il, serait un « moyen d'éclaircir le débat, il suggère que le Conseil constitutionnel soit consulté.

« En cas de réponse négative [du Conseil constitutionnel], le Sénat aurait la démonstration que la volonté du président de la République n'est pas d'organiser un plébiscite mais de permettre au peuple d'être consulté sur des questions importantes. En cas de réponse positive, à ce moment-là, il n'y aurait plus aucun obstacle pour que ce référendum sur l'école soit organisé », dit-il.

La consultation de l'Assemblée du Palais-Royal est-elle techniquement possible ? Le Conseil constitutionnel s'est refusé à plusieurs reprises dans le passé à répondre à des interrogations de cette nature.

A défaut d'une telle consultation, M. Robert Badinter a avancé une autre solution : la consultation de spécialistes. Puisque M. Charles Faugon fait état - sans les citer - de l'avis de juristes, le garde des sceaux lui renvoie la balle en rendant publics les noms et l'avis de ceux qui ne partagent pas le point de vue du président du groupe RPR du

M. DUMAS : un véritable détournement de la loi constitutionnelle

Après avoir rendu compte des travaux du conseil des ministres réuni au palais de l'Élysée, le mercredi matin 1^{er} août sous la présidence de M. François Mitterrand, M. Roland Dumas, porte-parole du gouvernement, a assuré que la question de la position prise par la majorité sénatoriale contre le référendum n'avait pas été évoquée. [Nos dernières éditions du 2 août.] Le porte-parole du gouvernement a déclaré : « La situation est claire : après avoir été soumis à un référendum, l'opposition se réfugie aujourd'hui dans une procédure qui n'aura pour effet que de bloquer le débat et d'empêcher la consultation populaire sur la question fondamentale des libertés publiques ».

« DIVERSION » ET « CONFUSION »

Voici le texte de la motion, adoptée par la commission des lois du Sénat, tendant à opposer la question préalable au projet de révision de l'article 11 de la Constitution : « Considérant qu'en vertu de la loi du 5 juillet 1984, en confirmant avec les dispositions de l'article 11 de la Constitution, une motion tendant à proposer au président de la République le projet de loi relatif à la révision de l'article 11 de la Constitution, le Sénat a été amené à se prononcer sur la question de la révision de l'article 11 de la Constitution, sans que l'Assemblée nationale ait eu à se prononcer sur la question de la révision de l'article 11 de la Constitution, ce qui constitue une manœuvre politique qui s'oppose à la volonté claire et déliée du pré-

Le communiqué officiel du conseil des ministres

Le conseil des ministres s'est réuni le mercredi 1^{er} août au palais de l'Élysée sous la présidence de M. François Mitterrand. Au terme des travaux, le communiqué suivant a été diffusé :

• **STATUT DE SAINT-PIERRE-ET-MIQUELON**

Le nouveau statut, qui a reçu l'accord unanime des élus locaux, clarifiera la situation de Saint-Pierre-et-Miquelon au regard des règles communautaires. - Le secrétaire d'Etat chargé des départements et territoires d'outre-mer y a présenté au conseil des ministres un projet de loi relatif au statut de l'archipel de Saint-Pierre-et-Miquelon.

Ce projet a été établi à la demande des élus locaux et à l'issue d'une concertation approfondie avec ces élus et avec les représentants des principales catégories socio-professionnelles. Il a recueilli un avis unanimement favorable du conseil général de Saint-Pierre-et-Miquelon.

Ses principes directeurs sont les suivants :

- 1) Le statut de département d'outre-mer, adopté en 1976, s'étant rapidement révélé inadéquat aux réalités de l'archipel, celui-ci constituera, par application de l'article 72 de la Constitution, une collectivité territoriale nouvelle.
- 2) Cette collectivité s'administrera librement par une assemblée élue, qui conservera le titre de conseil général, mais dont les compétences seront accrues. Outre les pouvoirs fiscaux et douaniers exceptionnels dont bénéficie le conseil général actuel, la nouvelle assemblée recevra également certains des pouvoirs reconnus aux régions d'outre-mer ainsi que des compétences spécifiques en matière d'urbanisme et de logement.
- 3) Le pouvoir exécutif local sera exercé par le président du conseil général, et, sans qu'il y ait lieu à création de services nouveaux, les services de l'Etat seront mis à la disposition permanente de la collectivité nouvelle.
- 4) Un comité économique et social à caractère consultatif sera créé.
- 5) Les fonctionnaires des corps de l'Etat disposant à Saint-Pierre-et-Miquelon d'un statut particulier

Mesures individuelles

- Le conseil des ministres du 1^{er} août a adopté les mesures individuelles suivantes :
- **M. Renaud Vié Le Sage**, professeur d'université, est nommé délégué aux risques majeurs. [M. Renaud Vié Le Sage est né à Aïn Tenouchent (Algérie) le 17 juin 1944. Docteur ès sciences physiques en 1976, il est, depuis 1980, professeur de chimie à l'université de Paris-VII (laboratoire de chimie minérale et milieu naturel) et directeur du groupe de physico-chimie de l'atmosphère associé au CNRS. Président, depuis 1981, du Comité national physique (eau, air, sol, mer, bruit) chargé des programmes de recherches auprès du ministère de l'Environnement, membre, depuis 1983, du Conseil supérieur de la recherche météorologique, du conseil d'administration de l'Agence nationale de la qualité de l'air. M. Vié Le Sage a été, de novembre 1981 à décembre 1983, directeur du Commissariat à l'étude et à la prévention des risques naturels majeurs. En 1979, M. Vié Le Sage a reçu le prix Barad pour ses travaux sur la spectrométrie de fluorescence « X ».]
 - **M. Yves Le Portz**, inspecteur des finances, est nommé président de la Commission des opérations de Bourse.
 - **M. Michel Camedessus**, administrateur civil, est nommé premier sous-gouverneur de la Banque de France. [Né le 1^{er} mai 1933 à Bayonne (Pyrénées-Atlantiques), M. Michel Camedessus est ancien élève de l'ENA. Après un passage à la direction générale de l'Éducation nationale à Alger, il entre, en 1961, comme administrateur civil au mi-

Mesures individuelles

- Le conseil des ministres du 1^{er} août a adopté les mesures individuelles suivantes :
- **M. Renaud Vié Le Sage**, professeur d'université, est nommé délégué aux risques majeurs. [M. Renaud Vié Le Sage est né à Aïn Tenouchent (Algérie) le 17 juin 1944. Docteur ès sciences physiques en 1976, il est, depuis 1980, professeur de chimie à l'université de Paris-VII (laboratoire de chimie minérale et milieu naturel) et directeur du groupe de physico-chimie de l'atmosphère associé au CNRS. Président, depuis 1981, du Comité national physique (eau, air, sol, mer, bruit) chargé des programmes de recherches auprès du ministère de l'Environnement, membre, depuis 1983, du Conseil supérieur de la recherche météorologique, du conseil d'administration de l'Agence nationale de la qualité de l'air. M. Vié Le Sage a été, de novembre 1981 à décembre 1983, directeur du Commissariat à l'étude et à la prévention des risques naturels majeurs. En 1979, M. Vié Le Sage a reçu le prix Barad pour ses travaux sur la spectrométrie de fluorescence « X ».]
 - **M. Yves Le Portz**, inspecteur des finances, est nommé président de la Commission des opérations de Bourse.
 - **M. Michel Camedessus**, administrateur civil, est nommé premier sous-gouverneur de la Banque de France. [Né le 1^{er} mai 1933 à Bayonne (Pyrénées-Atlantiques), M. Michel Camedessus est ancien élève de l'ENA. Après un passage à la direction générale de l'Éducation nationale à Alger, il entre, en 1961, comme administrateur civil au mi-

seront intégrés, sur leur demande, dans les cadres de la fonction publique métropolitaine dans le délai d'un an.

Le nouveau statut clarifiera la situation de Saint-Pierre-et-Miquelon au regard des règles communautaires et des règles communautaires et rendra plus aisé la mise en œuvre de la décentralisation dans ce territoire.

• **ATTRIBUTIONS DES MINISTRES**

Le conseil des ministres a adopté les derniers décrets d'attributions rendus nécessaires par la formation du nouveau gouvernement.

Sur la proposition du premier ministre, le conseil des ministres a adopté six décrets relatifs aux attributions : du ministre de l'Agriculture, du ministre du redéploiement industriel et du commerce extérieur, du ministre de l'Urbanisme, du logement et des transports, du ministre des affaires européennes et porte-parole du gouvernement, du ministre de l'Environnement, du ministre de la recherche et de la technologie.

Tous les départements ministériels dont la compétence a été modifiée sont ainsi pourvus, moins de deux semaines après la formation du gouvernement, de leurs nouveaux décrets d'attributions.

• **SITUATION INTERNATIONALE**

Le ministre des relations extérieures a rendu-compte de sa visite officielle à Buenos Aires du 26 au 29 juillet. Il y a été reçu de manière exceptionnelle. Ses travaux ainsi marqués l'importance que l'Argentine attache à sa relation avec notre pays, la sympathie que la France éprouve pour le renouveau et exemplaire détermination du peuple argentin de retrouver sa place parmi les peuples démocratiques et d'assurer son développement dans le cadre de l'économie de marché.

Une commission générale de coopération a été créée entre l'Argentine et la France. Ses premiers travaux ont fait apparaître de nombreux champs d'action communs sur le plan bilatéral.

Les conséquences du désordre économique et monétaire international actuel ont été l'objet de discussions détaillées. Elles ont fait apparaître la convergence des préoccupations et des ambitions de la France et de l'Argentine dans ce domaine. Aussi, le ministre français et le gouvernement argentin ont souligné la nécessité de conjuguer les efforts des dix pays de la Communauté, ceux de l'Argentine et d'autres pays latino-américains également concernés, en vue d'obtenir, au niveau international, la remise en ordre et la relance que la France ne cesse de demander.

• **SÉCURITÉ ROUTIÈRE**

Développer la prévention sous toutes ses formes, lutter contre l'insécurité routière, mieux faire prendre conscience des responsabilités liées à la conduite automobile. - (Lire en dernière page).

• **DÉVELOPPEMENT DE LA MONÉTIQUE**

La généralisation de la carte à mémoire est désormais possible. - Le ministre délégué chargé des PTT a présenté une communication sur le développement de la monétique.

Les nouveaux moyens de paiement électroniques, et notamment la carte à microprocesseur dite « carte à mémoire », ont connu des progrès considérables au cours des dernières années.

Les expériences réalisées ont montré qu'une généralisation de la carte à mémoire était possible, mais qu'elle passait par un accord sur une technologie unique permettant l'utilisation du même support par tous les réseaux bancaires.

Les accords conclus entre les industriels concernés, comme au sein de la communauté bancaire, permettent aujourd'hui d'envisager une telle généralisation. Ils ouvrent ainsi à l'industrie française un marché potentiel de plusieurs milliards de francs (fabrication de cartes, de terminaux, de logiciels).

ministre des finances. En 1966, il passe à la direction du Trésor où il devient directeur adjoint en 1974. Il est nommé directeur en 1982.

- **M. Jacques Waitzenegger**, directeur général à la Banque de France, est nommé second sous-gouverneur de la Banque de France. [Né le 14 janvier 1925 à Toulouse (Haute-Garonne), M. Jacques Waitzenegger est diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris, il entre à la Banque de France en 1950 en qualité d'inspecteur, devient adjoint à directeur général des services étrangers en 1975, puis directeur général de ce même service en 1980. La même année, il est nommé membre suppléant du comité des gouverneurs des banques centrales de la CEE.]
- **M. Daniel Lobégue**, administrateur civil, est nommé directeur du Trésor. [Né le 4 mai 1943 à Lyon, M. Daniel Lobégue, ancien élève de l'ENA, est entré au ministère de l'économie et des finances, direction du Trésor, en 1969. Il est sous-directeur du service épargne et marché financier en 1980, avant de devenir, en 1981, conseiller technique auprès du premier ministre, M. Pierre Mauroy. En mars 1983, il est nommé sous-directeur du Trésor.]
- **M. Yvon Olivier**, préfet, est nommé directeur général des impôts. [Né le 26 août 1943 à Brest (Finistère), M. Yvon Olivier a passé une partie de sa carrière à la direction générale des impôts (DGI) où il est entré en 1968. Ancien élève de l'ENA (promotion Turgot), sous-

directeur au ministère du budget en 1980, il est, un an après, conseiller technique auprès du ministre de l'Intérieur. En juillet 1983, il est nommé préfet, commissaire de la République de Haute-Loire.]

- **M. Pierre Creyssel**, maître des requêtes au Conseil d'Etat, est nommé conseiller d'Etat hors tour et maintenu en position de congé de longue durée; M. Dieudonné Mandelkern, maître des requêtes au Conseil d'Etat, est nommé conseiller d'Etat hors tour et maintenu en position de détachement de longue durée; M. Jean Groux, maître des requêtes au Conseil d'Etat, est nommé conseiller d'Etat; M. Gilbert Guillaume, conseiller d'Etat, est maintenu en position de détachement de longue durée pour exercer les fonctions de directeur du conseil d'administration d'Air France.
- **M. Victor Maréchal**, est nommé directeur des recherches, études et techniques d'armement.

Le conseil des ministres a prononcé la dissolution du conseil municipal de Montrond-le-Château (Doubs).

les Jeux olympiques

COULEURS DU JOUR

S'appeler Sakamoto et être champion de deux-roues - même s'il s'agit de cyclisme - relève, pour nous francophones, de l'Almanach Vermot. En attendant, c'est le pays du Soleil-Levant à qui revient le premier titre de champion, mercredi 1^{er} août, le pays du Soleil-Levant à qui revient le premier titre de champion, mercredi 1^{er} août, le pays du Soleil-Levant à qui revient le premier titre de champion, mercredi 1^{er} août...

Sourires jaunes, au sens propre, rayonnant du terme : les représentants du continent asiatique ont, en effet, bien entamé ces Jeux de Los Angeles. La principale curiosité réside, évidemment, dans les premiers faits et gestes des compétiteurs chinois, dont le grand retour olympique avait été vivement salué par le public américain lors de la cérémonie d'ouverture. A la fin des Jeux, on pourra peut-être même parler de hauts faits et de chansons de geste.

En tout cas, l'entrée, la rentrée plutôt, a été réussie : et les résultats enregistrés jusqu'à présent, notamment en gymnastique - où l'équipe américaine a manqué d'un rien la médaille d'or -, en tir et en haltérophilie, placent la Chine en deuxième position au tableau d'honneur des médailles.

Si les États-Unis sont largement en tête après la quatrième journée (29 médailles, dont 18 d'or et 9 d'argent, sur 108 distribuées) et paraissent intouchables d'ici à la fin des épreuves, le pays de la Révolution culturelle s'est installé en position de dauphin, avec 13 médailles, dont 6 d'or et 3 d'argent, devant la RFA (10 médailles, dont 3 d'or et 3 d'argent). En quelques années, le sport chinois a réintégré une quarantaine de fédérations internationales, il est sorti de ses frontières pour aller rivaliser et se parfaire, il n'a fait appel à des entraîneurs étrangers. Ceci explique en partie cela.

En venant à Los Angeles, Pékin n'avait pas, pour seule ambition, de faire de la figuration,

Sourires jaunes

même intelligente, de se laisser revêtir de couleurs... nationale, mais de frapper un grand coup. Dès les premiers succès en terre américaine, le *Quotidien du Peuple* a donné le ton, en parlant d'« une percée historique dans les annales sportives de la Chine » et d'« un nouveau grand bond en avant ». A partir de Los Angeles, l'agence Chine nouvelle déploie, chaque jour, une activité fébrile, répercutée par l'ensemble de la presse nationale. Et, en plus des disciplines de la gymnastique, du tir et de l'haltérophilie, dont les épreuves ne sont pas encore totalement terminées, la délégation chinoise peut encore avoir des occasions de pointer, notamment avec son athlète Zhu Jiankun, recordman du monde du saut en hauteur avec 2,39 m, ou grâce à ses volleyeuses.

Avec quatre médailles, dont une d'or, les Japonais n'ont pas pris un départ digne du meilleur tiers de même, ils ont tenu leur rang en gymnastique. Certes, les compétitions de lutte et de cy-

clisme continuent, et, surtout, tout un peuple attend les habituels exploits de ses jaidokas. Mais, dans un pays où l'on touche à tout dans le domaine économique, le plus souvent avec bonheur, il est étonnant que le sport soit aussi peu électrique.

Sourires jaunes, jaunes sourires : avec la Chine et le Japon, la Corée du Sud et Taiwan viennent d'obtenir leur première médaille (respectivement une d'or et une de bronze) et Séoul, organisateur des Jeux 1988, peut compter d'ici à la fin de la manifestation américaine, sur ses lutteurs et ses boxeurs. Sans présumer de performances-surprises que peuvent réaliser, çà et là, des inconnus venus du grand continent, et qui feraient, au figuré cette fois, apparaître une couleur citron dans la minique de leurs adversaires.

MICHEL CASTANG.

PENTATHLON MODERNE

Le bronze des Français et l'or des promoteurs

Los Angeles. - Pour bien comprendre ce qui se passe dans le monde des sports publicitaires à la télévision pour attirer des clients. Avec son golf, son stade, son gymnase, l'écran droit convenait, en effet, parfaitement à l'organisation des épreuves de pentathlon moderne, qui jouit d'un prestige considérable dans l'upper class américaine. L'un des principaux centres d'entraînement au monde est situé au Texas. Pour être parfait, il ne manquait, sur ce site, qu'une piscine de 50 mètres, mais comme il y en avait une à 100 kilomètres et que c'est la distance qu'on peut parcourir pour aller secher son journal, l'affaire fut entendue.

Et pour bien toucher du doigt les difficultés de ce sport qui paraît fait sur mesure pour les héros de bandes dessinées qui montent à cheval, tissent à la carabine, se battent à l'épée, usent et courent, il fallait suivre pendant quatre jours, les tribulations du Français Joël Bouzou.

Troisième des championnats du monde en 1982, puis deuxième des

championnats 1983, ce professeur d'éducation physique d'Anch (Gros) faisait figure de super-favori en l'absence des Soviétiques et des Hongrois qui sont les véritables maîtres de la spécialité.

On a cependant l'habitude de dire qu'un pentathlon se dispute, par définition, sur cinq épreuves et qu'il ne faut pas perdre courage en cas d'échec dans les disciplines préliminaires. C'était d'autant plus justifié, dans ce cas, que le deuxième jour était consacré à l'escrime, qui est l'un des points forts de Bouzou. Il aurait pu, en effet, envisager une carrière en équipe nationale. Mais lundi, le vice-champion du monde avait perdu toute confiance dans son bras. Dans cette épreuve très particulière où chaque concurrent affronte tous les autres sur une touche, il accumula les défaites et s'enfonça encore plus dans les profondeurs du classement. En revanche, ses deux compatriotes, Didier Boubo et Paul Four, s'en étaient tirés un peu mieux.

Bouzou devait alors se mettre au service du groupe sans plus rien espérer pour lui-même. Il se jeta à l'eau, mardi, pour un 300 mètres qui faillit noyer définitivement les espoirs des Français qui se retrouvèrent sixième. La dernière journée est consacrée au tir et à la course à campagne qui sont les meilleurs atouts de Bouzou. Cette fois, son bras ne trembla pas et il n'eut pas les jambes coupées par l'effort. Il remporta plus de 2 300 points qui permirent à l'équipe de passer les Suisses et les Mexicains et surtout de venir « mourir » à seulement 3 points de la médaille d'argent reportée par les Américains.

ALAIN GRAUDO.

Individuellement, Paul Four se classait en sixième position. Bouzou était dix-septième et près de 400 points du vainqueur, l'Italien Daniel Masala. Et avec beaucoup de regrets, s'il avait bénéficié du tirage au sort de l'Italien, le premier jour, il aurait sérieusement pu briguer une place sur le podium. Mais peut-être pas la première car l'arrivée du cross, qui désigne le plus souvent le vainqueur, a montré que celui-ci avait la chance avec lui. Le Suédois Svante Rasmuson l'avait dépassé à moins de 800 mètres de l'arrivée. Toutefois, le Scandinave avait prouvé de ses forces. L'implacable soleil californien consuma ses réserves, et il approchait du but en titubant lorsqu'il heurta un poteau.

« Sonné » par le choc, il dut s'arrêter, et Masala finit par le précéder de près de deux secondes. Le public lui fit un triomphe d'empereur romain ainsi qu'à l'équipe américaine classée deuxième. Le promoteur de Coto-de-Casa ne pouvait rêver plus belle journée.

ALAIN GRAUDO.

ESCRIME

D'Artagnan au pays de Buffalo Bill

Los Angeles. - C'était il y a une semaine, à Escondido, cette petite ville près de la frontière mexicaine où les escrimeurs français ont fait retraite avant le début des Jeux. D'Artagnan venait de s'installer au pays de Buffalo Bill. Philippe Omnes, la fin d'un entraînement, tentait, dans un anglais maladroite, d'expliquer à ce jeune spectateur d'une dizaine d'années comment se tient un fleuret : « Tu prends la poignée ici, tu mets ton pouce là... ». Le petit cow-boy regardait avec de grands yeux cet instrument désuet, survivant de longs siècles d'une histoire qui n'est pas celle de son jeune pays.

C'est le même Philippe Omnes qui, mercredi, à Long-Beach, a pris date pour un podium olympique. Si on se fie aux impressions de la première journée consacrée aux éliminatoires du fleuret, l'affaire devrait jouer entre trois hommes : l'Italien Andrea Borella, l'Allemand de l'Ouest Matthias Gey et le Français Philippe Omnes. Borella a survécu les débats, remportant tous ses assauts de la journée (treize). Gey n'a subi qu'une seule défaite, face au Français Pietruska au deuxième tour (5-3). Philippe Omnes, après des débuts plutôt fébriles et une défaite face à l'Israélien Hattuel (5-4), a réussi, par la suite, un parcours impressionnant, en dépit d'un revers sans conséquences au troisième tour face à l'Italien Numa, vainqueur par 5 touches à 4 après avoir été mené 4 à 2.

ALAIN GRAUDO.

ESCRIME

D'Artagnan au pays de Buffalo Bill

Los Angeles. - C'était il y a une semaine, à Escondido, cette petite ville près de la frontière mexicaine où les escrimeurs français ont fait retraite avant le début des Jeux. D'Artagnan venait de s'installer au pays de Buffalo Bill. Philippe Omnes, la fin d'un entraînement, tentait, dans un anglais maladroite, d'expliquer à ce jeune spectateur d'une dizaine d'années comment se tient un fleuret : « Tu prends la poignée ici, tu mets ton pouce là... ». Le petit cow-boy regardait avec de grands yeux cet instrument désuet, survivant de longs siècles d'une histoire qui n'est pas celle de son jeune pays.

C'est le même Philippe Omnes qui, mercredi, à Long-Beach, a pris date pour un podium olympique. Si on se fie aux impressions de la première journée consacrée aux éliminatoires du fleuret, l'affaire devrait jouer entre trois hommes : l'Italien Andrea Borella, l'Allemand de l'Ouest Matthias Gey et le Français Philippe Omnes. Borella a survécu les débats, remportant tous ses assauts de la journée (treize). Gey n'a subi qu'une seule défaite, face au Français Pietruska au deuxième tour (5-3). Philippe Omnes, après des débuts plutôt fébriles et une défaite face à l'Israélien Hattuel (5-4), a réussi, par la suite, un parcours impressionnant, en dépit d'un revers sans conséquences au troisième tour face à l'Italien Numa, vainqueur par 5 touches à 4 après avoir été mené 4 à 2.

ALAIN GRAUDO.

BOXE

Mark la dynamite

De notre envoyé spécial

Los Angeles. - Depuis que nous sommes installés à une portée de fusil des studios d'Hollywood, il ne se passe pas une matinée sans qu'une histoire merveilleuse nous soit rapportée par le numéro olympique. Hier, c'était l'apothéose de la légende des vétérans dans le piscine McDonald. Avant-hier, c'était la gentille « love story » de deux cyclistes dans les dunes de Mission Viejo.

Aujourd'hui, nous avons eu droit à un zoom sur le « beef made man » à l'américaine.

C'était l'heure où les dealers de China Town vendent des paradis artificiels sous enveloppes plastiques, où les motards de la police vont demander de verrouiller les portières des voitures, où une foule moite s'entassait dans les gradins du Forum de 1932 pour le concert nocturne de boxe.

Sur la ring, le Péruvien Carlos Reyes, remerciait les dieux de ses ancêtres et les membres du Comité international olympique d'avoir imposé le port du casque pour ce tournoi. Mais les coups de l'Américain Mark Brendel l'espèrent pourtant trois fois au tapis avant que l'arbitre ne le renvoie dans son coin finir son cauchemar de pugilat. En venant à Los Angeles, il avait rejoint d'un jour la magie d'un décalage horaire, mais en se retrouvant face à l'Américain Mark Brendel, son espérance de vie avait, tout à coup, singulièrement diminué.

On nous avait annoncé une sorte de Mohamed Ali, version poids mi-moyen, on avait été en dessous de la vérité. Ce Brendel est véritablement de la dynamite dans les poings. A la voir frapper dans toutes les positions, on s'instamment compris pourquoi il a le palmarès, unique dans les annales du ring, de cent quatre victoires pour une seule défaite, contenée au demeurant. Et on a compris, en même temps, pourquoi il est d'ores et déjà une aussi grande star que Carl Lewis au hit parade olympique. Sa vie correspond tout bonnement au scénario du film de Silvester Stallone, Rocky.

Surtout, vos vœux de bons gars, voici le vie extraordinaire

BOXE

Mark la dynamite

De notre envoyé spécial

Los Angeles. - Depuis que nous sommes installés à une portée de fusil des studios d'Hollywood, il ne se passe pas une matinée sans qu'une histoire merveilleuse nous soit rapportée par le numéro olympique. Hier, c'était l'apothéose de la légende des vétérans dans le piscine McDonald. Avant-hier, c'était la gentille « love story » de deux cyclistes dans les dunes de Mission Viejo.

Aujourd'hui, nous avons eu droit à un zoom sur le « beef made man » à l'américaine.

C'était l'heure où les dealers de China Town vendent des paradis artificiels sous enveloppes plastiques, où les motards de la police vont demander de verrouiller les portières des voitures, où une foule moite s'entassait dans les gradins du Forum de 1932 pour le concert nocturne de boxe.

Sur la ring, le Péruvien Carlos Reyes, remerciait les dieux de ses ancêtres et les membres du Comité international olympique d'avoir imposé le port du casque pour ce tournoi. Mais les coups de l'Américain Mark Brendel l'espèrent pourtant trois fois au tapis avant que l'arbitre ne le renvoie dans son coin finir son cauchemar de pugilat. En venant à Los Angeles, il avait rejoint d'un jour la magie d'un décalage horaire, mais en se retrouvant face à l'Américain Mark Brendel, son espérance de vie avait, tout à coup, singulièrement diminué.

On nous avait annoncé une sorte de Mohamed Ali, version poids mi-moyen, on avait été en dessous de la vérité. Ce Brendel est véritablement de la dynamite dans les poings. A la voir frapper dans toutes les positions, on s'instamment compris pourquoi il a le palmarès, unique dans les annales du ring, de cent quatre victoires pour une seule défaite, contenée au demeurant. Et on a compris, en même temps, pourquoi il est d'ores et déjà une aussi grande star que Carl Lewis au hit parade olympique. Sa vie correspond tout bonnement au scénario du film de Silvester Stallone, Rocky.

Surtout, vos vœux de bons gars, voici le vie extraordinaire

UNE VILLE FANTÔME

De notre envoyé spécial

Los Angeles. - La grande métropole californienne n'est pas encore une ville fantôme, comme on en voit dans les westerns, mais, à en croire les « Angeles », c'est tout comme. Les journaux locaux font état de nombreux décès sans explication, de personnes qui disparaissent sans laisser de nouvelles, de personnes qui meurent sans que l'on sache pourquoi.

Contrairement aux prévisions apocalyptiques qui étaient faites quelques jours encore avant les Jeux, il n'y a pas eu de panique à l'aéroport, pas d'embouteillages monstres sur les autoroutes. Bien que tous les billets pour les compétitions depuis dimanche ont été vendus, les deux jours de compétition ont été complétés le tableau. Le Roumain Kuk et le Japonais Umeyama étant capables de jouer les trouble-fête.

ALAIN GRAUDO.

UNE VILLE FANTÔME

De notre envoyé spécial

Los Angeles. - La grande métropole californienne n'est pas encore une ville fantôme, comme on en voit dans les westerns, mais, à en croire les « Angeles », c'est tout comme. Les journaux locaux font état de nombreux décès sans explication, de personnes qui disparaissent sans laisser de nouvelles, de personnes qui meurent sans que l'on sache pourquoi.

Contrairement aux prévisions apocalyptiques qui étaient faites quelques jours encore avant les Jeux, il n'y a pas eu de panique à l'aéroport, pas d'embouteillages monstres sur les autoroutes. Bien que tous les billets pour les compétitions depuis dimanche ont été vendus, les deux jours de compétition ont été complétés le tableau. Le Roumain Kuk et le Japonais Umeyama étant capables de jouer les trouble-fête.

ALAIN GRAUDO.

OS:1011701

de Los Angeles



ATHLÉTISME

CARL LEWIS : « J'AI UN TALENT EXTRAORDINAIRE »

(De notre envoyé spécial.)

Los Angeles. — Carl Lewis. Sœur Carole Lewis. Papa Bill Lewis. Maman Evelyn Lewis. Conférence de presse en famille, six cents journalistes pour le grand Carl, tee-shirt en soie rouge sans manches, une demi-heure de retard pour le principe. Carl Lewis a reçu la presse en audience. Un peu prématuré peut-être ? Un peu comme si les quatre médailles d'or prévues étaient déjà attribuées. « Je ne pense pas que cela puisse constituer un inconvénient. Je suis Carl Lewis. J'ai un talent extraordinaire. Je ne vois pas comment je pourrais rater l'or et je ne cours pas pour le principe. Toute la gloire en sera pour Dieu et pour mon pays. »

Carl Lewis a corvé la presse à ses épousailles avec la gloire. Non pas qu'il pense aux records « Moi je cours pour gagner. » Non pas qu'il veuille se faire connaître aux championnats du monde d'Helsinki : « J'ai gagné mais j'ai l'impression que cela remonte à cent ans. Ici c'est autre chose, je suis chez moi. » Non pas qu'il ait toujours eu la juste notion de son exceptionnel talent : « Tout mécano, dans le club d'athlétisme, je me débrouillais bien, sans plus. C'est seulement en grandissant que je me suis rendu compte que j'avais de la valeur. Surtout à l'université que j'ai envisagé de devenir le meilleur du monde. »

Carl Lewis promettait Carl Lewis. Pour après. Pour ce moment où son imprésario, homme d'affaires, Joe Douglas, envisage d'en faire une valeur « bientôt égale à celle de Michael Jackson. Il y a des contrats en discussion, mais évidemment rien n'est signé. La publicité que vous lui faites augmente sa valeur. »

Carl Lewis valeur montante, valeur-dollar. Amateur ou professionnel ? « La professionnelle c'est celle qui parle de l'argent qu'il gagne. Devient professionnelle, c'est savoir qu'on a la possibilité de gagner des millions de dollars. Je n'en suis pas encore là. » Mais pas loin, dit-on, et même si cela était, ce qu'il dément, il ne trouve pas cela « choquant ». « Pour ces Jeux, des millions de dollars ont été engagés par des sociétés qui espèrent bien en tirer profit. Je ne vois pas pourquoi les athlètes... »

Carl Lewis aime les belles voitures, l'argenterie, le cristal, les arts, la musique. Il aime la vie, et à celui qui lui demande, un peu stupéfait, ce qu'il souhaiterait être dans une prochaine vie, sprinter, président des États-Unis, ou star à Hollywood, il répond : « Je sais déjà m'occuper de cette vie-là. » Il s'en occupe en effet. Papa Bill trouve tout cela « sensationnel ». Maman Evelyn juge tout ceci « merveilleux ». Sœur Carole gagnera le saut en longueur. Et Carl, en 1985, dans un autre siècle, « se remettra à la course de haies ». »

Sans renoncer à rien, sans sacrifices ? « Je suis le seul à le savoir, je pourrais donc vous raconter n'importe quoi. Mais je n'ai pas l'impression d'avoir fait de gros sacrifices, puisque je n'ai rien connu d'autre que l'école et l'athlétisme. »

P. G.

UN ÉTRANGE « SUIVEUR »

Los Angeles (AFP). — Un automobiliste, en possession d'explosifs de fabrication artisanale, qui suivait un car transportant des athlètes français, italiens et japonais, a été arrêté mardi 31 juillet à Los Angeles. John S. Blackwell, âgé de 38 ans, sans profession, a été interpellé, après que le conducteur de l'autobus eut prévenu la police par radio qu'il était suivi par un véhicule suspect.

Les enquêteurs ont alors découvert, dans la voiture, des explosifs et du matériel de combat utilisé pour les arts martiaux. Une fouille au domicile du « suiveur » a permis de découvrir d'autres explosifs.

John S. Blackwell, qui n'a pu payer la caution de 200000 dollars (environ 1,7 million de francs) exigée pour sa mise en liberté provisoire, doit être jugé jeudi 2 août. Selon les enquêteurs, il a expliqué qu'il suivait l'autobus « sans aucune mauvaise intention », et seulement « par devoir patriotique, pour protéger les athlètes ».

SPORTS ÉQUESTRES

Sous le signe de Zorro

De notre envoyé spécial

Los Angeles. — Une foule considérable estimée à cent cinquante mille personnes, soit le triple de ce qu'annonçaient les responsables, s'est installée, mercredi, sur les pelouses de Fairbanks Ranch pour le deuxième jour du parcours complet d'équitation. Un public très bon chic bon genre, arrivé là au terme d'embouteillages monstres qui s'étaient étalés tôt dans la matinée sur une centaine de kilomètres entre Los Angeles et les premiers faubourgs de San-Diego est à quelques 200 kilomètres au sud du cœur de Los Angeles, matérialisé par le centre de presse installé à Convention Center.

Cela pour dire que suivre, durant ces Jeux olympiques, plusieurs disciplines relevant de la propreté tant sont éloignés les uns des autres les stades et tant sont dispersées les installations. Ajoutons que, contrairement aux apparences, peu de facilités particulières sont données aux journalistes.

On en voudra pour preuve précisément la prétendue salle de presse installée ici à Fairbanks, luxueuse contre d'équitation, qui n'est en fait qu'une tente ouverte à tous les vents, et à tous, du palefrenier au membre du service d'ordre installé là, au besoin avec des amis, et qui commentent bruyamment les résultats que rapporte l'unique poste de télévision disponible. Ne mentionnons que pour mémoire les rares machines à écrire, uniquement en anglais, et les quelques téléphones pris d'assaut à toute nouvelle qui tombe dans le brouhaha. Ne parlons pas non plus de l'interdiction faite aux journalistes présents de fréquenter l'unique restaurant du club.

Mais revenons à nos chevaux, et au moins à cette foule immense débarquée ici dans l'enthousiasme. Tout semble indiquer que la Californie avait donné, mercredi, rendez-vous aux plus belles filles de la côte ouest. Shorts plus que courts, viâtes aux couleurs de la grande

Amérique, le plus souvent petit drapeau étoilé en main, elles ont brouillé, étalées sur l'herbe, prêtes à applaudir si le cavalier — de préférence originaire du pays — passait l'obstacle sans encombre, ou à pousser des cris d'effroi si, dans la chute, le cheval restait à terre. Car, ici, aujourd'hui, des chevaux et des hommes pouvaient mourir.

Dans le concours complet d'équitation, le deuxième jour de la compétition est consacré à un cross-country qui, sous cette sinistre appellation, cache à nos yeux tant de mercurielles que de cavaliers qui y participent. Le parcours mesure environ 21 kilomètres et se divise en diverses phases. A Fairbanks, les cavaliers avaient à parcourir d'abord 4,190 km à travers champs, puis 3,105 km encombrés de neuf obstacles, puis 11,770 km de chemins de terre, et enfin 7,410 km comportant trente-trois obstacles.

Comme le choix du dispositif est laissé aux organisateurs, les cavaliers ont eu droit à certaines particularités, telles qu'une palissade disposée en Z, appelée bien sûr le « signe de Zorro », et que l'on doit passer deux fois, ou encore, à l'entrée d'une bourgade, une porte étroite à franchir, ce qui a considérablement effrayé certains chevaux. Tout refus d'un cheval devant l'obstacle, tout détour pour l'éviter, entraînent pour le cavalier, évidemment, des pénalités. Aussi peut-on imaginer dans une telle épreuve, qui réunit des cavaliers de très haut niveau, combien, à la fin des parcours, les participants sont épuisés. Car, bien sûr, des temps minimum sont imposés pour les différentes phases de la course.

Le spectacle est angoissant pour qui n'est pas un combattant. Le parcours bien tracé, ici, a permis d'éviter les accidents. Si les chutes ont été nom-

breuses, rien de grave ne s'est produit et l'ambiance est restée au grand, ce qui n'est pas si courant dans cette discipline.

Chapeaux mexicains

La plupart des chevaux qui ont connu des difficultés ont rencontré un obstacle, le numéro 7, qui apparaissait comme un grand relatif simple. En fait, le cheval devait entrer dans la rivière, monter sur un ponton, plonger à nouveau dans l'eau pour, ensuite, sauter une palissade. Les chevaux rittés ont imaginé devant ces pièges toutes sortes de solutions qui n'étaient strictement pas prévues au programme des organisateurs.

Alors que l'équipe de France s'était classée troisième, mardi, après le dressage, avec Marie-Cristine Duruy sur Harley, Armand Bigot sur Jacques du Bois, Daniel Nion sur Jérôme A et Pascal Morvilliers sur Gulliver B, le cross de mercredi l'a ramené à la quatrième place, derrière les États-Unis, la Grande-Bretagne et l'Allemagne. En concours individuel, l'Américaine Karen Stives, toute blonde et triomphante, mène la danse. Il y a pour elle comme une médaille d'or dans l'air.

Le jumping sera à l'honneur le 3 août. Les Français ont leur épingle du jeu à l'issue de ce troisième jour moins éprouvant ?

Pour sa part, à la fin de ce terrible deuxième jour, la police, qui occupe toutes les collines dominant le site de Fairbanks, avec armes, bagages, hélicoptères et cuisine roulante, a laissé à la nuit qui tombe, les crâtes libres au passage d'étranges cavaliers aux chapeaux mexicains venus là, comme dans le Retour de Zorro, jeter un coup d'œil dans la vallée. En bas, des milliers de voitures quittaient les parcs, dans la poussière, en direction du nord.

CLAUDE LAMOTTE.

GYMNASTIQUE

Juge de paix et « jugesses »

De notre envoyé spécial

Los Angeles. — Tombera, tombera pas ? Cinq « cents » sur la quarante-deux, jeune Germaine puisque, paraît-il, il n'y a plus, en Olympie, d'Allemagne fédérale. Elle n'est pas tombée, perdu.

La poutre, c'est l'honneur. L'instrument de torture, le falot de la gymnaste. Et ces belles dames en veste jaune et nacud papillon rouge, bourreaux en habit de gala, pomponnées, bichonnées, frisées, oxygénées ? Des juges ? Des « jugesses » plutôt, comme dames patronesses, des tyrans qui sont là, à deux mètres, et salivent, vestales acariâtres, gardiennes cyniques de l'ordre gymnique. Elles ne notent pas, elles sanctionnent. Elles ne donnent pas des points, elles en retirent. L'idée même que ces membres répressives aient pu être gymnastes, il y a un siècle, et subir les mêmes avanies n'arrangera pas leur cas.

Elles devraient savoir pourtant. Savoir qu'un orteil qui s'écarte du carré bleu du tapis ne mérite pas si féroce répression, drapeau jaune et retrait automatique de points. Savoir qu'on peut être la meilleure et, pour une glissade, se voir condamnée à quatre ans d'entraînements forcés. Savoir que dans un sport il y a la règle et aussi l'esprit.

La gymnastique a trop de règles pour avoir encore beaucoup d'esprit. Et voilà que vient l'envie de crier « mort aux juges » ! comme l'on pense « mort aux vaches » ! devant tant d'omnipotence imputable. Car, à admettre la règle comme valeur suprême, autant préférer qu'elle soit la même pour tout le monde. Y compris pour nos juges. Or qu'a-t-on constaté, pendant ces trois jours, sinon qu'elles avaient des humeurs variables ? Juges du matin, égarées ; juges du soir, espoir. Eh oui, c'est ainsi, et ce n'est pas normal, pas davantage que de voir ces dames, qui marchent si bien au pas, ne pas juger d'un même mouvement, toutes drapées dans le grand drap de l'olympisme, avec Est ou Ouest en tête.

Rondeurs coupables

Il suffit. Ne jetons pas davantage l'opprobre sur une si belle profession, puisque cela en est une, que d'être bénévoles sportifs. Au-delà, il faisait bien bleu sur Pauley Paudion, en passe de devenir notre référence tertiaire, et les filles-sandwiches sur patins à roulettes, invention californienne de la meilleure venue, sillonnaient joyeusement le campus. Il faisait si beau que dans le gymnase, lors d'une première série sans autre importance que l'attribution de la quatrième place, il avait fallu avoir recours à des stratagèmes pour fixer l'attention. Constaté par exemple que les Germaines avaient des rondeurs coupables pour des gymnastes de l'ère spatiale. Chacun sait maintenant que la gymnastique féminine a horreur du plein.

Vérifier aussi que les Canadiennes avaient une bien jolie manière de se rouler sur le tapis, sur un air de smurf. Se prendre enfin d'affection pour Makko Morio, de Tokyo, modèle de poche : 1,38 m, 33,5 kg, gymnaste à transistor. Non pas qu'elle ait été la meilleure ou la plus belle. Mais la voir courir comme un dromadaire, ses petites pattes de lapin moulinant la moquette, la voir, puce dansante, sautiller sur la poutre, ah, quel délice ! Makko Morio, de Tokyo, saluant son professeur, discutant en deux à la japonaise, qu'elle ait bien ou mal fait, a éclairé notre après-midi.

Puis vient l'heure de passer dans la cour des dames, si l'on peut dire, Roumaines, Américaines et Chinoises. Un nouveau challenge comme l'on dit ici, un nouveau défi, l'espoir vaguement insensé pour les Américaines de enlifer les Roumaines sur le fil.

Insensé en effet. Car, à défaut de produire, pour l'instant, une Nadia Comaneci, c'est-à-dire l'exception, l'usine de robotique gymnique de Bucarest sort aujourd'hui en série des gymnastes tout terrain. Quelle équipe ! Six filles copie conforme, interchangeables, toutes pour une, une pour toutes. Que la meilleure présumée, Lavinia Agache craque, comme ce fut le cas ce mercredi et, cloc-cloc, l'entraîneur roumain sort de son chapeau une, deux autres, modèles à l'identique.

L'effet masse des Roumaines

Contre cela, l'effet masse, rien à faire. Même si l'on est américain chez soi, avec l'envie de les manger toutes crues. Même si l'on s'appelle Mary Lou Retton, avec des idées de victoire plein la tête. La Virginienne, vous savez, « gymn machine », est beau dire, tirer, pousser ses partenaires, tyranniser les barres asymétriques, dompter à la perfection le saut de cheval, voler au-dessus du tapis, il n'y avait rien à faire contre l'autre machine, collective celle-là.

Au deuxième exercice, la poutre précisément, juge de paix, juge de genre, tout fut dit dès lors que deux des filles vécues comme la bannière étoilée se retrouvèrent sur le plancher des humbles. L'affaire était entendue, même si les Américaines ne voulaient rien entendre, se battant comme des folles, et révolutionnant le stade. On parle là, d'abord, de Julianne McNamara, belle plante et pécheresse repentie, tombée de sa poutre pour mieux ensuite un somptueux 10 au sol, après un autre aux barres asymétriques. On parle aussi bien sûr de Mary Lou Retton, qui en fait tellement, trop, des tonnes, que cela en devient fascinant cette volonté de vaincre. La voilà en tête avant le concours individuel de vendredi.

Mais rien n'y fit, l'ordre gymnique avait été respecté. Et six jeunes Chinoises, mignonnes comme des coeurs, brise parfumée sur cette lutte torride, finir à leur place, la troisième. Il se pourrait bien, à les voir si talentueuses, si déléçes, si raffraibissantes, qu'il ne se soit agi là que du premier et dernier avertissement. Il n'est que temps de prendre les médailles d'or.

PIERRE GEORGES.

LES RÉSULTATS

90 kg

1. Steven Fraser (E-U) ; 2. Ilie Matei (Rom) ; 3. Franck (Suisse) ; 4. Jean-François Court (Fr.).

Dans la catégorie des 74 kg, le Français Martial Mischler a été battu par le Suédois Roger Tallroth par disqualification.

Pentathlon moderne

1. Daniele Massala (Ita.), 5 469 pts ; 2. Svante Rasmussen (Sue.), 5 456 pts ; 3. Carlo Massullo (Ita.), 5 406 pts ; 4. Paul Four (Fra.), 5 287 pts ; 5. Diérier Boube (Fra.), 5 186 pts ; 6. Jodi Bouzon (Fra.), 5 092 pts.

Par équipes : 1. Italie, 16 060 pts ; 2. États-Unis, 15 568 pts ; 3. France, 15 565.

Sports équestres

Après la deuxième épreuve (cross-country), les Français Pascal Morvilliers (63 pts de pénalité), Armand Bigot (66), et Daniel Nion (110 pts) occupent, respectivement, la 6^e, la 21^e place et la 28^e place du classement individuel provisoire. L'Américaine Karen Stives est en tête de la compétition avec 49,20 pts de classement général provisoire, les États-Unis (176 pts) sont premiers devant la Grande-Bretagne (184,20 pts), la RFA (234 pts) et la France (236,30 pts).

Tir

MESSIEURS
Carabine petit calibre
trois positions
1. Malcolm Cooper (G.-B.), 1 173 pts ; 2. Jean-Louis (Sui.), 1 163 pts ; 3. Alan Allan (G.-B.), 1 162 pts ; 4. Jean-Pierre Amat, 1 150 pts ; 5. Michel Bury, 1 147.

Voile

Deuxième régates
Plaque à voile
Le Français Gildas Guillemet a terminé à la 6^e place. L'Américain Randall

HORS-JEUX

Mourir... de courir

De notre correspondant

Washington. — « Vous n'avez pas vraiment couru un bon marathon si vous ne tombez pas mort sur le ligne d'arrivée. » La formule, inscrite sur le maillot d'un des innombrables coureurs amateurs quinquagénaires, n'est pas humanitaire. Quelques jours plus tard, il était mort d'une crise cardiaque, après avoir fait ce qu'il considérait sans doute comme un « bon » marathon. Il y a une quinzaine de jours, un autre coureur du même âge, celui-là très connu, succomba également à une crise cardiaque pendant sa course quotidienne de 15 à 20 kilomètres.

Il s'agissait de James Fixx, véritable apôtre du jogging, apostolat très rentable puisque ses livres célébrant les vertus de la course pour le corps et l'esprit font de lui un millionnaire. Fixx paraît et écrivait en termes quasi mystiques de ce qu'il, pour beaucoup, a cessé d'être un exercice ou une distraction et est devenu une véritable drogue sociale par d'innombrables clubs de santé », la plupart très prospères.

La mort subite de James Fixx, véritable apôtre du jogging, apostolat très rentable puisque ses livres célébrant les vertus de la course pour le corps et l'esprit font de lui un millionnaire. Fixx paraît et écrivait en termes quasi mystiques de ce qu'il, pour beaucoup, a cessé d'être un exercice ou une distraction et est devenu une véritable drogue sociale par d'innombrables clubs de santé », la plupart très prospères.

cas, assurant les médecins, il est vraisemblable que le jogging a prolongé sa vie.

Les psychiatres sont beaucoup plus sceptiques sur les vertus de l'exercice. Selon la professeur Yates et ses collègues de l'université de l'Arizona, le jogging est devenu pour beaucoup une sorte d'obsession, une drogue qui leur permet de compenser les frustrations ou le vide de leur vie professionnelle et personnelle. Le docteur Callen, professeur de psychiatrie à l'université de l'Orégon, évalue à 25 % le nombre des « coureurs » névrosés, à la recherche de leur identité et voulant donner un sens à leur vie, au prix d'un effort qui risque d'altérer leur santé ou même de les tuer.

Les psychiatres de l'Arizona assimilent le « coureur » à l'anorexique, à l'impuissant un sociétisme dangereux par lequel il veut se différencier du commun des mortels. « Quand mon cœur cogne dans ma poitrine, je découvre jusqu'où je peux aller, au-delà de la raison ; une fois la course finie, je sais vraiment ce que je suis », écrit Fixx. Le professeur Yates estime que, pour le fanatique du jogging,

l'objectif à atteindre est moins important que l'effort pour y arriver. Non seulement il veut se dépasser lui-même, aller jusqu'au bout et même au-delà de ses forces, mais encore il veut ignorer la douleur. Beaucoup en fait se servent de remèdes ou de certaines techniques pour surmonter la souffrance. Pour M. Michael Sacks, professeur de psychiatrie à l'université Cornell, ils ne peuvent accepter d'arrêter de courir car ils devraient reconnaître ce qu'ils ont toujours craint : d'admettre leur vulnérabilité. Le professeur Yates note que ceux qui ne peuvent plus courir passent par une phase de dépression et d'angoisse qui les pousse à continuer en dépit des blessures, de la maladie, de l'âge et des conseils des médecins. Bref, ils adoptent une attitude désraisonnable, qui peut les amener à une incapacité permanente, voire à la mort.

Sans aller jusqu'à affirmer qu'un coureur sur quatre est un malade mental, on peut admettre que le jogging n'est qu'un exercice salutaire que s'il est pratiqué avec modération. Personna n'est devenu immortel ni n'a trouvé son identité ou un sens à la vie... en courant.

H. P.

poètes du temps présent

- Gérald BULT
« DERRIÈRE LA PORTE FERMÉE »
64 pages, 35,30 F.T.T.C.
- Christine de LONTRE
« HÉTÉROKLITOS »
80 pages, 35,30 F.T.T.C.
- Solange BROUILLET
« JUBILATION »
48 pages, 33,20 F.T.T.C.
- Alain BLANC
« NEIGE »
64 pages, 37,50 F.T.T.C.
- Jeanne LAMARD
« QUELQUES LARMES DE POÉSIE »
48 pages, 33,20 F.T.T.C.
- Katia MEYEL
« INSTANTANÉS »
80 pages, 40,70 F.T.T.C.
- Alain BAYLE
« PHILOESIE »
64 pages, 35,30 F.T.T.C.
- Pol CHRÉTIEU
« LA PULPE ET LE NOYAU »
120 pages, 45,00 F.T.T.C.
- Hervé RENIER
« ALORS COMME ÇA... »
64 pages, 35,30 F.T.T.C.
- Marie-Joséphine RICHARO
« UN BOUQUET DE PENSÉES »
64 pages, 35,30 F.T.T.C.
- Andrée ESNÉE-ROSELLO
« MÉLANCOLIE D'OUTRE-MER »
80 pages, 37,50 F.T.T.C.
- Corinne HENNE
« MÉDITATIONS »
48 pages, 33,20 F.T.T.C.
- Pierre HABREKORN
« BÊTES HISTOIRES DE BÊTES »
72 pages, 45,00 F.T.T.C.
- Nichèle ROSEBY
« IL N'Y A PAS DE BONS NUMÉROS »
88 pages, 40,70 F.T.T.C.
- Dany VIGNE
« LA PLUME BLANCHE »
128 pages, 45,00 F.T.T.C.
- Robert BEAUSSIEUX
« INTRA MUROS »
96 pages, 40,70 F.T.T.C.
- Joëlle BINET
« DÉMARCHE POÉTIQUE »
80 pages, 35,30 F.T.T.C.
- Robert OESHORS
« LA-BAS AU GRÉ DU VENT »
112 pages, 40,70 F.T.T.C.

- Anyse ACLOQUE
« A TRAVERS LE TEMPS »
96 pages, 40,70 F.T.T.C.
- Thomas VAGN HANSEN
« ELLE S'APPELAIT MONIQUE »
48 pages, 33,20 F.T.T.C.
- Thierry ALLONAS
« PEACE OF MIND »
48 pages, 33,20 F.T.T.C.
- Louisa Dominique Gaëtan MASSEBEUF
« A TIRE-D'AILE »
128 pages, 45,00 F.T.T.C.
- Jeannine WEISHEIMER
« NUANCES POÉTIQUES »
48 pages, 33,20 F.T.T.C.
- Fred BOLNET
« LES NUAGES LOURDS »
48 pages, 35,30 F.T.T.C.
- Jeannette MICHON
« HEUREUX QUI COMME MOI »
48 pages, 33,20 F.T.T.C.
- Patrick CAMUS
« ENVOYEZ C'EST PESÉ »
184 pages, 57,80 F.T.T.C.
- Eveline AUOARO
« AUX QUATRE COINS DE MON CŒUR »
64 pages, 35,30 F.T.T.C.
- Alain CHADELAUD
« FACETTES DE VIE »
80 pages, 38,50 F.T.T.C.
- Alain PORCHER
« COMMENT ET POURQUOI ? »
96 pages, 40,70 F.T.T.C.
- Fanny ROME
« TE FEIA TERE »
64 pages, 35,30 F.T.T.C.
- Andrée BEDECARRAX-FISCHER
« LA JOIE RETROUVÉE »
64 pages, 35,30 F.T.T.C.
- Mario-Christine DUTHEL
« LES SENSATIONS »
64 pages, 35,30 F.T.T.C.
- Jacqueline PASCHETTA
« L'OR ET L'OMBRE »
96 pages, 40,70 F.T.T.C.
- Philippe CHAUMONTEUIL
« AURORE »
80 pages, 40,70 F.T.T.C.
- Pascal BEDNARCZYK
« LE MONDE A MES YEUX »
48 pages, 33,20 F.T.T.C.
- André GOUVENALX
« BONBONS ACIDULÉS »
128 pages, 45 F.T.T.C.

- Pat BEARN
« L'INSTANT POÉTIQUE »
80 pages, 39,60 F.T.T.C.
- Daniel LACOSTE
« MOTS DE TÊTE »
48 pages, 39,60 F.T.T.C.
- Brigitte VASSEUR
« DE LA SOIE, DES LARMES »
112 pages, 42,80 F.T.T.C.
- Florence MARQUET
« COCKTAIL SENTIMENTAL »
56 pages, 35,30 F.T.T.C.
- Christine FUCHS
« L'ANCRE NOIRE »
48 pages, 35,30 F.T.T.C.
- Arthur OFFERGELD
« POÉSIES DE GUERRES, DE PAIX, D'ESPÉRANCE ET D'AMOUR »
136 pages, 45,80 F.T.T.C.
- Comtesse de CHAMPEAUX
« LE CHEMIN DES MESSES »
56 pages, 37,50 F.T.T.C.
- Michel LE CATALAN DU PIED DU CANIGOU
« MES FÈES ET MES GESTES »
64 pages, 35,30 F.T.T.C.
- Raymond SCANU
« SOCIÉTÉ, JE TE HAIS, MAIS JE T'AIME »
80 pages, 37,50 F.T.T.C.
- Jean-Claude GILI
« POÈMES CONTEMPORAINS »
48 pages, 33,20 F.T.T.C.
- Yves TRAVERSAZ
« ELLES POUR VIVRE »
80 pages, 35,30 F.T.T.C.
- J.L.V. COUSSERANS
« POÈMES BIZARRES »
240 pages, 65,30 F.T.T.C.
- Sonia BATALJNE
« L'AUBE D'ÉTÉ »
80 pages, 37,50 F.T.T.C.
- Hervé BISCHOFF
« POÉSIE MON AMOUR »
96 pages, 40,70 F.T.T.C.
- Marie-Françoise CHEVREAU-ELBAZ
« A TRAVERS LA LUCARNE »
48 pages, 33,20 F.T.T.C.
- Bernard DELMOTTE
« POÈMES OBSCURS ou LA VIE CONJUGUÉE AU PASSÉ COMPLIQUÉE »
160 pages, 51,80 F.T.T.C.
- Evelyne RUFFIER
« AUX MIENS »
96 pages, 40,70 F.T.T.C.

romans

- Odile MIDOUX
« LE MAS TRANQUILLE »
Une autobiographie imaginaire
192 pages, 54 F.T.T.C.
- Jacques BIGNAULT
« Q.R.U. »
L'avion ne répond plus
256 pages, 73,90 F.T.T.C.
- Chahrazad Chahriar ARDJOMAND
« L'ANGOISSE »
Qui l'emportera ?
192 pages, 58,90 F.T.T.C.
- GAYANN
« AIR ET SEL »
L'état des lieux
256 pages, 71,70 F.T.T.C.
- Béatrice de SAINT-ROMAIN
« ... LA LUNE PEUT BIEN FLAMBER ! »
Un brasier sans fin
112 pages, 42,80 F.T.T.C.
- Soizic MONHER
« CRABISSIMO »
Optimisme et audace
208 pages, 64,30 F.T.T.C.
- Francis MULLIER
« ! »
Un chef-d'œuvre d'humour
192 pages, 49,20 F.T.T.C.
- Emile MINART
« DES PRÉNOMS SUR DES TOMBES »
Un bonnet imprévu de ciel
256 pages, 78,10 F.T.T.C.

- Julie LAROUSSE
« DICO ERRANT... INCOHÉRENT »
Des trouvailles incroyables
144 pages, 47,10 F.T.T.C.
- Luc ROBINET
« CHACUN POUR SOI, DIEU POUR TOUS »
Facettes, vous êtes détestables !
320 pages, 96,30 F.T.T.C.
- Jean-Pierre PROUT
« L'ENCOUVE OU LE PENCHANT DE VALAIL »
La fibrose au front
256 pages, 66,40 F.T.T.C.
- Jeff SADS
« SEMENCE SATANIQUE »
La vérité de l'écrivain I
208 pages, 62,10 F.T.T.C.
- Eva OAMIEU
« LE FILS DU VOLCAN »
L'île, la lumière et le passion
160 pages, 50,30 F.T.T.C.
- F.I. PICANDET
« CRIMES PARFAITS »
La fiction terrible
128 pages, 45 F.T.T.C.
- Jacques LATROUITE
« LES EAUX-VANNES »
L'espoir à tout prix
160 pages, 44 F.T.T.C.

- Anne MALHAITE
« JEUNE FILLE »
Un livre
64 pages, 33,20 F.T.T.C.
- Auguste DESCHAUD
« MONSTRE INCOMPRÉHENSIBLE »
Un amour singulier
288 pages, 95,30 F.T.T.C.
- François GAYET
« LES MOTS ÉTAIENT DE SANG »
La séduction et le mort
128 pages, 42,80 F.T.T.C.
- P. CARLSON
« LE PRIX DE LA HAINE »
Payer sans rechigner
160 pages, 48,20 F.T.T.C.
- Jean-Michel PORCO
« VIE OBSCURE »
Le procès de l'âme
128 pages, 43,90 F.T.T.C.
- Louis-Léon de OANNE
« GARGILLES AUX OISEAUX »
Un charme oublié
240 pages, 71,70 F.T.T.C.
- Ariane FOMALHAUT
« STÉPHANE BRÈGEMONT »
L'héritière d'une incognite
256 pages, 91,80 F.T.T.C.
- Pascal O'AMIEU
« VIVRE OU SURVIVRE »
Une femme et des voitures
128 pages, 46 F.T.T.C.

essais

- GAHM-STOLTZ
« CARACTÈRES MUSICAUX ET GÉNÉRAUX »
Solfège d'harmonie
320 pages, 106 F.T.T.C.

- Guy FOURNIER
« APOCALYPSE ET FOI MODERNE »
Pour un nouvel espoir
256 pages, 72,80 F.T.T.C.
- René DUVILLARD
« SURVIE 2000 »
Changer d'ère I
352 pages, 85,60 F.T.T.C.

- Roger CAVE
« LES MARCHANDS DE SOUPE POLITIQUE »
Promis aux postiches
112 pages, 43,90 F.T.T.C.

souvenirs

- Solange BLANC
« FEMMES A TUER »
Les Rapports témoignent
416 pages, 95,30 F.T.T.C.
- Merion-Pierre MAIREEL
« ET POURTANT JE VOUS AIMAIS »
Au bout des sanglots
176 pages, 52,50 F.T.T.C.

- Julien ZIPPON
« VOYAGE AU BOUT DES TÉNÉBRES »
Contre le militarisme
96 pages, 36,40 F.T.T.C.
- Jean-Luc LANOY
« POUR UN PEU DE TENDRESSE... »
Trop de déchirures
224 pages, 65,30 F.T.T.C.

- Janusz KORCSAK
« COLONIES DE VACANCES »
Ouvrir l'enfant au monde
Traduit du polonais par
Alice-Jacqueline FATHAUD
224 pages, 61 F.T.T.C.

théâtre

- ANONYME
« LE JEUDI GRAS CHEZ MONSIEUR PATOULLARD »
Une superbe imposture
64 pages, 55,70 F.T.T.C.

4, rue CHARLEMAGNE, PARIS-4. TÉL. : 887-08-21

DIFFUSION, LIBRAIRIE, VENTE : 4, rue Charlemagne, PARIS (4^e) - Téléphone : 887-08-21 ou dans les C.R.D.L. Hachette

leur qui comme

Monnaie-deux
... peut
... le texte
... du chef-
... de James



مكتبة الأمل

Ecrivains et champions

Le championnat d'Europe de football venait à peine de se terminer que déjà le Tour de France commençait... Maintenant, voici les Jeux olympiques, avec du football et du

cyclisme encore, mais surtout de l'athlétisme. C'est l'occasion de rappeler les relations que la littérature entretient avec le sport. Tandis que Louis Nucera parle de ses deux

passions, l'écrivain et le vélo, montrant qu'elles demandent les mêmes vertus, François Bott évoque le coussinage entre les champions et les écrivains.

De la route au divan

TANGO consacre, en partie, son numéro 3, aux « fous du vélo ». Des écrivains : Nucera, Boudard, Giovanni, Ohi, après Jerry et Richerpi, célèbrent leur passion, ses rites et son mystère. On évoque au passage quelques grandes figures : René Vietto, Louis Mazan, dit « Petit-Breton », André Le Dissez.

L'Iconographie est superbe : photos de Dolneu, métrés des cyclo-collecteurs... « Il faut aimer ses roues, aimer ses jantes, aimer l'acier et ses formes », disait Cingria. Du vélo et de la littérature, ce peloton de « fans » en redemande.

L'An, le magazine tridimensionnel, s'occupe aussi de sport, avec moins d'innocence. Pour son dossier, « à corps perdu », il a réuni sur un podium des psychanalystes et des psychologues, un maître d'armes, Gilbert Le Fin, un maître de karaté, Kenji Tokitsu, etc. On retiendra le témoignage de Thierry Vigneron, parahésite, et l'article de Pierre Parlebas qui considère le « grapha des communications du basket-ball ». Le sport, ici, analysé et formalisé, est le champ des limites, du pari et de la perte.

RAPHAËL SORIN.

* TANGO, les Passagers de la nuit (100, rue Villèle-de-Templé, 75003 Paris. Prix du numéro : 59 F. Abonnement quatre numéros : 170 F).

* L'ANE (25, rue de Navarre, 75009 Paris. Abonnement pour un an, six numéros : 190 F. Prix du numéro : 38 F).

« Courir plus vite que la beauté »

JEAN GIRAUDOUX imaginait que Kant courait avec Descartes : « Si Descartes et Kant avaient écrit côte à côte, sur le même pupitre, chacun devenant ce que l'autre pensait et le devenant aussitôt dans sa phrase même, ils auraient eu une idée de ce que peut être la jeunesse ». Mais Kant était davantage un coureur de fond, tandis que Descartes avait le style d'un coureur de 800 mètres. Cette distance était celle de Benjamin Constant, dans Adolphe, de M^{me} de La Fayette, de Raymond Radiguet, de Roger Nimier, enfin de tous les auteurs de ces brefs romans français qui conjuguent l'élégance et la créativité. Si tous ces écrivains étaient réunis, cela ferait un 800 mètres « royal ». Relisez les dernières pages de La Princesse de Clèves, du Diable au corps, vous comprendrez ce que Giraudoux veut dire lorsqu'il écrit : « Dernier virage : le coureur entre dans la fatalité ».

Il faut classer Ernest Hemingway, qui boxait contre son ombre dans le salon parisien de Gertrude Stein, avant de pratiquer l'entraînement en altitude sur les pentes du Kilimandjaro ? Doté d'une pointe de vitesse redoutable, comme il l'a montré dans 50 000 dollars, il possédait également les qualités que réclame le 800 mètres, comme en témoigne le Vieil Homme et la mer.

La forme c'est le bonheur...

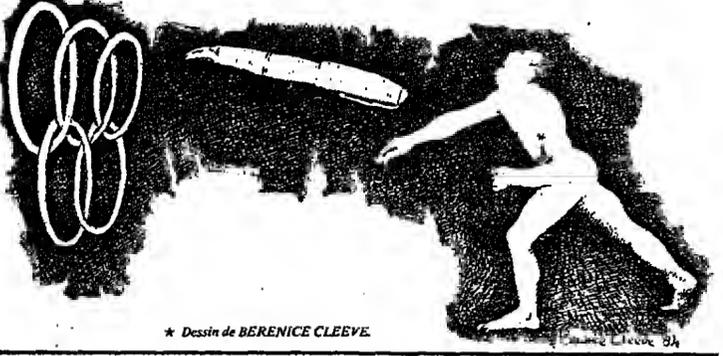
Ces réveries ne sont pas qu'un divertissement, car il existe une parenté profonde entre l'écrivain et le champion. Nul besoin d'avoir mené de savantes recherches pour établir leur consanguinité.

Ils doivent, l'un et l'autre, apprendre à respirer, s'agripper tous les jours et se disputer héroïquement avec eux-mêmes, s'ils ambitionnent de parvenir à la souveraineté. Les vertus qu'il leur faut cultiver sont

identiques : « la patience », « l'énergie », « l'audace... » Ainsi le romancier, le nouvelliste, le moraliste, le poète, doivent-ils être, à leur manière, des athlètes. « Qui n'est pas à quelque degré athlète traite pitoyablement dans la vie le corps d'un autre », affirmait Giraudoux. Remplacez le « corps » par les « mots », vous définirez la mesure de l'écrivain. Comme les champions, celui-ci lutte contre le pesantier. Il combat les mots ennemis, les pensées mesquines et les sentiments craintifs qui occupent son esprit. Quand l'écrivain se défile de tout cela, quand le champion triomphe de tout ce qui l'alourdit, ils atteignent à ce que Roger Vailland nommait la forme ou la grâce. Alors, l'athlète, dans le mouvement qui le porte vers l'infini de ses pages, ou de la piste, a la politesse d'oublier, et de faire oublier, ses efforts, ses découragements, ses souffrances. La forme, c'est le bonheur. Le bonheur d'écrire de Stendhal. Le bonheur de courir de Carl Lewis...

FRANÇOIS BOTT.

* Les citations de Giraudoux sont extraites de son essai sur le Sport (Grasset). (Lire page 10 l'article de Louis Nucera : Passions et vertus.)



* Dessin de BERENICE CLEEVE.

Erreur qui comme « Ulysse » a fait un long voyage

Soixante-deux ans après, on peut lire enfin le texte véritable du chef-d'œuvre de James Joyce

par Anthony BURGESS

Lecteur ne lit pas toujours le livre qu'avait écrit l'auteur. Entre le manuscrit et le volume imprimé se tendent bien des voiles : ignorance ou négligence des dactylographes et des préparateurs de copie, légèreté du travail d'imprimerie, lassitude de l'écrivain lui-même, qui en a assez de son œuvre sans y ajouter le tracé de la chasse aux erreurs sur les épreuves. Pour peu, en outre, que l'auteur soit pressé, que le texte soit écrit dans une langue inconnue des ouvriers de la composition, et que les autorités légales guignent les difficultés et les étiennettes à la moralité possible, alors le fossé se peut creuser entre l'intention et la consommation.

A cet égard, aucun livre, dans l'histoire de l'imprimerie, n'a connu une série de calamités aussi cruelles que l'Ulysse de James Joyce. Et ce, en raison de toutes les circonstances étiennettes ci-dessus. Il aura fallu soixante-deux ans, à dater de sa première édition, pour que ce roman soit rétabli dans son exactitude et sa vérité, grâce à l'attention scrupuleuse d'un groupe d'érudits allemands (et à une grosse subvention de la Deutsche Forschungsgemeinschaft). En trois volumes et moyennant 200 dollars (quelque 1 600 francs), l'on peut enfin disposer d'une version aussi proche de l'intention initiale de Joyce qu'il est humainement, ou cybernétiquement, ou germaniquement possible (1).

Mais quelle était-elle, cette intention initiale ? Et où, d'autre part, se trouve le manuscrit original de Joyce ? Peut-être est-ce la sorte de question à ne pas poser. Joyce rêva d'abord d'écrire une nouvelle roman-tant une journée banale d'un banal citoyen d'une ville comme beaucoup d'autres : Dublin. Puis, il imagina d'injecter dans cette simple narration un symbolisme tiré de l'Odyssée d'Homère. Son banal citoyen

Cinq mille erreurs

Le roman n'edt pas été publié du tout sans l'esprit de tolérance qui régnait à Paris (et à Dijon, siège de l'imprimerie) dans ces années 20. Le livre était d'une telle franchise sexuelle (pure innocence, cela va de soi, en comparaison des grossissements de la pornologie actuelle) qu'aucun éditeur, aucun imprimeur britannique ou américain n'edt en mesure d'aller tenir compagnie en prison à Joyce pour délit d'obscénité. Mais M^{me} Sylvia Beach, qui gérait, rive gauche, la librairie Shakespeare & Co, se montra prête à se changer en éditeur (d'un seul livre, unique il est vrai), et une imprimerie de Dijon, entièrement francophone, se prêta à la métamorphose du texte en plomb. Ignorant tout de l'anglais, la composition perpétra d'innombrables fautes — quelque cinq mille. Et même lorsque le roman, vingt ans après, eut droit à la publication en Amérique, si bon nombre de ces fautes furent corrigées, il s'en glissa de nouvelles, et le total ne diminua guère. Herr Doktor Hans Walter Gabler, qui a eu la haute main sur

l'établissement du texte définitif dont nous avons parlé, a calculé que chaque page d'une édition courante d'Ulysse contient au moins sept erreurs. L'édition revue et corrigée remédie enfin totalement à cela.

Les amoureux de Proust savent combien son grand-œuvre a souffert des imperfections de la composition, de la correction, de la mise au point. Les amoureux de Joyce se sont toujours chagrinés des excès de pureté plénière que des impuretés de ses textes. Joyce faisait entrer l'erreur délibérée dans sa technique et il n'a jamais eu de gratitude pour les pédants redresseurs. Le jeune Stephen Dedalus, étudiant à Paris, reçoit un câble de son père disant : « Mother est dying » (au lieu de Mother) pour lui annoncer la mort de sa mère. Mother au lieu de Mother est une erreur télégraphique typique. Pourtant, jusqu'à la présente version révisée, sur toutes les éditions d'Ulysse, on avait fait, sans rien dire, la correction, alors que c'est bien Mother et non mother que voulait Joyce. De même, Leopold Blum, s'apprêtant à manger du gorgonzola à son déjeuner, qualifie ce mets de my cheese, c'est-à-dire de fromage, pour royal qu'il soit, n'en est pas moins milk. Or, pendant soixante-deux ans, l'on a dû lire mighty cheese (mighty signifiant puissant), qui est plein d'une grandiose banalité.

Je ne veux pas assommer le lecteur avec le compte rendu détaillé du travail héroïque accompli par M. Gabler et ses collègues. Je me contenterai de noter au passage qu'aucun de leurs aides non allemands n'est irlandais. Joyce n'edt pas espéré mieux. Ulysse a beau sonder la conscience irlandaise avec une précision chirurgicale, le livre demeure une œuvre européenne qui a pris pour prétexte la capitale de l'Irlande. La France fut la première à le publier; l'Allemagne lui a donné son poli définitif, après l'avoir nettoyé de ses impuretés (cela dit sans intention morale). L'Irlande s'en moque, bien qu'elle ait été assez prompte à exploiter les aspects commerciaux des études joyceiennes (avec les nombreuses visites de spécialistes américains et allemands que cela implique) en ouvrant un

Bloom's Hotel et en donnant le nom d'Anna Liffey à un pont. Tout cela m'amène à l'autre grand-œuvre de Joyce, Finnegans Wake, et à des perspectives de savantes mises au point et de quêtes de la vérité textuelle, avec la promesse de deux siècles au moins d'explorations et de recherches pointilleuses.

Joyce savait qu'il n'y aurait jamais d'édition parfaite de Finnegans Wake. Il voyait son livre à l'image de notre terre : une planète roulait sa bosse et résignée à l'érosion. Les erreurs (ou ce qui en est l'air) participent de l'essence même de l'œuvre. Les ouvriers imprimeurs ont cédé à la tentation de corriger (sculpter) en corps (cadavre), perdant ainsi la magnifique identification de la mort à la vie, qui est tout le sujet du livre. Du corpus mis en terre sortent les corpse. Joyce savait toujours exactement ce qu'il écrivait, même si ses dactylographes et ses correcteurs pensaient qu'il avait un autre sens en tête. Et de là j'en viens à un dernier point, triste dans sa généralité.

De savants professeurs ont donc travaillé dur sur Joyce. S'en trouvaient d'autres, prêts à en faire autant pour le reste des auteurs ? Je traîne derrière moi un fardier de livres bourrés de fautes que l'on a perpétrées d'impression en réimpression. H.G. Wells n'a jamais eu droit à une édition définitive sans erreurs, non plus que Henry James ou Ford Madox Ford. Apparemment, seuls, Digne, Shakespeare et Joyce sont dignes d'être des auteurs « corrigibles », pour prix de l'omission de l'U, de l'insouciance du deuxième, de son vivant, faisait travailler tout le monde pour lui; ceux qui refusaient étaient bons à prêter de l'argent, sans espoir de le revoir. Mort il exige le même tribut. Dans son enfer irlandais, où il passe l'éternité à boire du whisky et de la Guinness, il doit bien rire de la servile servitude des bons professeurs. Erreur qui comme Ulysse a fait un long voyage...

(1) Ed. Garland, New-York, 1984. © Anthony Burgess, 1984. © Traduction française G. Belmont, H. Chabrier, 1984.

le feuilleton

Portraits de Tocqueville

Le purgatoire qu'a dû traverser Tocqueville pour venir jusqu'à nous aura été de courte durée. Il n'est jamais vraiment tombé dans l'oubli, à l'étranger surtout. Cependant, resté en marge des traditions universitaires françaises, délaissé peu à peu des éditeurs de la première moitié de notre siècle, il n'avait pas sa place dans le galéra de nos grands classiques. Mais, depuis la fin de la dernière guerre, quelle revanche sur la demi-obscurité où il était relégué ! La publication de ses Œuvres complètes sous le couvert Gallimard, entreprise collective et multinationale commencée il y a plus de trente ans, compte une vingtaine de volumes écrits avec un soin de la sûreté du texte et une luxe d'annotations sans équivalent de nos jours.

Peu d'auteurs ont eu droit à une exhumation aussi méthodique. Certes, elle n'est pas tout à fait achevée, mais nous possédons désormais les grandes œuvres, les correspondances les plus révélatrices, un premier choix d'écrits politiques, les carnets de voyage et ces Souvenirs destinés à la postérité qui, à eux seuls, mériteraient à Tocqueville l'immortalité.

Ainsi, au cours du temps, le lecteur a-t-il pu, de volume en volume, se familiariser avec la personnalité d'un écrivain étroitement lié à l'histoire de son époque, tout en épousant par sa personnalité exceptionnelle le souci de toutes les générations d'interroger sur elles-mêmes.

Restait à faire le point, à confronter les éléments disponibles, à retracer une vie qui s'est voulue à la fois engagée dans l'observation et l'action d'une ère nouvelle, et dégage des pesanteurs humaines. C'est chose faite.

Passons rapidement sur le Tocqueville de Xavier de Fourrière (Librairie académique Perrin, 1981), le premier en date, qui n'est pas sans mérites, fût-ce celui de l'entierité, mais qui agace par l'absence de notes autres que celles renvoyant aux ouvrages du septennat giscardien. On y trouve cependant en annexe le discours de réception de Tocqueville à l'Académie française et la réponse du comte Molé, ainsi que le discours de réception de Lacordaire, successeur au fauteuil de Tocqueville, et la réponse de Guizot. Ces documents mis à part, c'est un livre de consommation courante, où certains épisodes sont bien vus, et d'autres raccourcis à l'extrême. Et pourquoi ce sous-titre Un monarchiste indépendant qui va si mal à l'auteur de la Démocratie en Amérique ?

Plus près de nous, ce printemps, les librairies allemandes ont mis à l'étalage un Tocqueville « prophète de l'âge des masses » (Deutsche Verlag — Anstalt) dû à la plume d'un littérateur autrichien, Karl Pisa, qui s'en tient au déroulement événementiel de la vie de son héros. Là encore, des citations mais sans références, aucun appareil critique, pas de discussion en profondeur des œuvres et de leur retentissement dans ce monde germanique

par Alain Clément

que Tocqueville mette tant d'application à pénétrer. C'est à se demander si Pisa a lu du pris tout ce qui est sorti des Œuvres complètes. En tout cas, il passe ou large. Ces deux tentatives n'appellent une mention que parce qu'elles se trouvent soudainement frappées de caducité. On n'a pas fini d'interpréter Tocqueville, mais il est improbable que l'on puisse d'ici longtemps faire concurrence à l'Alexis de Tocqueville que vient de nous donner André Jardin. Cette vie est l'œuvre d'une vie. Associé dès l'origine à l'édition des Œuvres complètes, à laquelle il prit une part prépondérante, Jardin ne s'est pas contenté de nous en offrir une synthèse. Il s'est plongé dans les archives, a dépouillé patiemment tout ce qui, manuscrit ou imprimé, se rapportait de près ou de loin à l'homme et à l'œuvre et, au lieu d'étouffer sous cette érudition prodigieuse, il en fait ressortir un Tocqueville plus vivant et plus captivant que jamais.

C'est un rare talent que celui qui allie à la maîtrise absolue des sources le don de sympathie et de résurrection. André Jardin le possède au plus haut degré. Grâce à lui, nous pouvons prendre enfin le pleine mesure humaine d'un génie qui s'inscrit au premier rang de notre patrimoine.

Jardin commence par nous dresser un tableau du milieu où, le 29 juillet 1805, naquit à Paris Alexis de Tocqueville. Son père, membre de l'aristocratie normande de vieille souche, sauva in extremis des griffes de la Terreur par le 9 Thermidor, remplit sous la Restauration les fonctions de préfet. Nommé à Metz, après plusieurs autres affectations, le comte Hervé fait venir auprès de lui le jeune Alexis, benjamin de trois fils, alors âgé de douze ans. Le garçon suit les cours du collège royal de la ville. A seize ans, il découvre dans la bibliothèque paternelle les auteurs des Lumières.

Sa formation catholique en reçoit un choc décisif : Tocqueville ne retrouvera jamais le foi de ses ancêtres, même s'il lui garde une « tendresse filiale » et attribue plus tard aux « croyances » un rôle modérateur insusceptible au dynamisme démocratique. C'est qu'il en soit, il restera toujours attaché à sa famille d'ancien Régime, qu'il s'agisse de son père, que la révolution de 1830 condamnera à se reconstruire en mémorieliste, de sa mère, descendante de Malherbe, qui ne semble pas avoir joué auprès d'Alexis un grand rôle affectif, ou de ses deux aînés, tous légitimistes à tous crins.

La vocation de Tocqueville ne se décida pas du jour au lendemain. Hésitant à embrasser comme ses frères la carrière des armes, il bifurqua vers le droit et l'histoire. Son premier poste est celui de juge auditeur au tribunal de Versailles. Poste mineur, non rétribué, où Tocqueville ne puise guère de stimulations. Sa rencontre avec Gustave de Beaumont et le chute de Charles X vont donner à sa vie un tour différent.

L'AMITIÉ faite d'émulation et de confiance qu'Alexis nous avec Gustave de Beaumont, jeune substitut de trois ans son aîné, comme lui enthousiaste et avide de comprendre son temps, va lui donner le coup de fouet nécessaire. C'est à cette époque de fermentation intellectuelle et d'échanges, pense Jardin, que remonte la tentation politique de Tocqueville.

Lorsque surviennent les Trois Glorieuses, Tocqueville, marqué par le légitimisme de sa famille même si lui-même prête serment au nouveau souverain, songe à prendre ses distances et envisage de traverser l'Atlantique pour rapporter de l'autre rive « une publication quelconque capable d'avertir le public de notre existence ». Le projet sourit à Beaumont, qui, en janvier 1831, rédige de sa main un rapport au ministère de l'intérieur proposant d'aller examiner les méthodes d'incarcération aux Etats-Unis. La France n'a pas encore de système pénitentiaire digne de ce nom. La requête des deux magistrats est acceptée d'autant plus volontiers qu'ils s'engagent à financer de leur poche leurs investigations, pour lesquelles on leur accorde un congé de dix-huit mois.

Départant à New-York le 11 mai 1831, Tocqueville et Beaumont vont sillonner l'Amérique, du Canada à la Nouvelle-Orléans, pendant neuf mois, dans des conditions d'inconfort inimaginables aujourd'hui. On suit avec intérêt les pas des deux jeunes Français, qui s'ouvrent sans préjugés à toutes les variétés d'exotisme social et politique. Jardin a largement recours à leur copieuse correspondance, et les réflexions toujours pertinentes dont il en accompagne les extraits nous permettent de saisir sur le vif la genèse assez complexe de ce qui sortira plus tard de leur plume respective.

Quelques mois après leur retour, paraît en janvier 1833 Du système pénitentiaire aux Etats-Unis et de son application en France. D'après Jardin, c'est Beaumont qui tint la plume — il avait plus l'âge que Tocqueville, — son compagnon n'apportant que les dossiers. L'ouvrage, aux conclusions incertaines (le ministère envoya une seconde mission aux Etats-Unis pour supplément d'information), connut un succès d'estime certain, et fut couronné par l'Académie.

(Lire la suite page 11.)

société

ÉCRIVAINS ET CHAMPIONS

Passions et vertus

DISONS-LE sans ambages. Personne n'appuie sur les pédales pour le champion ou le rêveur invétéré qui se raconte de belles odyssées tout en franchissant cols et tempêtes à modeste allure: personne ne chasse le trésor des mois pour le détenteur de ce désir qui résiste à tout: celui d'écrire.

Le vélo a un grand mérite: il élève toute fornication, j'ai été élevé dans son culte. Mes précepteurs s'appelaient René Viento ou Antonin Magne. Voilà des hommes à qui je me devais de ressembler. Dans leur acharnement à se surpasser, à essayer de gagner leur propre estime, ils exerçaient sur l'enfant que j'étais une fascination. Autrui je montrai quelque faiblesse ou insuétude à de familiaux principes que, connaissant ma passion, on m'eût rappelés à l'ordre de la plus joligne des façons. As-tu déjà vu Viento renoncer? Un Magne pleurer? Si, l'aventure, ces noms magiques ne me conféraient ni volenté ni courage, un appelait d'autres coursiers exemplaires à la rescousse. Il n'en manquait pas. Tous se liguaient. Le seul moyen d'accéder à la liberté était d'agir avec fermeté sur soi.

L'exaltation aidant, mon zèle me poussa à devenir coureur cycliste. Hélas! mythes et légendes avaient beau me motiver à la tête, si j'aimais le vélo, il me le rendait chichement. De ma brève carrière

d'amateur, même un quartier de ma ville natale n'en retint rien. Le mot succès ne m'allait pas. Il était trop avantageux pour l'adolescent que j'étais. Mais je ne regrettais pas de m'être attardé dans les pelotons. J'y apprenais que le bluffeur a tôt fait d'être convaincu d'apparences trompeuses: les divagations verbales que l'on substitue aux faits ne sont pas de mise quand les accélérations se produisent ou que le Ventoux se dresse devant celui qui prétend l'affronter. Si les chimères ont souffert la haute main sur l'homme, encore faut-il qu'il s'arme de pied en cap pour espérer les taquiner.

Et d'où surgissait cette force étrange, comme entretenue depuis le fond des âges, quand l'orgueil le disputait à la modestie? Elle résidait de la cruauté et de la plus inflexible des exigences. Elle poussa sans cesse l'humble apprenti comme le champion à faire des gammes sous peine de déconfort. Car en ces parages cyclistiques (selon l'adjectif de Mallarmé) rien n'était jamais acquis, et l'on aurait tort d'imaginer qu'un ball se reconduit simplement parce que l'on continue de revêtir une tenue sportive.

Les moindres détails comptent. Le style ressortit à une morale. Imposture et simulacre n'ont pas cours. Il va de soi qu'en des temps où le mauvais sort fait au silence

navre ceux qui souhaitent magnifier les mots, une balade dans la nature, seul sur son vélo, est fort vivifiante: le langage faux témoin ne fait plus insulte à la réflexion; les idées fausses non plus. Ainsi, méditation, patience, nécessité de ne pas arguer de qualités auxquelles on aurait renoncé, soin de se prendre en charge, souci de la forme, sont autant d'attitudes coutumières au nourrissage de la bicyclette qui souhaite maîtriser ses nerfs tout en les affilant, progresser et mériter les joies que son sport de prédilection lui propose.

Une grande passion suffit à tout. Vauban l'affirmait. Celle d'écrire qui m'est venue très tôt s'est ajoutée à celle de la « petite reine ». L'une n'a pas chassé l'autre. Vauban mentait-il? A moins que les deux ne sollicitent d'identiques vertus. C'est peut-être pourquoi j'éprouve tant de fraternelle tendresse pour le jeune héros des stades, du ring et de la route. Ainsi parlait Roger Vailland. Pourquoi ne pas lui laisser le mot de la fin?

LOUIS NUCERA.

Denoël et la Table Ronde publient un choix des chroniques d'Antoine Blondin, consacrées au Taur de France, et qui paraîtront dans l'Equipe de 1951 à 1982. Préfacé par Pierre Chany, l'ouvrage est illustré par Blachon (134 p., 98 F.).

essais

Un piano dans la nuit

Jankélévitch et l'esprit d'inquiétude

AUX temps nocturnes de la guerre, Vladimir Jankélévitch écrit un livre sur la nuit. Léon Brunschvicg, réfugié à Aix-en-Provence auprès de Maurice Blondel, lui répondit en « bourgeois aux yeux de qui la nuit ne s'entrevoit que dans le souvenir et l'espérance de la lumière ». Jankélévitch sentit un reproche amical et s'en voulut d'avoir trop dédaigné le rationalisme de son vieux maître, de s'être laissé envahir par un romantisme dont il n'avait peut-être pas mesuré les effets historiques. Cependant, le recueil qu'il fait paraître aujourd'hui se termine par l'invocation de l'âme de minute, seule capable de saisir la parenté mystérieuse du proche et du lointain.

Du reste, comme Raymond Aron, Jankélévitch estime que les maîtres d'autrefois, Xavier Léon par exemple, dont la générosité l'éblouit toujours cinquante ans plus tard, n'étaient pas préparés à comprendre un mal radical qui n'est pas de l'ordre du concept. Pour lui, la contradiction est inhérente à l'existence, particulièrement à celle de l'« amphibie humain », elle ne se sublime pas dans quelque belle synthèse. Il n'y a pas de passage du concept à l'existence. Tous les hommes sont mortels, je suis un

homme, donc je suis mortel: certes, mais, comme l'a dit Tolstoï, le syllogisme ne peut comprendre l'événement absolu de la mort personnelle, il échoue sur sa singularité, son « effectivité ».

Cette irréductibilité aux définitions, aux notions, on la retrouve dans le problème juif, qui n'est ni religieux, ni politique, ni linguistique, ni « nationalitaire », qui renvoie à une différence pure. L'antisémitisme n'est pas un racisme comme un autre, il vise un semblable, jaloux peut-être en raison de sa détresse même.

Le juif n'est pas seulement juif, il est autre que soi, il porte en lui une inquiétude qui l'empêche d'être intégralement Russe, Français, ou même Israélien. Par cet « esprit d'au-delà », il représente toujours la société ouverte contre la société close, il réveille une culture tentée de glisser dans le provincialisme, il est finalement l'homme lui-même, qui souffre du malheur de n'être jamais tout à fait présent, de penser indéfiniment à autre chose.

Le paradis de l'immédiat est à jamais perdu: c'est en vain que le génie de Tolstoï s'emploie à le rétablir... Car nous n'en finirons jamais avec le temps, le temps n'aura jamais fait son temps; avec Bergson, il faut admettre qu'il n'est pas une image de l'éternité, que l'éternité

est au contraire la représentation figée de son passage. Il faut donc nous résigner à la chute permanente et indéfiniment rattrapée du cycliste, à l'aérobatie perpétuelle du vivant.

Cependant, la nostalgie est ingérable. Le philosophe nous propose de la convertir en attention au mystère: les faits mineurs que recueille Tolstoï, les nuances infinitésimales de Claude Debussy, les « mutations quantiques » que Rachmaninov, « le dernier des poètes inspirés », a introduites dans la musique, sont des messages du monde que nous avons perdu. Celui qui sait qu'en un sens il n'y a rien à savoir ne peut nous adresser que cette ultime recommandation: ouvrir toutes grandes nos oreilles au murmure du pianissimo.

FRANÇOIS GEORGE.

* SOURCES, de Vladimir Jankélévitch. Seuil, 138 p., 59 F.

la vie littéraire

Colette et ses amis

La Société des amis de Colette (1) marque le trentième anniversaire de la mort de l'écrivain (La Monde des livres du 6 juillet) en publiant un Cahier Colette n° 6, qui comportera notamment un inédit d'Hervé Bazin.

Divers textes de spécialistes prouvent la vitalité des études coletteiennes, le plus intéressant, pour les amateurs des Claudine, étant un répertoire des personnages de *Montigny* et de *Saint-Sauveur-en-Puisaye*, par Elisabeth Charteux-Leroux et Marguerite Boivin.

On y voit comment, déformant à peine les patronymes de ses compatriotes de l'Yonne, Colette les faisait passer en littérature, peints souvent à l'acide, ce qui lui valut de solides inimitiés.

Jusqu'en septembre, Jenny Bellay reprend un spectacle qu'elle a déjà présenté à Paris, voici quatre ans: *Du côté de chez Colette*, un montage d'extraits d'œuvres nombreuses, choisis avec discernement (2).

Une femme de cinquante ans regarde son passé, s'interroge sur l'enfance et la maternité, sur les difficiles rapports avec les hommes, tous les thèmes qui font la richesse de *La Naissance du jour*, de *Sida*, de *la Maison de Claudine*.

GINETTE GUITARD-AUVISTE.

(1) Mairie, 89520 Saint-Sauveur-en-Puisaye.
(2) Le Lucernaire, 53, rue Notre-Dame-des-Champs, 22 h 15.

vient de paraître

Albans
CLAUDE JEANCOLAS: *Moirignot*. - Dans un bel album, richement illustré, Claude Jeancolas présente le sculpteur Edmond Moirignot, « défenseur le plus acharné de l'art figuratif ». (Format 21 x 28 cm, 140 p., 120 illustrations en noir et blanc. Quatre quadribrannies. Prix de souscription: 265 F., jusqu'au 30 octobre. Ensuite, le prix sera de 320 F. S'adresser à Edmond Moirignot, 16, rue du Saint-Gobard, 75014 Paris.)

JEAN MARKALE: *Brocéliande*. - Célèbre par les légendes du roi Arthur, de Merlin l'enchanteur et du Graal, Brocéliande est aussi une forêt bretonne bien réelle, une terre habitée dont J. Markale donne un portrait mêlé de réalisme et de merveilleux. Photographies en couleurs d'Yves Guepin (Berger-Levrault, album de 128 p., 135 F.).

Histoire
EMMANUEL BOURASSIN: *les Cathares*. - Une histoire de l'épopée des Cathares qui peut se lire aussi comme un guide de voyage à travers le Midi. (Ed. Lavoiselle, 112 p., illustrations en couleurs, 59 F.)
CHARLES RAPPOPORT: *Jean Jaurès*. - Cette biographie, qui reconstitue « l'homme, le penseur, le socialiste », fut écrite aussitôt après le mort du grand tribun par un militant qui le connut de près. Préface de Claude Weil. Postface et annotations de Daniel Lindenbergh. (Editions Anthropos, 418 p., 135 F.)

Société
PHILIPPE MARCHENAY: *l'Homme et l'Abéille*. - Nouvelle édition revue et corrigée. L'auteur, chercheur au CNRS et apiculteur passionné, montre l'importance que l'élevage des abeilles a, et a eue, dans les campagnes françaises. Préface de Remy Chauvin. (Berger-Levrault, 234 p., illustrations, 75 F.)

Un fonds Dashiell-Hammett pour les écrivains marxistes américains

La dramaturge américaine Lillian Hellman, décédée le 30 juin dernier, a indiqué dans son testament qu'une partie de son héritage, évalué à 4 millions de dollars, serait consacré à la création d'un fonds qui portera le nom de l'écrivain Dashiell Hammett, mort en 1961, avec qui elle vécut très longtemps. Ce fonds sera destiné à aider des écrivains marxistes défendant la cause de l'égalité politique, économique et sociale, et celle des libertés publiques, en particulier aux Etats-Unis. Son utilisation devra être conforme aux idées de Dashiell Hammett, qui avait été membre du Parti communiste américain.

Lillian Hellman a aussi légué 400 000 dollars et une affiche originale de Toulouse-Lautrec au mettre en scène de théâtre et de cinéma Mike Nichols: 100 000 dollars, l'usage de sa maison de Vineyard-Haven dans le Massachusetts, le revenu de la moitié de ses droits d'auteurs et d'autres objets personnels à son ami de longue date, le scénariste Peter Feibleman. Lillian Hellman a également annoncé la vente de son appartement de Manhattan au profit de l'Etat de New-York, ainsi que la création d'un centre de loisirs pour les adolescents de la ville de New-York, dans le quartier homosexuel de Martha à Vineyard. Enfin, elle a légué ses manuscrits, ses notes, ses carnets, ses papiers personnels et la propriété littéraire de ses œuvres à l'université du Texas.

en bref

CRÉATION D'UN PRIX STENDHAL. - La ville de Grenoble a créé un prix Stendhal de littérature qui sera décerné au printemps 1985 et sera consacré à la nouvelle. (Pour tous renseignements s'adresser au Service culturel, « Prix Stendhal de Littérature », Mairie de Grenoble, 11, boulevard Jean-Pain, 38000 Grenoble. Tél.: (76) 42-81-42. Les manuscrits devront parvenir à cette adresse avant le 1^{er} octobre.)

PRIX DE POÉSIE. - Trois prix de poésies ont été attribués lors des Journées de poésie de Rodez: le prix Antoine-Artaud à Jean-Pierre Simon pour son recueil *Fuite de l'immobilité* (Imprimerie de Cheyne); le prix Haric-Voroux à Gérard Cathala pour son recueil *Les Champs du verre*, qui sera publié par Jean Soubrier; et le prix Claude-Sernat à l'égyptienne Renée Guirgis pour *Rythmes* (Librairie Lésica) ainsi qu'un Belge Marcel Henriet pour *Je plains et salue* (Rouge-Clair). D'autre part, le prix Kowalski de la ville de Lyon, créé cette année, a été attribué à Patrick Dubost pour *Cette qu'on imagine* (Imprimerie de Cheyne).

Advertisement for Olivier Orban's book 'Prix de la Critique de l'Académie Française'. It features a portrait of GINETTE GUITARD-AUVISTE and text describing the book's content and publisher information.

Advertisement for 'millénium' by John Varley. It features a futuristic illustration and text promoting the book's presence of the future.

Advertisement for 'Les grands noms de la littérature étrangère' by Les Cosmopolites de Stock. It lists several authors and their works, including AMADO, RUSHDIE, and INOUÉ.

Handwritten Arabic text at the bottom of the page: "مكتبة الأصيل"

OSI... I... A...

le feuilleton

Portraits de Tocqueville

(Suite de la page 9.)

ET la Démocratie dans tout cela ? Jardin montre que, partis du désir de faire œuvre commune sur l'Amérique, les deux compa-

Certes, comme on pouvait s'y attendre, l'ouvrage est dédié par les « ultras », mais Sainte-Beuve, Royer-Collard, Lamartine, Cuvier et bien d'autres le portent aux nues.

L'année de la parution de la Démocratie est aussi celle du mariage d'Alexis avec Marie Motley. Méseallance certes, la fiancée anglaise (de neuf ans son aînée) n'est ni belle, ni riche, ni titrée.

Le foyer, resté sans enfant, n'échappe peut-être pas à l'ennui : à la veillée, les époux se lisent à haute voix des récits de voyage, mais Alexis presse souvent ses amis de venir partager cette intimité un peu languissante.

Après avoir été élu député dans l'arrondissement de son ancêtre, Valognes, et il est battu par le candidat « gouvernemental ». Mais, en 1839, pour sa seconde tentative, il est en meilleure posture.

Quand paraît enfin la seconde partie de la Démocratie en Amérique, en 1840, la matière américaine, a calculé Jardin, ne compte que pour 20 % dans le texte complet.

modèle de ce qui s'ensuivrait dans la société démocratique - alors très éloignée de ce qui existait dans le vieux monde - et se demandait ce que des hommes libres, affranchis des tutelles et des privilèges aristocratiques, feraient de cette « détermination » sans contrainte.

L'accueil mitigé qu'a reçu la seconde partie amène Tocqueville à se concentrer sur son mandat parlementaire. A la Chambre, il siège au centre gauche de l'opposition dynastique.



* Dessin de CAGNAT.

at encore moins dans la camaraderie des couloirs. Son œuvre lui confère un prestige certain, mais elle le classe parmi les « experts » et non parmi les leaders.

TOCQUEVILLE reste relativement isolé. Les Journées de Février le prennent de court. « Le sens propre de l'événement », écrit Jardin, lui paraissait être l'insurrection des prolétaires contre un droit de propriété qui avait été la garantie de l'ordre social depuis des millénaires.

que le gouvernement provisoire, qui a proclamé la République - ce qui laisse Tocqueville indifférent, les princes en fuite ne lui « étant rien », - est aux mains de « républicains modérés ».

L'insurrection de juin n'attire que son mépris et, dans ses Souvenirs, Tocqueville n'évite pas d'objecter à la terrible répression qui s'abat sur les insurgés vaincus.

Membre de la Constituante, il y plaide en vain pour le système bicamériste qu'il a vu si bien fonctionner aux Etats-Unis. En mai 1849, il est élu triomphalement à la nouvelle Législative.

La carrière politique de Tocqueville s'achève pratiquement avec la II^e République. Après 1852, il se consacre à la rédaction de ses Souvenirs et aux recherches nécessaires à l'ancien Régime.

Raymond Aron, qui fit beaucoup pour la propagation du message de Tocqueville, na l'avait abordé qu'à l'âge mûr, après avoir étudié la sociologie allemande. Mais peut-on commencer par Tocqueville, autodidacte de génie, qui ne nous a légué ni théorie, ni disciples, ni école, ni méthode, seulement des textes magnifiques et un doute invincible envers les « constructions de l'esprit » fermées sur elles-mêmes ?

ALAIN CLÉMENT.

* ALEXIS DE TOCQUEVILLE, par André Jardin. Hachette-Littérature 530 pages, 150 F.

lettres étrangères

Thomas Wolfe, le géant du roman américain

Maurice Nadeau écrivait en 1956 : « Thomas Wolfe n'a pas eu trop de chance avec les Français » (1), et l'on ne peut pas dire que l'audience française de Wolfe se soit amoindrie depuis cette constatation désabusée.

THOMAS WOLFE est génial, mais c'est un génie désordonné, torrencielux (les images aquatiques, les comparaisons fluviales, abondent sous la plume de ses commentateurs). Ce n'est qu'avec l'aide de son éditeur Maxwell Perkins - qui était aussi celui de Fitzgerald - qu'il parvint à composer ses ouvrages à partir de dizaines de milliers de pages manuscrites, pages écrites dans la fièvre et en quelques courtes années (né en 1901, il est mort en 1938).

d'échappées lyriques. Le génie de Wolfe est épique en un siècle qui l'est si peu, un siècle dont les chefs-d'œuvre littéraires sont des monuments fortement ébarbotés (de Henry James à Musil, de Proust à Joyce). Parmi eux, Wolfe fait figure de chiefa fou, ayant trop à dire pour avoir le temps d'« éloguer » et de composer avec rigueur.

classique, comme cela semble être devenu la règle dans une certaine littérature française contemporaine. Non, tout simplement Wolfe ne peut parler que de ce qu'il a vu (« ... un récit composé de tout ce que j'ai vu, appris, de toute la vie que j'ai vue. Pas les faits, pas la simple histoire de ma vie, mais quelque chose de plus vrai que les faits - une sorte de distillation de ma propre expérience... »).

L'acuité du regard et la fureur lyrique

Wolfe atteint aux dimensions du romanesque par la charge lyrique qu'il met dans les étreintes reconstruites, les lieux traversés, les émotions ressenties. Le livre raconte les vingt ans d'Eugène Gant, qui abandonne son Sud natal et sa famille pour Harvard, où il va étudier la littérature.

Tout est dans l'acuité du regard et dans la fureur lyrique. La manière éoergique de Wolfe donne aux scènes rapportées une force très impressionnante, et ce, dans les genres les plus divers : dramatique pour la mort du père, bouffon pour le bref passage d'Eugène en prison, ou comique pour la description d'un salon littéraire de Cambridge.

notre mémoire, donnait l'impression d'avoir été réellement rencontrés, universalisés qu'ils sont par le génie de Wolfe, comme il en est des personnages de Proust et de Musil.

Tout cela est construit qu'un aspect du livre : l'aspect concret et réaliste. Le livre est par ailleurs comme inspiré vers le haut par le lyrisme inspiré de Wolfe, et c'est ce qui fait faire de « saga » autobiographique. Il se divise en sept parties aux intitulés très significatifs : 1) « Oreste, la fuite devant la furie » ; 2) « Le jeu de Faust » ; 3) « Télémaque » ; 4) « Protée » ; 5) « Métropolis » ; 6) « Antée : retour à la terre » ; 7) « Chronos et Rhéa : le rêve du temps ».

JACQUES BONNET. * LE TEMPS ET LE FLEUVE, de Thomas Wolfe, traduit de l'américain par Camille Laurent, l'Age d'homme, 782 p., 160 F.

(1) Aux sources du fleuve (préface), Stock, 1956. (2) Ces quatre livres sont : l'Ange exilé (l'Age d'homme, 1983) (Look Homeward, Angel, 1929), déjà publié en français sous le titre : Aux sources du fleuve (Stock, 1956) ; le Temps et le fleuve (Of Time and the River, 1935), déjà publié en français sous le titre : Au fil du temps (Stock, 1951) ; enfin la Toile et le Roc (The Web and the Rock, 1939) et l'Impossible Retour (You Can't Go Home Again, 1940), œuvres posthumes, dont l'Age d'homme annonce la parution.

« La trouvant il se perdit, et se perdant il se trouva »

P OUR les lecteurs de Wolfe pratiquant l'anglais, signalaient quatre parutions américaines récentes : « Welcome to our city, Baton Rouge, Louisiana State University Press, 132 p., 12,95 dollars. C'est une pièce de théâtre inédite de Wolfe, dont la première ambition était de devenir dramaturge.

grande affaire de sa vie sentimentale (« Ma vie est une prison dans laquelle une seule personne a pénétré »). Da dix-neuf ans son aînée, découvreuse de théâtre à la mode, mariée et mère de famille, elle le rencontre sur le pequetot retourneur aux Etats-Unis, et c'est le coup de foudre. Leurs relations durent sept ans (entre 1925 et 1932) et leurs lettres sont magnifiques, parfois surprenantes, comme celle décrivant la rencontre de Wolfe avec Joyce et sa famille, sur le champ de bataille de Waterloo.

Important Editeur Parisien recherche pour ses différentes collections manuscrits inédits de romans, poésie, essai, théâtre. Les ouvrages retenus feront l'objet d'un lancement par presse, radio et télévision.

ContreCiel Le magazine de lecture ALAIN GERBER Spécial Double Les meilleurs inédits des auteurs français et étrangers ; l'actualité littéraire vue par les meilleures signatures !

La mini Roman de votre été par ALAIN GERBER Prix de la société des gens de lettres 1984 Chez tous les marchands de journaux et dans tous les kiosques.

Place aux enfants

Villes-prisons, villes rêvées

A discuter avec l'enfant, on pourrait dessiner deux villes qui lui correspondraient le mieux. La première, tendresse Walt Disney revue par Frey et le village essentiellement écologique. Marthieu, dix ans : « Des maisons pour tout le monde, beaucoup de magasins, pas de voitures dans les rues mais des parkings autour. Des places pour jouer, des animaux dans les jardins. Pas de grosses usines, des endroits où on travaille à pas beaucoup... »

l'absence de pistes cyclables, les horaires imbéciles des équipements sportifs, des piscines où il est impossible de se rendre en famille durant la semaine. « Comme l'enfant n'a pas de statut, reprend un jeune père rencontré dans le quartier des Halles à Paris « personne n'a pensé à lui en dessinant les accès dans la cité, on n'a jamais vu un banc, un banc public à la taille des enfants. On n'a jamais vu une cabine téléphonique où il n'ait pas à faire la courte échelle avec un coin pour mettre des pièces dans le monnayeur. Si, j'ai vu un premier signe intelligent, rue des Halles, où fonctionnent les seuls jeux à pileton de la capitale à ma connaissance. On a placé le bouton de commande à un mètre du sol. Pour une fois, ce sont les adultes qui doivent se baisser. C'est la seule exception que je vote, c'est peu. »

« ghettos d'enfants », il a voulu inventer une cité faite pour eux, jusque dans ses recoins. « Une maison de jeunes avec un moniteur pour leur apprendre à se distraire. Je trouve le principe effrayant, dit-il. Si les enfants le désirent, ils peuvent se retrouver à quelques-uns sur les places. Mais attention, car dans les groupes d'enfants, c'est toujours le plus méchant qui commande, qui ordonne... L'enfant a plusieurs degrés d'individualité. Le groupe idéal doit rassembler plus de trois personnes mais moins de huit, plus que les Parques mais moins que les Muses (1). »

Des caractéristiques que l'on retrouve depuis dans de nombreux établissements, et qui font oublier les écoles-casernes, boîtes hermétiques conçues à la hâte après la guerre. Vincent, aujourd'hui étudiant, se souvient de ses années de collège à La Celle-Saint-Cloud, commune de l'Ouest parisien : « Les deux bâtiments du collège, l'un en dur, l'autre de type Bender, du snus-Pailleton tristement célèbre, étaient entourés d'une longue grille de fer. Impossible d'entrer ou de sortir ailleurs que par la porte principale sous peine d'amendes de 10 F, infligées par la directrice... »

L'école est en avance

Pourtant, des architectes, des urbanistes ont réfléchi à la place de l'enfant dans la ville. Ainsi Emile Aillaud, dont la cité de la Grande-Borne à Grigny, au sud de Paris, est toujours et encore prise en exemple. Partant en guerre contre les

« Aillaud a pour cela bâti une ville morcelée, une ville-dédale, à niveaux multiples. Une ville-décor pour enfant-acteur. Et c'est vrai qu'il est partout chez lui, aussi bien au « Labyrinth » qu'aux « Troirs », aux « Radars » qu'à la « Ville haute », centre commercial animé. Souvent, les expériences les plus concluantes ont été menées à l'école, qui occupe toujours la plus grosse partie de la vie infantile. Ainsi, à Plouisy, dans les Côtes-du-Nord, la municipalité a-elle fait appel en 1977 à deux architectes pour construire l'école communale. Ceci est consulté tous les intéressés : parents, enseignants, administration et enfants. Le groupe le plus créatif a été celui des enfants. Ils ont proposé d'inscrire dans le programme des éléments que l'on trouve rarement dans une école : volière, grenier, verrière au toiture assurant une large ouverture vers le ciel, cheminée à feu ouvert, plantes, niveaux différents et plans inclinés introduisant jeu et mouvement (2). »

Plus tard, cela continuera encore avec l'absence de pistes cyclables, les horaires imbéciles des équipements sportifs, des piscines où il est impossible de se rendre en famille durant la semaine. « Comme l'enfant n'a pas de statut, reprend un jeune père rencontré dans le quartier des Halles à Paris « personne n'a pensé à lui en dessinant les accès dans la cité, on n'a jamais vu un banc, un banc public à la taille des enfants. On n'a jamais vu une cabine téléphonique où il n'ait pas à faire la courte échelle avec un coin pour mettre des pièces dans le monnayeur. Si, j'ai vu un premier signe intelligent, rue des Halles, où fonctionnent les seuls jeux à pileton de la capitale à ma connaissance. On a placé le bouton de commande à un mètre du sol. Pour une fois, ce sont les adultes qui doivent se baisser. C'est la seule exception que je vote, c'est peu. »

Deux concepts différents mais qui mettent en avant des préoccupations semblables : la distraction et l'espace dans une cité libérée des principales contraintes des adultes figurées par le travail et la voiture. Pour Marthieu, qui habite Saint-Quentin-en-Yvelines, la distance n'est pas si grande entre la réalité et son rêve. Les villes nouvelles françaises sont en effet l'un des rares champs d'expérience convainquants où l'enfant peut trouver sa place.

Mais elles ne constituent que la plus petite partie des treize mille communes françaises, petite partie où l'enfant semble s'épanouir comme aux temps oubliés où la nature, les places de village, ou même les cours de ferme étaient pour lui terres d'apprentissage, terrains pour l'aventure.



Dessin de PESSIN.

Des z'hêtres loin de la ZUP

Les pagailles cognent contre les cocques de résine dans une belle cacophonie. On s'interpelle. On s'éprouve. On s'insulte d'un canon à l'autre avec entrain. Ce qui devait être une « sortie nature » sur l'Authie (Pas-de-Calais) tourne à la régate type « guerre des boutons », avec force, abardages, éclaboussures et éclats de rire.

Imperturbable, Anne, l'animatrice, regroupe son monde au détour de la rivière et pose une première question : « Les herbes, là, dans l'eau, à votre avis c'est bon à manger ou pas ? ». Les enfants font la moue. L'interrogation sur la mode binaire leur est familière — merci l'ordinateur — mais la vie intime d'une rivière est beaucoup moins pour eux. Ils s'abandonnent donc, tout en continuant à s'écarter d'une embouchure à l'autre, incompressible. L'animatrice : « Eh bien, ces herbes, qui ne sont pas sèches par elles-mêmes, elles indiquent une pollution, une forme de saleté apportée par les engrais chimiques... ces engrais que les paysans répandent dans les champs pour faire pousser l'herbe plus vite. Les enfants découvrent distraitement, le regard fixé sur le copain seul dans son kayak — le veillard — ou sur le chien de l'animatrice qui caracole sur la berge et, souvent, plonge dans la rivière pour pêcher ses régates... »

« Au départ, c'est difficile, car ils n'ont pas l'habitude de la nature, observe Arnaud, un jeune animateur d'à peine dix-huit ans. Quand on leur dit : Aujourd'hui : découverte de la forêt, ils répondent : On en a rien à foutre ! Mais, après, on a parfois du mal à les arrêter. » Ainsi, la veille, avait été organisée une fouille dans une ancienne carrière : « Ils venaient tout le temps me voir pour savoir si leur caillou était un fossile. Pas un ne restait à l'écart. »

Retrouver le Nord. Que retiennent donc de leur semaine d'immersion rurale ces gosses qui arborent tous un zeshair à l'effigie de Michael Jackson et font carcailler instantanément autour du moindre jeu électro-

« (1) In « Dans la ville des enfants », numéro 10 de la revue Autrement, septembre 1977. (2) In « L'espace éducatif et l'enfant », numéro 344 de Techniques et Architecture, novembre 1982. Prochains articles Où qu'elle est la télé ? par Jean-François LACAN. Les bons points de l'instir' par Marc AMBROISE-RENDU.

LE TRIBUNAL DE CRÉTEIL

M^{me} Corinne Parpalaix obtient gain de cause

Le tribunal de grande instance de Créteil a ordonné, mercredi 1^{er} août, la restitution à M^{me} Corinne Parpalaix, vingt-trois ans, des pilulettes de sperme congelé de son mari décédé en décembre 1983 (nos dernières éditions). Le maître d'étude et de conservation du sperme (CECOS) du Kremlin-Bicêtre, que dirige le professeur Georges David, qui s'opposait à cette restitution, a décliné, quelques heures après ce jugement, de ne pas faire appel. De même, on précise au parquet du tribunal que « rien ne laisse supposer » que le ministère public s'opposera au jugement rendu. Le délai légal pour faire appel est en l'espèce d'un mois.

Dans son jugement, la première chambre civile du tribunal de Créteil, présidée par M. Albert Daussey, définit d'abord l'étendue du problème soumis à sa juridiction : « Il importe de fixer les limites de la question que le tribunal a à résoudre. Elle porte seulement sur la remise à la veuve des pilulettes contenant le sperme conservées par le CECOS. »

« La question de l'insémination elle-même dépendrait, au cas où la demande serait accueillie, du seul domaine de la conscience de la veuve et de celle de son médecin, lui-même soumis aux règles de la déontologie de sa profession. »

« De même, en question de la fixation de l'enfant, au cas où il naîtrait, n'est pas actuellement soumise à l'appréciation de la présente juridiction. » En outre, le jugement, en se fondant sur les témoignages recueillis au cours de la procédure, estime établi « sans équivoque, la volonté formelle du mari de Corinne Parpalaix de rendre son épouse mère d'un enfant commun, que la conception de cet enfant survienne de son vivant ou après sa mort. »

Le tribunal précise aussi la nature juridique du dépôt de sperme du mari de Corinne qui a eu lieu le 7 décembre 1981 : « Les règles du contrat de dépôt telles qu'elles sont définies par les articles 1915 et suivants du code civil ne peuvent s'appliquer à la présente espèce qui concerne non pas une chose tombant dans le « commerce » mais une sé-

L'enfant posthume

(Suite de la première page.) Cette pratique ne constitue qu'une part minime de l'activité des CECOS, et l'objectif premier demeure une naissance du vivant du père. Ce sont, en effet, plus de 10 000 enfants qui sont nés en France après une insémination artificielle avec du sperme d'adonné (IAD) mise en œuvre en cas de stérilité masculine.

Un procédé à mi-chemin de la conception naturelle et de l'adoption et qui, bien que généralisé depuis une dizaine d'années, est toujours mis en œuvre dans un vide législatif total. Une des principales questions posées par l'IAD est celle des intérêts de l'enfant. La situation actuelle permet, par exemple, au père d'initier une action en désaveu de paternité dès lors que sa femme a bénéficié d'une IAD. C'est cette situation qui a conduit la fédération des CECOS à édicter ses propres règles de fonctionnement et à demander régulièrement la définition d'un statut légal, comme le rappelle le professeur Georges David, l'un des pionniers de l'insémination artificielle.

Le hasard veut que l'affaire Parpalaix survienne quelques mois avant qu'on ne réponde à cette demande. M. Badinter, garde des sceaux, a indiqué, mercredi 1^{er} août, que le Parlement serait saisi de cette question courant 1985. Pour l'heure, deux initiatives parallèles sont menées (1).

En premier lieu, M. Raymond Forni, député (PS) du Territoire de Belfort et président de la commission des lois à l'Assemblée nationale, et M. Georges Labazée, député (PS) des Pyrénées-Atlantiques, ont rédigé une proposition de loi relative à l'insémination artificielle. Celle-ci reprend, pour l'essentiel, les règles de fonctionnement des CECOS (gratuité du don, secret de l'identité du donneur, caractère obligatoire du mariage ou du concubinage notoire) et elle s'oppose à la pratique de l'insémination post mortem.

(1) En 1980, une proposition de loi sur l'insémination artificielle présentée par MM. Caillaud et Mazarod avait été adoptée par le Sénat. Elle examinait la possibilité de l'insémination post mortem.

UNE INSE...

Où à l'enfant, no...

Le tribunal de grande instance de Créteil a ordonné, mercredi 1^{er} août, la restitution à M^{me} Corinne Parpalaix, vingt-trois ans, des pilulettes de sperme congelé de son mari décédé en décembre 1983 (nos dernières éditions). Le maître d'étude et de conservation du sperme (CECOS) du Kremlin-Bicêtre, que dirige le professeur Georges David, qui s'opposait à cette restitution, a décliné, quelques heures après ce jugement, de ne pas faire appel. De même, on précise au parquet du tribunal que « rien ne laisse supposer » que le ministère public s'opposera au jugement rendu. Le délai légal pour faire appel est en l'espèce d'un mois.

« La question de l'insémination elle-même dépendrait, au cas où la demande serait accueillie, du seul domaine de la conscience de la veuve et de celle de son médecin, lui-même soumis aux règles de la déontologie de sa profession. »

« De même, en question de la fixation de l'enfant, au cas où il naîtrait, n'est pas actuellement soumise à l'appréciation de la présente juridiction. » En outre, le jugement, en se fondant sur les témoignages recueillis au cours de la procédure, estime établi « sans équivoque, la volonté formelle du mari de Corinne Parpalaix de rendre son épouse mère d'un enfant commun, que la conception de cet enfant survienne de son vivant ou après sa mort. »

Le tribunal précise aussi la nature juridique du dépôt de sperme du mari de Corinne qui a eu lieu le 7 décembre 1981 : « Les règles du contrat de dépôt telles qu'elles sont définies par les articles 1915 et suivants du code civil ne peuvent s'appliquer à la présente espèce qui concerne non pas une chose tombant dans le « commerce » mais une sé-

L'enfant posthume (Suite de la première page.) Cette pratique ne constitue qu'une part minime de l'activité des CECOS, et l'objectif premier demeure une naissance du vivant du père. Ce sont, en effet, plus de 10 000 enfants qui sont nés en France après une insémination artificielle avec du sperme d'adonné (IAD) mise en œuvre en cas de stérilité masculine.

Un procédé à mi-chemin de la conception naturelle et de l'adoption et qui, bien que généralisé depuis une dizaine d'années, est toujours mis en œuvre dans un vide législatif total. Une des principales questions posées par l'IAD est celle des intérêts de l'enfant. La situation actuelle permet, par exemple, au père d'initier une action en désaveu de paternité dès lors que sa femme a bénéficié d'une IAD. C'est cette situation qui a conduit la fédération des CECOS à édicter ses propres règles de fonctionnement et à demander régulièrement la définition d'un statut légal, comme le rappelle le professeur Georges David, l'un des pionniers de l'insémination artificielle.

Le hasard veut que l'affaire Parpalaix survienne quelques mois avant qu'on ne réponde à cette demande. M. Badinter, garde des sceaux, a indiqué, mercredi 1^{er} août, que le Parlement serait saisi de cette question courant 1985. Pour l'heure, deux initiatives parallèles sont menées (1).

En premier lieu, M. Raymond Forni, député (PS) du Territoire de Belfort et président de la commission des lois à l'Assemblée nationale, et M. Georges Labazée, député (PS) des Pyrénées-Atlantiques, ont rédigé une proposition de loi relative à l'insémination artificielle. Celle-ci reprend, pour l'essentiel, les règles de fonctionnement des CECOS (gratuité du don, secret de l'identité du donneur, caractère obligatoire du mariage ou du concubinage notoire) et elle s'oppose à la pratique de l'insémination post mortem.

(1) En 1980, une proposition de loi sur l'insémination artificielle présentée par MM. Caillaud et Mazarod avait été adoptée par le Sénat. Elle examinait la possibilité de l'insémination post mortem.

صلى الله عليه وآله

CINÉMA

« MEURTRE D'UN BOOKMAKER CHINOIS »

Les plans hasardeux de Cassavetes

Sorti une première fois en France en 1978 sous le titre de *Les veaux* (l'astuce des distributeurs qui ne lui valent guère de succès), *Meurtre d'un bookmaker chinois* est un film assez formidable. De film porno il devient film policier, mais c'est dans les chambres, dans les passages à vide, apparemment inefficaces, où on ne sait plus très bien ce qu'est le film, qu'il est le plus impressionnant.

Cosmo Vitelli, patron d'une boîte de nuit à Los Angeles, le *Crazy Horse West*, aime les femmes et aime le spectacle - fût-il minuscule, comme il le sait puisqu'il en connaît les moindres ficelles, il l'éblouit encore, - il sort avec ses filles les plus belles, et offre des orchidées à leurs maris et les emmène par deux ou trois dans une limousine où il leur fait boire du champagne. Il a une chemise blanche et frous-frous et un cilet rouge à la boutonnière. Il n'a plus un rond, mais aime jouer, les filles sont un peu ses

gages. Mais les patrons du tripot où il les emmène ont décidé d'en faire leur propre gage; ils le laissent s'endetter, ils ont besoin d'un homme, ils le coignent. Pour ne pas perdre le face, Cosmo signe des papiers, qu'il est le plus impressionnant.

Quand il y a bagarre John Cassavetes ne le prend pas en plan large, pour l'expliquer, il le prend au plus serré dans le flou du cœur de la bagarre. On ne voit rien, mais il y a un bruit et on voit une bagarre sans la voir, mieux que si on nous le montrait. Cassavetes filme le fiction comme du reportage: D'abord, un film de reportage comme de la fiction doit connaître et aimer ses films. Cassavetes commence la scène là où personne n'aurait idée de la prendre: ni plan éloigné ni plan rapproché; plan hasardeux plutôt, il compte sur les accidents, les dérapages des acteurs, les accidents de pellicule. Il

lui laisse enregistrer toutes les choses qu'un directeur de la photo est d'ordinaire payé pour éviter: le soleil de plein fouet, une absence de « point », la mauvaise qualité d'une peau, des taches électriques trop vives qui, carrément, trouent l'image et s'y dédoublent. Il fait confiance au désastre du cinéma, à la rapidité, à la pauvreté: il laisse une toile se peindre, en couleurs d'aujourd'hui, sur une pellicule hyper-sensible.

Des fantômes vivants

Il a confiance: son scénario est en béton, si béhémot même qu'il y a creusé des brèches, des tunnels, qu'il le défie, qu'il le distend, qu'il a presque par moments envie de le rendre inutilisable, puisque quelque chose d'autre est en train de se passer. Il a d'ailleurs un objectif des images incroyables, forcément faussées tant elles sont vraies, et les voix les plus inouïes sont prises sur la bande-son. Les corps des filles sont des fantômes vivants: le film est aussi la divagation d'un type obsédé, dont la divagation touche à l'impuissance (on dirait que Cosmo Vitelli ne porte jamais la main sur les filles, ni pour les battre ni pour les déshabiller, il se contente de s'en faire penser quand on lui a trouvé le ventre, John Cassavetes se débarrasse des morceaux de bravoure (poursuite en voiture, règlement de compte dans un parking souterrain), il les suspend presque hors du film dans leur irréalité, magie pure du cinéma qui se détache d'elle-même, en s'allongeant dans le temps, de la narration globale.

Le meurtre du bookmaker chinois, puisque c'est lui qui est devenu la dette de jeu, est un chef-d'œuvre: les méfaits racistes parlent des chinois comme des « brisés », des « citrons », (« Combien as-tu buté de citrons en Corée ? »), décrit des vieillards obèses aux longues nattes grassees. Or le bookmaker chinois est un très vieux homme au visage spirituel et émacié qui se baigne nu, tard dans la nuit, dans la grande piscine turquoise de son pavillon, éclaboussant avec gaieté une très jeune fille. Cosmo Vitelli est troublé par cette image de la sérénité, il suspend le feu. Le vieux chinois, qui sait tout, l'a vu et comprend, il lui dit juste: « Je me sens très mal, je suis désolé. » Cosmo Vitelli, l'homme qui l'abat, est joué par Ben Gazzara. On allait oublier le principal: Ben Gazzara est un acteur grandiose, at *Meurtre d'un bookmaker chinois* est aussi un festival de grand art de jeu.

HERVÉ GUILBERT.

* Voir les grandes reprises.

Comment devenir producteur de films avec 2900 francs

Ceux qui fréquentent les salles obscures et rêvent d'avoir accès eux aussi au cinéma; ceux qui depuis longtemps regardent avec envie les producteurs de films; ceux qui aiment le jeu et ont le goût du risque; ceux-là seront peut-être intéressés par les propositions de la société de production Orfilm International. De quoi s'agit-il? Tout simplement de financer des œuvres cinématographiques en faisant appel à l'épargne privée.

Pour accéder au statut de producteur, les amoureux de cinéma devront, dans un premier temps, devenir actionnaires de la société anonyme à capital variable, créée par Orfilm. Les cotisations de films. Coût de l'action: 25 francs.

Dans un deuxième temps, des projets de films seront soumis aux actionnaires qui pourront décider d'investir ou non dans telle ou telle production. Coût de la participation: 2 900 francs. Ceux qui seront tentés par l'aventure recevront le scénario du film, seront régulièrement informés sur le déroulement du tournage, pourront même, pour certains d'entre eux, visiter les lieux du tournage et auront droit à une cassette vidéo du film avant sa sortie en salle.

Mais les avantages de ces nouveaux producteurs ne s'arrêtent pas là. A l'heure des comptes, si le succès commercial du film est suffisant, ils seront

remboursés de leur investissement initial. Et c'est en nature que le reste des bénéfices éventuels leur sera retourné. Les actionnaires décideront eux-mêmes s'ils préfèrent acheter du matériel audiovisuel, organiser des voyages pour les festivals de Cannes, Deauville ou Avoriaz, ou investir dans une salle de cinéma réservée aux sociétaires.

Pour sa première expérience qui débutera à la fin de l'année, Orfilm International a choisi *Beethoven*, une superproduction franco-allemande réalisée par l'Américain Paul Morrissey avec Klaus Maria Brandauer (l'interprète de *Méphisto*) dans le rôle de Beethoven, Mathieu Carrière et Nathalie Baye. « Dans un premier temps, nous choisirons des sujets grand public, explique Jean-Claude Dussaux, PDG de Orfilm, et quand la société sera bien rodée, nous pourrions également devenir des mécènes. »

CATHERINE HERSBERG. * Orfilm International, 202, rue de Rivoli, 75001 Paris. Tél.: 261-74-72.

FESTIVAL D'AVIGNON

KAROLE ARMITAGE AVEC L'OPÉRA DE PARIS

Je pense danse

Avec les Ballets de l'Opéra - dernière manifestation à la cour d'honneur d'Avignon - est venue Karole Armitage. Elle a créé une pièce pour vingt-six danseurs, et ça n'a pas été simple. D'abord la chorégraphie ne l'est pas: beaucoup d'enchaînements variés et simultanés. « Et puis, dit-elle avec un demi sourire, je n'ai pas eu de chance, je suis tombée sur un moment de grèves. »

Karole Armitage travaillant régulièrement à l'Opéra, les problèmes de grèves ne l'effraient plus: « A New-York, je dois faire face à d'autres difficultés. A force, je deviens très calée pour tourner autour. » Elle parle de son évolution.

« C'est toujours l'expérience de la vie qui m'entraîne. J'utilise l'éventail complet de ce que je connais. Connaissance personnelle, et celle de la danse. Récemment, je me suis intéressée au vocabulaire classique. Mais pour le transgresser, l'adapter à des rythmes inhabituels. J'aime combiner des formes opposées. Le corps, c'est limité: deux bras, deux jambes, des articulations, on fait avec ça... »

« Quand je parle de classique, je pense à la technique, à Balanchine, à la manière dont il a développé la rapidité, à ce côté tranchant, que je cherche dans mes lignes, dans mes rythmes. A sa qualité d'intensité, à ses ruptures, qui sont totalement de notre temps. Le classique c'est mon passé, le rock c'est ma génération, ça fait partie de notre façon de réfléchir. »

« Je veux inclure toutes les expressions, sans hiérarchie de valeur, sans dire: le classique est plus noble que le pop, au contraire. C'est pour moi la manière d'exprimer la globalité d'une expérience vécue. De plus, je travaille avec des musiciens, des peintres qui ajoutent leurs propres complexités, leurs propres expériences. Je cherche à rendre compte de la masse d'informations brutes et culturelles des choix émotionnels, je vais toujours vers le mélange du personnel et du social. »

« Je ne regrette rien, j'organise un langage, qui est de la danse pure. La danse est un art autonome. Mes ballets ne sont pas narratifs, autour d'un thème, d'un sujet. C'est plus vaste. Si j'apprends l'histoire de ce

type qui a massacré vingt et une personnes dans un Mac Donald, ça veut dire pour moi la banalisation de la violence dans l'endroit le plus banal, complètement intégré au paysage américain. »

« Je suis Américaine, vraiment. J'utilise les cultures de partout: d'Asie, d'Europe, mais mon esthétique a quelque chose de brutal. D'américain. J'aime chez les chorégraphes français la manière dont ils travaillent sur leurs bases nationales, j'aime cet esprit qui leur appartient en propre et qui a quelque chose à voir avec l'Europe. J'aime moins leur tendance à la théâtralisation. Moi, je pense danse. Je ne sais pas s'ils font un travail très approfondi sur le viscéral de rythme, sur l'espace. »

« Leur statut est différent du nôtre. Le plupart n'ont l'espérance d'obtenir des grands moyens, des

lieux, des subventions. Aux Etats-Unis, tout est tellement improvisé, survive est si difficile qu'on investit toute son énergie dans une chose, la chose qu'on est en train de faire. Nous n'avons pas de subventions, pas de structures, mais, en tout cas à New-York, le public a un œil très aigu. Il est sophistiqué, mais pas superficiel. Il connaît réellement. Un public aristocrate. Existe-t-il? Peut-être, mais ouvert, très mélié. Les places ne sont pas chères. Et puis les gens sont là. Vous avez Cunningham, vous savez quelles ont été ses difficultés, celles qu'il rencontre encore, ça rééquilibre. On n'a jamais l'impression d'avoir acquis une place. New-York est une ville qui bouge. Les gens s'en vont, ils viennent, se renouvellent. Il y a toujours quelqu'un à convaincre. »

Propos recueillis par COLETTE GODARD.

PETITES NOUVELLES

« MORT DU BATTEUR MERZAK MOUTHANA. » - Le batteur algérien Merzak Mouthana est mort dans la nuit du 29 au 30 juillet dans un accident de la route, près d'Annaba. Il était âgé de trente-six ans.

[Né à Alger en 1948, il s'était établi en France depuis quinze ans. Il avait joué avec Didier Levallet, Ambrose Jackson, Mike Zwinin, François Mochali, Michel Edelin, François Courrier, Richard Raux. Il venait d'enregistrer un duo, *Destinée*, avec Hervé Bourde. Il accompagnait depuis dix ans la danseuse Elsa Wolastan.]

« LE THÉÂTRE DU PEUPLE DE BUSSANG. » - UNE TRADITION POPULAIRE. - Le théâtre du peuple

de Bussang (Vosges), fondé en 1955 par le poète Maurice Pottecher, fête cette année la comédie de Labiche - *Un chapeau de paille d'Italie* -, qui sera jouée dans le fameux Théâtre de bois, de 5 m 26 de hauteur. Comme aux origines, les comédiens restent des amateurs désolidarisés des Bussangeais des premières années et des seuls du point fondamental: décors et costumes sont réalisés par les villageois.

« RECTIFICATION. » - Dans l'article d'André Chazet sur les restaurations en Italie (le Monde du 12 juillet) s'est glissée une erreur regrettable: la chapelle Brancacci se trouve à l'église du Carmine de Florence et non à Sainte-Spirito.

VARIÉTÉS

Petit Gougou, clown

Alain s'endort chaque soir aux portes de la ville. Comme tous les soirs. Il se lève au petit matin, après une nuit peuplée du bruit de milliers de voitures et de dizaines de trains, quelque part entre la porte d'Aubervilliers et la porte de La Villette. Son horizon s'arrête à quelques pas. Là, se dresse le périphérique, énorme masse surplombant sa fragile maison ambulante. C'est là qu'Annie Fratellini a planté son école nationale de cirque. Et c'est là qu'Alain a trouvé demeure.

Il a tout fait ici: démanteler les ordures amoncelées au fil des ans, récupérer ce qui pouvait l'être - bois, béton, armatures métalliques, - pour installer deux hangards où entreposer le matériel de cirque et fabriquer les accessoires nécessaires aux spectacles. Il sait tout faire, tout: couler du béton, couder, dessiner, dresser des chevaux, danser, jongler, maquiller.

Alain a trente-deux ans. Ce matin, il n'a que quelques mètres à parcourir de sa caravane au chapiteau vert - incongru presque dans le vaste terrain vague - pour aller enseigner à trois jeunes actrices l'art de la cascade. Une cascade au cheval qui dort sous le périphérique. Les cordes de rappel des trapèzes sont accrochées aux poutres de l'ouvrage.

Aux premières heures de l'après-midi, Alain abandonne sa tenue de civil pour revêtir son habit de clown. Alain, dit « Petit Gougou », il rêvait d'être peintre, il est devenu clown. « Le spectacle va commencer. » Coup de sifflet. Et musique. Un hommage aux pères, les Clowns, de Nino Rota. Dans une pénombre traversée de halos roses et bleus entrent en piste pour le caractère, prélude du spectacle, Auguste, Pierrot, Arlequin, Polichinelle, la clownesse, la danseuse et Grimaldi.

Une heure plus tôt, dans l'une des nombreuses roulettes stationnées pour un mois au Jardin d'acclimation, Petit Gougou se maquille. « J'ai enfin réalisé mon rêve, être Grimaldi, l'acteur des clowns. » Alain, le visage blanc, ressemble aux moules de plâtre posés sur un coin de sa table. Ses muscles mornes d'un clown au repos. Une succession de gestes rapides, précis, familiers, et le minuscule miroir reflète la métamorphose.

Un triangle rouge, sur le front et les joues, d'où naissent deux pétales, une perruque rousse et frisée qui finit en grosse touffe au-dessus des oreilles, la bouche égarée par un épais trait de pinceau aux commissures des lèvres. Petit Gougou se glisse dans son costume blanc, court et bouffant, coussin, dit-il dans un sourire, un peu fier, par lui-même. Dans la roulotte on se moque. « Avant Petit Gougou, le clown n'existait pas. » Le premier clown c'est Grimaldi, Grimaldi c'est Gougou. Gougou c'est le dernier clown, la bouche est bouchée. Les yeux nous disparaissent, la bouche se fend, Gougou éclate de rire.

En robe de danseuse Mea pile, à cheval sur une fragile monture de bois enjuponnée; en complet gris foncé, un chapeau sur la tête, écheignant au vol des assiettes avec l'ami Arlequin, Petit Gougou danse, tombe et rebondit, s'adresse à ses compères et provoque les rires. « Ce n'est pas pour moi l'aboutissement d'un rêve, dit-il, mais plutôt la réalisation du désir de ceux qui avaient envie de me voir faire rire. » Gougou sourit. « Mais ça, on le comprend bien plus tard. »

Le périphérique à nouveau. Alain est allé récupérer un garage sa vieille 2 CV rouge bruyante, en panne mais résistante qu'acquie, une semaine plus tôt. Une fin d'après-midi où pour la première fois de la journée il se repose un peu. Assis dans sa caravane, il attend ses stagiaires - Allemands, Anglais, Italiens, - venus pendant un mois dans le coin perdu à l'intérieur du monde de la belle. Ce soir, il leur montrera des films.

« J'ai fait une mauvaise chute, dit-il en se frottant le genou, je n'ai pas master avec des ornes fraîches, ça pique un peu, mais c'est radical. » Il se souvient du temps où il n'était pas encore Petit Gougou. « Je faisais du dessin aux Beaux-Arts, et ce qui m'intéressait, c'était l'anatomie appliquée à l'art. A l'époque, les modèles étaient fignés, ils n'avaient pas le droit de bouger. J'ai été le premier modèle en mouvement. » A l'ouverture de l'école d'Annie Fratellini, Alain a eu l'idée d'apprendre l'acrobatie pour mieux comprendre le fonctionnement des muscles. Il y a dix ans déjà, il n'est jamais reparti. CATHERINE HERSBERG.

THÉÂTRE

Les nominations dans les centres dramatiques nationaux

Le ministre, comme on l'attendait, vient de rendre public un certain nombre de nominations concernant la décentralisation dramatique.

Jacques Rosier succédera à Maurice Sarrazin au Centre de Toulouse à partir du 1^{er} janvier 1985. Alfredo Arias remplacera Gabriel Garran au Théâtre de la Commune d'Aubervilliers. Il entrera en fonction le 1^{er} janvier 1985. Daniel Mesguich est nommé à la place de René Gonzales au Théâtre Gérard-Philipe de Saint-Denis.

Comme il l'avait annoncé la semaine dernière (le Monde du 27 juillet) Youfi Loubimov reprendrait la direction artistique de la Maison de la culture de Bobigny. Et Catherine Dasté succède à Philippe Adrien au Théâtre d'Ivry.

En ce qui concerne le Centre dramatique du Nord-Pas-de-Calais installé à Bethune, il passera désormais des conventions avec les villes de Maubeuge, de Boulogne, de Sedrin et de Lacroix afin d'assurer une présence régulière tout au long de l'année. Le contrat de Jean-Louis Martin Barbaz a été renouvelé pour trois ans.

Le Centre dramatique national des Pays de la Loire qui est le seul à ne disposer d'aucun théâtre ni d'aucune aide financière des collectivités locales, a décidé de suspendre son fonctionnement. Une enquête a été confiée à M. Philippe Coutant qui sera remise à la mi-février au ministre de la culture.

A Rennes, le Centre dramatique national de Bretagne reste sous la responsabilité de Dominique Quehec et de Guy Parigot jusqu'au 31 décembre 1985.

Deux mesures intéressent également les compagnies dramatiques

indépendantes. La première est l'installation de Philippe Adrien au Théâtre de la Tempête, dirigé par Jacques Derlon. La seconde est une réforme du statut des compagnies « hors convention », qui consacrera la politique d'attribution des subventions prise il y a quelques mois.

[Né à Lyon en 1936, Jacques Rosier a été l'assistant de Roger Delys. De 1971 à 1974, il est directeur du Théâtre de Lambrequin (centre dramatique du Nord) et de 1974 à 1984 directeur du Conservatoire national d'art dramatique.

Né en 1944 à Bessac-Aliès, Alfredo Arias est peintre et sculpteur de formation. Il fonde en 1969 le groupe TSE. Arrivé à Paris en 1966, le groupe TSE présente de nombreux spectacles DSE *God bless, Amen*, *Pais Copé* joués à Paris au théâtre *Eva Piron*, en 1970. En 1977, c'est *Peines de cœur* d'une chorégraphie.

Daniel Mesguich est né en 1952 à Alger, élève au Conservatoire d'art dramatique de Paris, y crée son premier spectacle *Le Châneau*, d'après Kafka. Il fonde ensuite sa propre compagnie, le Théâtre du miroir, à laquelle il adjoint une école. En 1974, ses mises en scènes se succèdent. *Le Prince travesti*, *Britannicus*, *Andromaque*, *La Déposition* à la croix. En 1983, il est nommé professeur au conservatoire national d'art dramatique de Paris. Il poursuit parallèlement une carrière cinématographique.

Catherine Dasté, née le 6 octobre 1929 à Beaurieux, est la petite fille de Jacques Copreau. De 1948 à 1952, elle est élève à l'Old Vic Theater School de Londres, puis à la Comédie de Saint-Etienne. A partir de 1952, elle se consacre à l'éducation dramatique en milieu scolaire et fonde en 1970 la Poème verte à Sartroville, qui deviendra le Centre dramatique national pour l'enfance et la jeunesse. En 1981, elle crée la compagnie Catherine Dasté, Théâtre de la Folie-Méricourt.]

REGLEMENT DE COMPTES (COURTESY POLAROID)

théâtre cinéma



RADIO-TÉLÉVISION

Judi 2 août

PREMIÈRE CHAÎNE : TF 1

20 h 35 Variétés : Jour J. Emission de B. Ozyvic et M. Doka, présentée par Jacques Dutronc et Françoise Hardy. Avec A. Lenzler, J.-J. Goldman, J. Mar, Dalida...

21 h 35 Téléfilms : Les Tintins Aventures d'un jeune détective. D'après le roman de G. Michel. Réal. J. Brard, avec B. Brieux, P. Chesnay, C. Fru...

Gus est jeune, très jeune (dix-huit ans peut-être). Gus est seul, très seul, dans son triste petit studio où derrière les vitres qu'il lave. Dans la froideur d'un mois de décembre, Paris est un village, à Belleville, dans les bars de quartier. Paris est néon bigarré, sur les grands boulevards, dans les fast-foods ou les pop-shops. Dans la foule il passe inaperçu, Gus. Et pourtant, il voudrait briser sa solitude, faire des rencontres. Ce film, c'est l'histoire de carreaux qui volent en éclats et derrière lesquels Gus découvre la vitrine de la vie. Les femmes, l'ami, la politique, la violence, l'amour, peut-être. Une histoire presque banale, où beaucoup de jeunes vont se retrouver et que Jean Brard a su traiter avec justesse et une pointe d'humour satirique.

DEUXIÈME CHAÎNE : A 2

20 h 35 Club des télévisions du monde : le Secret de la ville d'acier. D'après le roman de J. Verne. Réal. L. Raza, avec J. Hamzlik, J. Vinkler, M. Ruzek...

A la fin du siècle dernier, deux familles qui se sont partagées un héritage considérable ont bâti de chaque côté d'un fleuve deux univers opposés. Le docteur Sarrazin a fait construire une ville paradisiaque pour cinquante mille habitants, alors que le professeur Janus a fait sortir de terre une cité industrielle austère. Le premier, qui voit les ressources minières de sa ville d'acier s'épuiser, conçoit le socialisme de l'autre. Les amoureux de Jules Verne ne seront pas déçus par ce téléfilm inédit. Décors rétro et pourtant modernes, univers fantastique.

TROISIÈME CHAÎNE : FR 3

20 h 35 Cinéma 18 : le Marteau piqueur. De C. Bitsch, avec S. Andraa, P. Le Person, J.-M. Dupuis...

Alexandre mène sa petite vie de bourgeois ordinaire et tranquille jusqu'à un jour où son usine est en passe d'être rachetée par un groupe américain. La famille se décompose.

22 h 5 Journal.

22 h 25 Histoire de l'art : le Déjeuner sur l'herbe. Cette fois, le tableau de Manet, celui qui fit scandale.

23 h 40 Prélude à la nuit. Sonate pour violon et piano n° 2, de Georges Enesco, par Raphaël Oleg, au violon, et Pascal Dumay, au piano.

FRANCE-CULTURE

20 h 30 Dramatique : « Cinq jeunes filles de Venise », de Claude Delarue, avec N. Nerval, J. Bollery, F. Maistre, M. Chevli...

22 h La crise aux confins du monde.

23 h Bestiaire : Le héron.

23 h 20 Musique limitée.

23 h 40 Place des étoiles.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert : œuvres de Chopin, Serrano, Breton, Gimenez, Torroba, Luna, Caballero, Soutillo/Vert par l'Orchestre symphonique de l'ORTF, dir. L. Garcia Navarro, sol. P. Domingo, ténor, V. Alonso, P. Perez Nigro, soprano.

22 h Les soirées de France-Musique : programme musical ; vers 23 h 10, La nuit des fêtes : œuvres de Purcell, Monteverdi, Faure.

Vendredi 3 août

PREMIÈRE CHAÎNE : TF 1

11 h 30 TF 1 Vision plus.

11 h 58 Quarante ans déjà. Jeux olympiques.

Résumé.

12 h 55 Consommer sans pépin. Journal.

13 h 30 Série : la Conquête de l'Ouest.

15 h 15 Santé sans nuages. Emission de M. Morange. Nouvelle de la santé, médecine d'ailleurs, mots pour mieux vivre, le jardin de la santé.

16 h 30 Croque-vacances. Dessins animés, variétés, infos-magazine, feuilleton.

17 h 55 Dessin animé : Chilly Willy.

18 h 5 Série : Votre auto à cent ans. Dans le vent, le coach Peugeot transformable 402.

19 h 15 Contes à vivre débout. Le rituel des vacances chez les Français.

19 h 15 Emissions régionales.

19 h 35 Point : Prix vacances.

19 h 40 Jeux olympiques.

Résumé.

20 h Journal.

20 h 35 Variétés : les Cinglés du music-hall. Emission de J.-C. Averty, De 1981 à 1984. Les chansons de la fin du dix-neuvième siècle, sur fond d'images d'époque, affiches et cartes postales.

21 h 35 Bravos Festival. Magazine de l'actualité culturelle des festivals, de J. Arthur et C. Garbiou.

Le Festival d'Alsace-Provence (au Théâtre de l'Archevêché), les chorégraphes d'Orange (au Théâtre antique), Avignon, les Nuits de l'Estival et autres festivals.

22 h 30 Temps X : la quatrième dimension. Emission d'L. et G. Bogdanoff.

La fusée transportant huit astronautes vient de s'écraser sur une planète inconnue.

23 h Journal.

23 h 15 Tympans fédiés. Emission de J.-F. Bouquet. Hard-rock, avec Verlon, Quiet Riot, Fast Way...

DEUXIÈME CHAÎNE : A 2

8 h Journal et météo (et à 12 h).

8 h 5 Jeux olympiques.

Résumé.

10 h 30 ANTOIPE.

12 h 5 Série : les globe-trotteurs.

12 h 45 Journal.

13 h 35 Série : Chaparral.

14 h 25 Sports été : Jeux olympiques.

Résumé A 2.

16 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.

18 h 15 Emissions régionales.

19 h 40 Le théâtre de Bouvard.

20 h Journal.

20 h 35 Série : Naumachos. Le Poisson maudit, de S. Cavetti, M. de Rita et B. Vallet, réalisation B. Vallat, avec M. Adorf, A. Castaforn, N. Bernini...

Un vieux loup de mer italien se livre à des pêches d'un genre un peu particulier en compagnie d'un jeune plongeur ardent. Tout se prête à l'aventure (le cadre, le personnage de l'oncle Gino) sans l'histoire qui tombe à l'eau dès qu'arrivent les personnages féminins. Une série qui se retrouvera chaque vendredi jusqu'au 7 septembre.

21 h 35 Apostrophes. Magazine littéraire de B. Pivet.

Sur le thème « L'inventeur de la crise », sont invités : Jacques Attali (la Figure de France), Jean Botissoman (Les Sept Cielles 1973-1983), Roger Martin (Patron de droit divin...), Alain Milic (l'Avenir en face).

22 h 50 Journal.

23 h Ciné-bré : les Fougères bleues. Film français de Françoise Sagan (1975), avec F. Fabian, G. Segal, J.-M. Bory, C. Cellier, F. Perrin, (Redifusion).

Un mari soupçonne brusquement sa femme de le tromper avec un ami qu'il aime (accompagné de sa maîtresse du moment) passer un week-end en montagne. Les deux couples se trouvent face à face dans un châtelet. Françoise Sagan a adapté et réalisé elle-même une de ses nouvelles. Elle aurait mieux fait de s'en tenir à la littérature.

0 h 10 Jeux olympiques.

TROISIÈME CHAÎNE : FR 3

19 h 3 Jeu littéraire : Les mots en tête.

19 h 15 Emissions régionales.

19 h 40 Un... deux... trois... écarts. La course landaise, seconde passion du rugbyman Albadojo.

19 h 55 Dessin animé : L'inspecteur Gadget.

20 h 5 Les Jeux.

20 h 35 Vendredi : les Héros de la fête. Magazine d'information d'André Campana.

Les héros de la fête, ce sont trois handicapés mentaux, sélectionnés aux Jeux nationaux du sport adapté et proposés dans le monde des rêves américains aux Jeux olympiques de Baton-Rouge en Louisiane, kermesse géante où 96000 spectateurs acclament plus de 4000 handicapés venus du monde entier. Lionel Rocaige et Michael Gidayer ont suivi et montré très particulièrement trois des Français choisis à Rouanne. Un reportage tonique, utile, chaleureux.

21 h 30 Série : Mazzarin. De P. Moillot, réal. P. Cardinal, avec F. Prier, M. Sarcoy.

Concilié commence à accumuler tous les pouvoirs tandis que Mazzarin travaille en secret à l'acier. Série historique dans le style des romans classiques de la télévision.

22 h 25 Journal.

22 h 45 Histoire de l'art : la Dame de Brassempouy. Une petite statuette enivoire qui n'a que 25 000 ans.

22 h 50 Prélude à la nuit. Ouverture de Poëte et Paysan, de Franz von Suppe, par l'Orchestre symphonique de la Bayerische Rundfunk, dirigé par Sir Georg Solti.

FRANCE-CULTURE

7 h Cinq regards sur la société d'aujourd'hui.

8 h Pages entomologiques de Jean-Henri Fabre.

9 h 5 Un métier comme art : le fontainier.

10 h Histoire de la piraterie.

11 h Musique : l'Ailleurs.

11 h Panorama.

13 h 30 Feuilleton : « Aimé de son concubine ». Les cultures face aux vertiges de la technique.

14 h 3 Embarquement immédiat : le Grand Nord.

15 h 30 Musique : les aventures de Gérard Ducque.

16 h 30 Pronominales ethnologiques en France : l'instituteur de Talaïna.

17 h 30 Entrepreneurs - Arts plastiques : Mayo ou le bonheur par petites touches.

18 h La deuxième guerre mondiale : le conflit sino-japonais 1931-1945.

19 h 30 Illustres de la sexualité féminine.

20 h Blaise Cendrars, poète intercontinental.

20 h 30 L'opérette, c'est la fête : La Chauve-Souris, de Johann Strauss, par l'Orchestre RIAS de Berlin, dir. F. Erley.

22 h 30 La crise aux confins du monde.

23 h Bestiaire : le hammeton.

23 h 20 Musique limitée.

23 h 40 Place des étoiles.

FRANCE-MUSIQUE

2 h Les nuits de France-Musique.

7 h 7 Petits matins : œuvres de Beethoven, Ravel, Tchaïkovski.

9 h 3 Atelier de musique : Arc-et-Senans, août 1983.

12 h 5 Concert : œuvres de Bach, Schell, Mendelssohn, Regner, par Edgar Krapp, orgue.

13 h 40 Hamac.

14 h 4 Répères contemporains.

15 h Carte blanche à « Coréili and Co. ».

18 h 5 L'Héritage d'Arthur Schnabel : œuvres de Beethoven.

19 h Le temps du jazz : Tropica.

20 h Avant-concert : Extraits de Mirroirs, de Ravel.

20 h 20 Concert : Rondes de printemps, de Debussy; Concerto pour violoncelle et orchestre en si mineur, Symphonie n° 3 en la mineur, de Mendelssohn, par l'Orchestre symphonique de la radio de Stuttgart, dir. H. Zender, sol. B. Pergamentshikov, violoncelle.

22 h 15 Les soirées de France-Musique : œuvres de Haydn, Schumann, Mozart, Beethoven, Schubert, Wagner à 1 h, Musiques traditionnelles des Dakous du Montana (Sious).

Jusqu'au 15.8. même le dimanche
PAR ARRÊTÉ PRÉFECTORAL
ON CASSE!!!
-25% SUR TOUT
dériff meubles
42, quai d'Austerlitz, PARIS 13^e
tel: 58.45.24 Métro Austerlitz

TENNIS A PARIS CET ÉTÉ
STAGES INTENSIFS
734-36-36

● Les Nouvelles : les négociations continuent jusqu'à lundi. Le comité d'entreprise de l'hebdomadaire Les Nouvelles, qui devait se prononcer jeudi 2 août sur les licenciements envisagés (61 personnes sur 72), dans la perspective d'une transformation du journal en mensuel, bénéficie d'un délai supplémentaire, jusqu'à lundi prochain, pour donner sa réponse. Les négociations se poursuivent donc. M. Jean-François Khan, qui prépare le lancement de son hebdomadaire l'Événement du jeudi pour le 8 novembre, se rendra à la rédaction des Nouvelles, vendredi 3 août.

INFORMATIONS

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3767

HORIZONTELEMENT

I. Bruits que font les sommiers. - II. Aime bien être chatouillé quand il est propre. Ne veut connaître que le père. - III. Certains sont dans le fond. Resterait baba s'il n'y avait plus de crème. - IV. Préposition. Donne souvent lieu à un voyage. Matière pour boucher. - V. Mis au courant. Son esprit est de mauvais goût. Garni des côtes. Interjection. - VI. Paresseux. Cherches à pincer. Point de départ. - VII. Parfois au bout du compte. Est souvent sur in planche. Sembable. - VIII. Des gens qui vont d'un lieu à l'autre. - IX. Une manche. Pas unies. - X. Devenir très coulant.

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
I														
II														
III														
IV														
V														
VI														
VII														
VIII														
IX														
X														
XI														
XII														
XIII														
XIV														
XV														

VERTICALEMENT

1. N'est pas cité. Instrument pour couper des tissus. - 2. Mot qui peut désigner la croupe. Petit morceau. - 3. N'est vraiment pas un agrément. Quand on l'entend, on ne fume pas. - 4. Même pas cuite. En France. Danse quand il est petit. Démonstratif. - 5. Sur la Bidassoa. On sort parfois pour le prendre. Une grosse mouvenent.

tranche. - 6. Pâte quand il est vieux. Susceptibles d'être accueillis par des éclats. - 7. Caractère qu'on peut attribuer à ceux qui sont très chatouilleux. - 8. Préposition. Souffrir. Deuxième d'une série. Peut courir dans les pré. - 9. En Angleterre, sous qu'on donne à une soie. Signe particulier. Voisine à cheval. - 10. Dans un alphabet étranger. Peut être abandonnée par celui qu'on envoie au diable. - 11. Est parfois très chou. Un peu mineure, antrefois. Jadis, fuisait très sale. - 12. Un homme qui connaît le métier, Parle haut et fort. - 13. A l'habitude de se découvrir quand il est triste. Comme des jeux anciens. N'a pas un grand lit. - 14. Pays. Sorte de travail. - 15. Complètement détruits. Protège une couche.

Solution du problème n° 3766

Horizontalement
I. Collation. - II. Océan. Np. - III. Leclanché. - IV. Lutton. Ri. - V. Are. Arête. - VI. Usidé. - VII. Tare. Busc. - VIII. Sl. Ol. - IX. Chéquier. - X. Oh. Nuit. - XI. Factice.

Verticalement
1. Collants. OP. - 2. Odeur. Ache. - 3. Lecteur. - 4. Lait. Récent. - 5. Ananas. Qu'i. - 6. Ribonis. - 7. Incrédulité. - 8. Ophtes. - 9. Escorté.

GUY BROUTY.

LE CARNET DU Monde

Décès

- On nous prie d'annoncer le décès de

M. Jean-Claude AMBROSINI,
survenu à Saint-Mandé (Val-de-Marne), dans sa soixante-neuvième année.

Une cérémonie religieuse aura lieu en la petite chapelle de l'hôpital d'instruction des armées Bégin, le vendredi 3 août 1984, à 9 heures.

Une messe sera célébrée en l'église de Portraits (Hérault), où l'on se réunira le mardi 7 août, à 11 heures, suivie de l'inhumation dans le caveau de famille.

Famille Ambrosini,
La Tour Saint-André,
34420 Portraits.

- On nous prie d'annoncer le décès de

M^{me} Arlette BLANQUET,
assistante du pasteur
chargé des relations œcuméniques
pour le Conseil des églises baptistes
et réformées de France
jusqu'en 1983,

survenue le mardi 31 juillet 1984 à Paris, dans sa soixante-sixième année.

La cérémonie religieuse aura lieu le mardi 7 août, à 10 h 30, en l'église réformée d'Anteuil, 53, rue Erlanger, Paris-16.

De la part de sa tante,
Ses cousins Wintergerst, Schrupf,
Le Renard,
Des familles alliées
Et de tous ses fidèles amis,
« Je suis le chemin, la vérité, la vie »
(Jean, XIV, 6.)

Ni fleurs ni couronnes.
Wintergerst, 8, rue Monbel,
75017 Paris.
Schrupf, 19, parc de Béarn,
92210 Saint-Cloud.
Le Renard, 22 - La Roseville,
78000 Versailles.

- On nous prie d'annoncer le décès de

M. Jean-Louis COURTECUISSÉ,
survenue le 30 juillet 1984, dans sa trente-deuxième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 3 août, à 10 h 45, en la collégiale Saint-Martin de Montmorency, où l'on se réunira.

De la part de
M^{me} Jean-Louis Courtecuissé,
son épouse,
Eric,
son fils,
M. et M^{me} Jean Courtecuissé,
ses parents,
M. Jacques Isle de Beauchaine,
son beau-père,
M^{me} Fernand Cappelle,
M. Victor Courtecuissé,
ses grands-parents,
Ses frères, sœur, beaux-frères, belles-sœurs, neveux et nièces
Et toute la famille.
L'inhumation aura lieu dans l'intimité familiale.

1, rue Emmanuel-Chaunoyée,
75015 Paris.
44, boulevard Clemenceau,
95160 Montmorency.

ont le triste regret d'annoncer le décès de leur président d'honneur.

M. Marius LECHAT,
officier de la Légion d'honneur,
commandeur
de l'ordre national du Mérite,

survenue le 28 juillet 1984, dans sa quatre-vingt-cinqième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 6 août, à 10 h 30, en l'église Saint-Joseph-Artisan, 214, rue La Fayette, Paris-10^e.

CCVRR,
7 et 9, rue Frédéric-Lemaître,
75071 Paris Cedex 20.

- M^{me} Merzer,
sa mère,
Esther Merzer,
sa femme,
Daphna,
sa fille,
Richard,
son frère,
Les familles Merzer et Ormaz,
Sa famille et tous ses amis,
ont le douleur d'annoncer le décès de

Jonathan MERZER,
à l'âge de quarante-huit ans.

L'enterrement aura lieu vendredi matin au kibboutz Ein-Haborouch en Israël.

Merzer,
54, rue Chalom-Aleicheim,
Tel-Aviv 63344.

- M. et M^{me} Jean-Jacques Chevron,
Nicolas, Pascal et Emmanuel Chevron,
ses enfants et petits-enfants,
M^{me} Robert Bourdier,
sa sœur,
M. et M^{me} Jean-Pierre Gallier
et leurs enfants,
M. et M^{me} Gérard Gallier
et leurs enfants,
M^{me} Jacques Lederlin,
M. et M^{me} Jacques Blouzet
et leurs enfants,
M. et M^{me} Willi Huzar
et leur fille,
Ses neveux et cousins,
M^{me} Hélène Chollet,
Les familles parentes, alliées et amis
ont le douleur de faire part du décès de

M^{me} Geneviève SARRADE,
survenue à Ile Maurice, le 27 juillet 1984, dans sa soixante-troisième année.

Les obsèques seront célébrées le lundi 6 août 1984, à 10 h 30, en l'église Notre-Dame-de-Grâce de Passy, 10, rue de l'Association, Paris-16^e.

L'inhumation et l'inhumation auront lieu, ensuite, dans l'intimité de la famille.

Cet avis tient lieu de faire-part.
39, rue Raymond,
75016 Paris.

Anniversaires
- Une pieuse pensée est demandée pour le

capitaine de corvette
G.-M. CHARRIERE (C.R.).
Pour le dix-huitième anniversaire de son rappel à Dieu.
64500 Ciboure, 3 août.

- Il y a dix ans nous quittait notre très cher

Etienne CRESTINU.
M^{me} Pauline Crestina,
Docteur Jacques Crestin
Et toute la famille.

SERVICES

ARLEQUIN

3 5 9 14 28

LA PLANCHE

LA NATIONALE

صك ان الامل

05:11:17 AM

INFORMATIONS

« SERVICES »

MÉTÉOROLOGIE

Évolution probable du temps en France entre le jeudi 2 août à 0 heure et le vendredi 3 août à 24 heures.

La dépression qui s'installe sur les îles Britanniques dirige de l'air chaud des Canaries à l'Europe occidentale. Les perturbations circuleront sur une moitié nord-ouest de la France.

Vendredi. Sur les régions méditerranéennes, l'est des Pyrénées, le sud et l'est du Massif Central, dans la région Rhône-Alpes, le Jura et les Vosges, le temps sera beau, largement ensoleillé. Il fera chaud, de 16 à 20 degrés au début de journée. L'après-midi, les températures atteindront souvent de 27 à 30 degrés, dépassant même 30 degrés en de nombreux endroits.

Sur la moitié nord-ouest de la France, les températures seront clémentes mais le ciel sera chargé avec de la pluie. L'après-midi, les pluies se renforceraient en prenant un caractère orageux des Pyrénées occidentales à l'ouest du Massif Central. Un ciel capiteux avec quelques éclaircies, mais toujours des nuages d'avance, s'établira sur la Bretagne et le Cotentin. Le vent de sud-ouest sera modéré à assez fort.

Les températures, voisines de 15 à 18 degrés en fin de nuit, atteindront l'après-midi de 21 à 22 degrés sur l'Ouest, de 23 à 25 degrés sur le Nord et le Centre et de 24 à 27 degrés sur le Sud-Ouest.

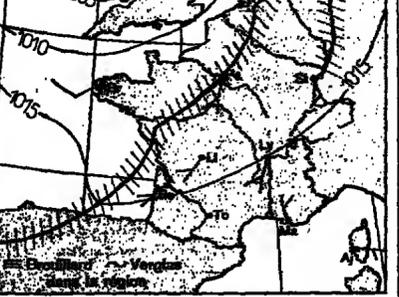
La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était à Paris, le 2 août à 8 heures, de 1019,4 millibars, soit 76,6 millibars de hauteur.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 1^{er} août; le second le minimum de la nuit du 1^{er} au 2 août): Ajaccio, 29 et 18 degrés; Biarritz, 27 et 15; Bordeaux, 26 et 14; Bourges, 24 et 13; Brest, 20 et 15; Caen, 24 et 17; Charbourg, 21 et 15; Clermont-Ferrand, 24 et 11; Dijon, 24 et 12; Grenoble-St-M.-H., 26 et 13; Grenoble-St-Genais, 24 et 11; Lille, 24 et 13; Lyon, 24 et 12; Marseille-Mariagnan, 29 et 17; Nancy,

SITUATION LE 2.8.84 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 3.8.84 DÉBUT DE MATINÉE



Températures relevées à l'étranger:

Alger, 29 et 17 degrés; Amsterdam, 22 et 15; Athènes, 30 et 18; Berlin, 27 et 15; Bonn, 22 et 10; Bruxelles, 24 et 14; Le Caire, 32 (max); Les Canaries, 27 et 21; Copenhague, 25 et 16; Dakar, 33 et 22; Djakarta, 36 et 21; Genève, 25 et 10; Istanbul, 26 et 17; Jérusalem, 26 et 17; Lisbonne, 31 et 17; Londres, 25 et 15; Luxembourg, 23 et 11; Madrid, 32 et 14; Moscou, 20 et 13; Nairobi, 22 et 8; New-York, 32 et 21; Palma-de-Majorque, 31 et 14; Rio-de-Janeiro, 28 et 20; Rome, 31 et 20; Stockholm, 25 et 12; Téhéran, 36 et 24; Thais, 34 et 21.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

PARIS EN VISITES

SAMEDI 4 AOUT

- « Les appartements de la duchesse de Sully », 15 heures, 62, rue Saint-Antoine, M^e Legrégois.
- « L'Institut et le pont des Arts », 15 heures, 23, quai Conti, Mlle Oswald.
- « Le Musée Marmottan », 15 heures, 2, rue Boly, M. Serres (Caisse nationale des monuments historiques).
- « Le Musée de l'Orangerie », 14 heures (Académie internationale des Arts et Lettres).
- « Notre-Dame », 15 heures, métro Côté (Anjou).
- « Le Louvre : dessin et science XVII^e et XVIII^e siècles », 14 heures, 50, Pavillon de Flore (L'Art pour tous).
- « Cité d'artistes et jardins de Montmartre », 15 heures, métro Abbesses, Marion Roggenau.
- « L'Île de la Cité », 15 heures, 24, place Dauphine, B. Charry.
- « Musée Bourdelle », 15 heures, 16, rue Antoine-Bourdelle, Anse Ferrand.
- « L'Hôtel de Sens », 15 heures, 1, rue du Figuier, M. Boulo.
- « Les Templiers et le quartier du Temple », 10 h 30, métro Temple.
- « Les salons de l'Hôtel de Lassay », 15 heures, 128, rue de l'Université, P.-Y. Jaislet.
- « L'Opéra », 14 h 30, devant l'Opéra.
- « Le Muris illuminé », 21 heures, métro Pont-Marie, M^e Lassinier.
- « Saint-Etienne-du-Mont, son quartier », 15 heures, parvis de l'église (Litté-voies).
- « La Seine et ses ponts », 15 heures, 6, rue Saint-Martin (Paris autours).
- « La place des Vosges », 15 heures, 6, place des Vosges (Paris et son histoire).
- « La rue Montorgueil et l'ancienne cour des miracles », 15 heures, métro Sentier (Résurrection du passé).

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiées au Journal officiel du jeudi 2 août :

- ### DES LOIS
- Relative au contrôle des structures des exploitations agricoles et au statut du fermage.
 - Modifiant la loi du 29 juillet 1982 sur la communication audiovisuelle et relative à certaines dispositions applicables aux services de communication audiovisuelle soumis à autorisation.
 - Relative à l'exploitation des services de radiodiffusion mis à la disposition du public sur un réseau câblé.

EN BREF

EXPOSITION

LA NOUVELLE ATHÈNES A PARIS. — George Sand, Frédéric Chopin, Delacroix, les ombres du Tour-Paris romantique hanteront durant l'été un charmant petit hôtel Restoration entouré d'un jardin, dans le IX^e arrondissement. La musée Ronan-Scheffer, dernier-né des musées municipaux, présente en effet une exposition sur la « Nouvelle Athènes », nom donné à ce coin de la capitale qui fut le quartier résidentiel des jeunes turcs du mouvement romantique.

★ « La Nouvelle Athènes : le quartier Saint-Georges de Louis XV à Napoléon III », musée Ronan-Scheffer, 16, rue Chaplat, 75009 Paris, tél : (1) 874-95-38. Exposition ouverte jusqu'au 21 octobre tous les jours de 10 heures à 17 h 30, sauf le lundi et le 15 août.

TERMI NAISONS	FINALES ET NUMEROS	SOMMES GAGNEES	TERMI NAISONS	FINALES ET NUMEROS	SOMMES GAGNEES
1	71	200	6	9 346	2 200
	161	500		64 616	10 000
	371	700		167	500
	421	900		167	500
	431	500		327	500
	136 691	1 000 000		5 227	2 000
2	2	100	7	7 967	2 000
	52	300		05 077	10 000
	532	600		06 607	10 000
	582	600		86 617	10 000
	862	800		146 727	4 000 000
	7 342	2 100			
3	373	900	8	98	200
	7 603	2 000		8 498	2 000
	64	200		38 658	10 000
	164	700		39 298	10 000
	9 124	2 000		68 498	10 000
	78 964	10 000			
4	285	500	9	129	500
	9 705	2 000		449	500
	40	200		779	500
	460	500		869	600
	0 806	2 000		50 969	10 500
				0	100
5			0	670	600
				4 210	2 100
				97 300	10 700

LOTO
N° 31
TIRAGE DU MERCREDI 1^{er} AOUT 1984
POUR LES TIRAGES DES MERCREDI 8 ET SAMEDI 11 AOUT
VALIDATION JUSQU'AU MARDI APRES-MIDI

3 5 9 14 28 39 6

TRANCHE DE LA PLANCHE A VOILE
TIRAGE DU MERCREDI 1^{er} AOUT 1984

Primes et sommes	Les sommes à payer sont indiquées tous centimes compris pour un billet entier																																																								
0	Tout les billets terminés par 0 gagnent 100 F dans toutes les séries																																																								
3	Tout les billets terminés par 3 gagnent 100 F dans toutes les séries																																																								
74	Tout les billets terminés par 47 gagnent 200 F dans toutes les séries Tout les billets terminés par 74 gagnent 400 F dans toutes les séries																																																								
990	Numéros gagnants dans toutes les séries																																																								
5264	<table border="1"> <thead> <tr> <th>Numéros gagnants</th> <th>Sommes gagnées</th> <th>Numéros gagnants</th> <th>Sommes gagnées</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>2498</td> <td>5 000 F</td> <td>5246</td> <td>5 000 F</td> </tr> <tr> <td>2495</td> <td>5 000 F</td> <td>5284</td> <td>1 000 000 F</td> </tr> <tr> <td>2546</td> <td>5 000 F</td> <td>5495</td> <td>5 000 F</td> </tr> <tr> <td>1954</td> <td>5 000 F</td> <td>5492</td> <td>5 000 F</td> </tr> <tr> <td>2545</td> <td>5 000 F</td> <td>6824</td> <td>5 000 F</td> </tr> <tr> <td>3854</td> <td>5 000 F</td> <td>5942</td> <td>5 000 F</td> </tr> <tr> <td>4252</td> <td>5 000 F</td> <td>6245</td> <td>5 000 F</td> </tr> <tr> <td>4253</td> <td>5 000 F</td> <td>6254</td> <td>5 000 F</td> </tr> <tr> <td>4828</td> <td>5 000 F</td> <td>8225</td> <td>5 000 F</td> </tr> <tr> <td>4829</td> <td>5 000 F</td> <td>8452</td> <td>5 000 F</td> </tr> <tr> <td>4825</td> <td>5 000 F</td> <td>8624</td> <td>5 000 F</td> </tr> <tr> <td>4822</td> <td>5 000 F</td> <td>9542</td> <td>5 000 F</td> </tr> </tbody> </table>	Numéros gagnants	Sommes gagnées	Numéros gagnants	Sommes gagnées	2498	5 000 F	5246	5 000 F	2495	5 000 F	5284	1 000 000 F	2546	5 000 F	5495	5 000 F	1954	5 000 F	5492	5 000 F	2545	5 000 F	6824	5 000 F	3854	5 000 F	5942	5 000 F	4252	5 000 F	6245	5 000 F	4253	5 000 F	6254	5 000 F	4828	5 000 F	8225	5 000 F	4829	5 000 F	8452	5 000 F	4825	5 000 F	8624	5 000 F	4822	5 000 F	9542	5 000 F				
Numéros gagnants	Sommes gagnées	Numéros gagnants	Sommes gagnées																																																						
2498	5 000 F	5246	5 000 F																																																						
2495	5 000 F	5284	1 000 000 F																																																						
2546	5 000 F	5495	5 000 F																																																						
1954	5 000 F	5492	5 000 F																																																						
2545	5 000 F	6824	5 000 F																																																						
3854	5 000 F	5942	5 000 F																																																						
4252	5 000 F	6245	5 000 F																																																						
4253	5 000 F	6254	5 000 F																																																						
4828	5 000 F	8225	5 000 F																																																						
4829	5 000 F	8452	5 000 F																																																						
4825	5 000 F	8624	5 000 F																																																						
4822	5 000 F	9542	5 000 F																																																						
4716	<table border="1"> <thead> <tr> <th>Numéros gagnants</th> <th>Sommes gagnées</th> <th>Numéros gagnants</th> <th>Sommes gagnées</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>1487</td> <td>10 000 F</td> <td>0147</td> <td>1 200 F</td> </tr> <tr> <td>1476</td> <td>10 000 F</td> <td>8124</td> <td>10 400 F</td> </tr> <tr> <td>1647</td> <td>10 200 F</td> <td>1200</td> <td>1 000 F</td> </tr> <tr> <td>1674</td> <td>10 400 F</td> <td>8417</td> <td>10 000 F</td> </tr> <tr> <td>7496</td> <td>10 000 F</td> <td>8471</td> <td>10 000 F</td> </tr> <tr> <td>1784</td> <td>10 000 F</td> <td>6714</td> <td>10 000 F</td> </tr> <tr> <td>1785</td> <td>10 000 F</td> <td>8241</td> <td>10 000 F</td> </tr> <tr> <td>4716</td> <td>10 000 F</td> <td>7185</td> <td>10 000 F</td> </tr> <tr> <td>4717</td> <td>10 000 F</td> <td>7186</td> <td>10 000 F</td> </tr> <tr> <td>4617</td> <td>10 000 F</td> <td>7416</td> <td>10 000 F</td> </tr> <tr> <td>4671</td> <td>10 000 F</td> <td>7051</td> <td>10 000 F</td> </tr> <tr> <td>4716</td> <td>10 000 F</td> <td>7614</td> <td>10 000 F</td> </tr> <tr> <td>4781</td> <td>10 000 F</td> <td>7841</td> <td>10 000 F</td> </tr> </tbody> </table>	Numéros gagnants	Sommes gagnées	Numéros gagnants	Sommes gagnées	1487	10 000 F	0147	1 200 F	1476	10 000 F	8124	10 400 F	1647	10 200 F	1200	1 000 F	1674	10 400 F	8417	10 000 F	7496	10 000 F	8471	10 000 F	1784	10 000 F	6714	10 000 F	1785	10 000 F	8241	10 000 F	4716	10 000 F	7185	10 000 F	4717	10 000 F	7186	10 000 F	4617	10 000 F	7416	10 000 F	4671	10 000 F	7051	10 000 F	4716	10 000 F	7614	10 000 F	4781	10 000 F	7841	10 000 F
Numéros gagnants	Sommes gagnées	Numéros gagnants	Sommes gagnées																																																						
1487	10 000 F	0147	1 200 F																																																						
1476	10 000 F	8124	10 400 F																																																						
1647	10 200 F	1200	1 000 F																																																						
1674	10 400 F	8417	10 000 F																																																						
7496	10 000 F	8471	10 000 F																																																						
1784	10 000 F	6714	10 000 F																																																						
1785	10 000 F	8241	10 000 F																																																						
4716	10 000 F	7185	10 000 F																																																						
4717	10 000 F	7186	10 000 F																																																						
4617	10 000 F	7416	10 000 F																																																						
4671	10 000 F	7051	10 000 F																																																						
4716	10 000 F	7614	10 000 F																																																						
4781	10 000 F	7841	10 000 F																																																						

Histoire d'Amour par Koryk

POUR ELLE JE N'ETAIS PLUS QU'UN "HOMME-OBJET"

Résumé. — O'homme-jouet (voir un chapitre précédent)... Mais voyons plutôt ce que serait notre vie si les choses n'allaient pas dans le bon sens, celui qu'a si bien tracé notre société.

NDLR : Bien entendu, nous ne reprenons pas à notre compte les énonciations prétendument prophétiques de notre héros, prompt à s'emparer l'insécurité parmi les plus fragiles d'entre nous. Et nous nous surprenons même à nous dire : ce serait juste retour des choses d'ici bas.

VOUS ETES SUR QUE VOUS NE LES AVEZ PAS UN PEU EXCITÉES ?

(A suivre.)

ÉTRANGER

APRÈS DE LONGS MOIS DE NÉGOCIATIONS

Le FMI octroie au Portugal un prêt de 55 millions de dollars

Lisbonne. - Le Fonds monétaire international a approuvé, mardi 31 juillet, une nouvelle version de la lettre d'intention signée par le gouvernement portugais l'été dernier. Il avait été décidé à l'époque que des négociations seraient fin de la début de l'année 1984, afin d'ajuster les objectifs fixés par le gouvernement portugais aux résultats obtenus au cours du dernier trimestre de l'année précédente.

Des difficultés, notamment pour ce qui est de la structure financière du secteur public, ont pourtant fait trainer ces négociations. Aussi, ce n'est qu'à la fin du mois de juin que des délégations du Fonds et de la Banque du Portugal, dirigées respectivement par M^{me} Teresa Terminusian et Teodora Cardoso, ont achevé leurs travaux.

Parallèlement à l'annonce de sa décision, l'administration du FMI a débouqué 55,3 millions de dollars correspondant à la dernière tranche du prêt qui avait été accordé au Portugal, tandis qu'à Lisbonne, le ministre des finances signait un nouveau emprunt de 400 millions de dollars, consenti par un consortium de vingt-six banques internationales.

Cette opération, a déclaré le ministre portugais, illustre la confiance de la communauté financière internationale dans l'effort que nous menons en vue du redressement de notre économie. D'après M. Ernani Lopes, les résultats obtenus en 1983 « ont largement dépassé les prévisions » : le déficit de la balance des transactions courantes est ainsi passé de 3,2 milliards de dollars (13,2 % du PIB) en décembre 1982 à 1,7 milliard (7,4 % du PIB) douze mois plus tard.

Une inflation encore très forte

Les chiffres déjà disponibles pour les cinq premiers mois de l'année en cours donnent également aux autorités de Lisbonne des raisons de satisfaction. De janvier à mai 1984, le total des importations a baissé, par rapport à la même période de l'année précédente, de 10,5 %, alors que les exportations ont augmenté de 8,5 %. Ainsi, le taux de couverture s'est considérablement amélioré : 51 % en mai 1983 et 62 % en mai 1984.

Avec le nouvel emprunt, la dette extérieure portugaise approchera les 15 milliards de dollars. Son financement est en partie assuré par les réserves en or. Celles-ci, qui se montaient à 750 tonnes en 1977, ne dépassent pas aujourd'hui les 600 tonnes.

Les résultats de la politique menée par le cabinet présidé par M. Soares contre l'inflation semblent, en revanche, bien moins favorables. En dépit de quelques déclarations faisant état d'un ralentissement de la hausse des prix, il est fort probable que l'inflation, à la fin de 1984, sera largement supérieure à l'objectif officiellement fixé qui était de 23 %.

Ouverture à Vienne de la conférence de l'ONU

PEUT-ON ACCÉLÉRER L'INDUSTRIALISATION DU TIERS-MONDE ?

Vienne (AFP). - La conférence générale de l'ONU pour le développement industriel (ONUDI) s'est ouverte le 2 août à Vienne en présence des délégués de cent trente-cinq pays. Pendant les dix-sept jours que doit durer cette conférence - la seule grande réunion Nord-Sud de l'année - les pays du tiers-monde vont tenter une nouvelle fois de persuader les pays industrialisés d'accroître leurs investissements et d'ouvrir davantage leurs frontières aux pays du Sud.

Les pays en voie de développement (PVD) comptent en effet sur une reprise de la production industrielle et des exportations pour sortir de la crise de l'endettement qu'ils connaissent. Cet endettement, selon les dernières estimations du Fonds monétaire international, s'élève à 711 milliards de dollars en 1984.

De nombreux pays, en Amérique latine comme en Afrique, ont vu leur situation économique régner, si bien que l'ONUDI estime maintenant qu'il serait déjà satisfaisant que la part des PVD dans la production industrielle mondiale passe de 11,9 % en 1983 à 15 % en 2000. Or, en 1975, la conférence de l'ONUDI, à Lima, avait fixé un objectif de 25 %. C'est dire l'état d'esprit qui régit dans la capitale autrichienne à l'ouverture des travaux de la conférence.

De notre correspondant

Selon le ministère des finances, les salaires n'augmenteront pas en moyenne de plus de 20 %, ce qui laisse supposer une détérioration du pouvoir d'achat d'environ 10 %. Ce fait, associé à l'habitude prise par de nombreux chefs d'entreprises qui ne

paient plus les salaires (cent cinquante mille ouvriers seraient actuellement dans une telle situation), provoque, surtout dans la banlieue industrielle de Lisbonne, une vague de mécontentements que les propos optimistes des autorités ne parviennent naturellement pas à dissiper.

JOSÉ REBELLO.

Le syndicat des mineurs refuse de se soumettre à la condamnation de la Haute Cour

De notre correspondant

Londres. - Comme ses dirigeants l'avaient laissé entendre, l'Union nationale des mineurs (NUM) a refusé de payer l'amende à laquelle avait été condamné, au début de la semaine, sa section régionale du sud du Pays de Galles pour l'action de certains des adhérents de celle-ci dans les piquets de grève (le Monde du 1^{er} août). La NUM refuse ainsi délibérément de se soumettre aux exigences des nouvelles lois que le gouvernement de M^{me} Thatcher a fait adopter en 1980 et 1982 pour limiter l'activité des syndicats.

A l'échec du délai fixé par la Haute Cour, les magistrats ont ordonné, mercredi 1^{er} août, la saisie des fonds que détient la section régionale de la NUM et qui sont évalués à près de 600 000 francs. Plusieurs centaines de mineurs se sont aussitôt rassemblés au siège de l'organisation à Pontypridd, localité proche de Cardiff. « Nous ne reviendrons pas en arrière, nous ne nous rendons pas... », a déclaré solennellement le président de la section, et les militants se sont retranchés dans le bâtiment dont ils ont barricadé les entrées pour empêcher la venue éventuelle des agents désignés par la justice.

Mais il n'y a pas eu d'incident, car cette manifestation avait un caractère symbolique. En effet, ainsi qu'on le souligne dans les milieux judiciaires, l'exécution de la décision

de la cour ne nécessite pas de perquisition dans les locaux syndicaux. Les investigations se font essentiellement dans les banques où sont déposés les fonds recherchés. Cette opération prendra plusieurs jours, et, jeudi matin, on ne savait pas encore si le syndicat, conformément à son intention, était parvenu à disperser une partie de ces sommes afin de les soustraire à la saisie, une initiative qui paraît assez vaine au regard des experts, étant donné les pouvoirs étendus dont sont investis les enquêteurs.

Le problème principal dans cette affaire n'est cependant pas là. Les dirigeants de la NUM s'attendent de toute façon à être privés d'une partie des ressources qui leur permet de financer la poursuite de la grève, d'autant que d'autres plaintes pourraient bientôt s'ajouter à celle qui vient de donner lieu à cette condamnation. C'est pourquoi M. Arthur Scargill, le président national de la NUM, a réuni, au cours de la soirée de mercredi, des personnalités proches de ses positions au sein de la Confédération des syndicats britanniques, le TUC. M. Scargill confirme ainsi qu'il veut veiller les réticences des dirigeants du TUC pour que cette organisation accorde enfin à la NUM un soutien « total » et pas seulement financier.

FRANCIS CORNU.

FAITS ET CHIFFRES

Affaires

M. Bernasconi chez M. Fabius. - M. René Bernasconi, président de la confédération générale des petites et moyennes entreprises (CGPME), a estimé, mercredi 1^{er} août, à l'issue d'un entretien avec le premier ministre, M. Laurent Fabius, qu'il « devait avouer qu'il y avait un changement avec les dialogues précédents ». M. Bernasconi a cependant ajouté, à sa sortie de l'hôtel Matignon, qu'il jugerait le nouveau gouvernement sur ses actes.

Étranger

ÉTATS-UNIS

Baisse des commandes industrielles. - Les commandes industrielles aux États-Unis ont baissé de 1,4 % en juin. Elles avaient augmenté de 2,1 % en mai, après une diminution de 3,4 % en avril. Le recul enregistré en juin est favorablement accueilli par les experts, qui y voient un signe supplémentaire du tassement de l'activité économique, une surchauffe risquant de provoquer de nouvelles hausses des taux d'intérêt.

Finances

Les réserves de change de la France. - A la fin du mois de juin, les avoirs officiels de change s'élevaient à 438 978 millions de francs, en augmentation de 2 210 millions

de francs par rapport au mois de mai. Les avoirs en or représentaient 258 217 millions, ceux en devises 86 272 millions, ceux en ECU 79 433 millions, et les créances sur le FMI 15 056 millions de francs.

Social

La CGT réclame une mise à niveau immédiate des traitements des fonctionnaires. - Reçu le 1^{er} août par M. Jean Le Garrec, dans le cadre de la série d'entretiens souhaitée par le nouveau secrétaire d'État à la fonction publique avec les organisations syndicales, la délégation de l'Union générale des fédérations de fonctionnaires CGT, conduite par sa secrétaire générale, M^{me} Thérèse Hirschberg, a réclamer « une remise à niveau immédiate des traitements des fonctionnaires sur les prix » avant même les négociations salariales dont elle souhaite l'ouverture « la plus rapide possible ».

Ce réajustement des salaires, qui prendrait en compte le décalage intervenu entre l'augmentation de 1 % au 1^{er} avril dernier et la hausse des prix pendant le premier semestre et depuis la fin juin, devrait être de l'ordre de 3 %, selon la CGT.

La veille, déjà, la FEN avait demandé une revalorisation de 2 % (le Monde du 2 août). Le 2 août, M. Le Garrec devait s'entretenir avec les représentants de la CFTD, de la CGC, de la CFTC et des autonomes.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVICES

Table with columns: COURSE DU JOUR, UN MOIS, DEUX MOIS, SIX MOIS. Rows include SE-AL, \$ can, Yen (100), DM, Flote, FR (100), F.S., L.I (100), £.

TAUX DES EUROMONNAIES

Table with columns: SE-AL, 11 5/8, 11 3/4, 11 1/2, 11 5/8, 11 5/8, 11 3/4, 12 1/16, 12 3/16. Rows include \$ can, Flote, FR (100), £.

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

SOCIAL

Le tribunal d'Annecy confie la gestion de Fusalp à une société créée par ses cadres

Albertville. - A la fin des années 70, lorsqu'elle était encore le numéro un français du vêtement de sports d'hiver, la société Fusalp employait, dans ses cinq usines savoyardes, 1 200 salariés. La fermeture d'une de ses unités de production de Montiers (Savoie), puis la réduction des effectifs de ses centres d'Annecy, d'Albertville et de Saint-Jean-de-Maurienne portaient, en novembre 1983, à 546 le nombre de ses employés.

Propriété d'Empain-Schneider depuis 1971, Fusalp fut cédée en 1982 au groupe du Refuge - une association confessionnelle. - qui tente depuis lors un difficile sauvetage. Il essaie notamment de redorer

De notre correspondant

le blason d'une marque autrefois prestigieuse mais qui s'était lancée dans la distribution de masse alors que le créneau de la marque était, à l'origine, celui des magasins de sports, des stations et des grandes villes pourvoyeuses de skieurs.

Afin d'adapter la capacité de production de l'entreprise à un marché plus restreint, le Refuge décidait, à la fin de l'année 1983, de fermer l'usine d'Albertville qui employait cent quatre-vingt-onze ouvriers. Depuis le 11 janvier 1984, les salariés de Fusalp occupent l'atelier de stockage d'Albertville et assurent, selon la CFTD, le « gardiennage »

d'un stock de vêtements de sports d'hiver évalué à environ 20 millions de francs.

Depuis six mois, les élus locaux, toutes tendances politiques confondues, les syndicats, le Refuge, le Comité interindustriel de reconstruction industrielle (CIRI) essaient de dénouer les écheveaux d'un dossier extrêmement complexe en raison notamment de la très grande dispersion des sites de production et de l'enjeu économique que représente Fusalp pour les vallées des Alpes du Nord qui manquent cruellement d'emplois industriels.

Finalement, le tribunal d'Annecy, était appelé à statuer sur les propositions de relance de Fusalp, a décidé, le 31 juillet, de confier la gestion de l'entreprise à une société créée spécialement à cet effet par les cadres de Fusalp. Ceux-ci prévoient de repier sur le seul site d'Annecy la production de Fusalp et de ne réembaucher qu'une centaine de personnes dans une usine qui sera construite par la ville d'Annecy.

Cette dernière recevra en échange les actifs immobiliers que Fusalp possédait à proximité du centre de la ville.

« Le tribunal n'a pas osé prononcer la liquidation des biens de la société. Cette décision aurait fait beaucoup trop de bruit. Les juges ont préféré une liquidation lente de Fusalp », clame le responsable syndical CFTD d'Albertville, M. Jean-François Fontaine. Avec les personnels « sécurisés » d'Albertville et de Saint-Jean-de-Maurienne, son organisation a engagé aussitôt une procédure d'opposition contre le jugement du tribunal d'Annecy. Ni le temps, ni les vacances, ni la chaleur torride qui règne en ce moment sur les Alpes n'ont, apparemment, émoussé la combativité des ouvriers de Fusalp, décidés à protéger coûte que coûte leur ultime arme : un volumineux stock de vêtements, qui risquent cependant de se démoder très vite.

CLAUDE FRANCILLON.

QUAND M. REAGAN INTERVIENT DANS UNE NÉGOCIATION SOCIALE...

Fait tout à fait inhabituel dans la vie sociale américaine : le président Ronald Reagan est intervenu dans les négociations salariales engagées depuis le 23 juillet chez General Motors et Ford (le Monde du 24 juillet). Dans une interview à la télévision de Detroit, le 31 juillet, M. Reagan a invité le syndicat de l'automobile UAW à « faire preuve de modération » dans ses revendications, de telle sorte que la reprise de l'économie américaine ne soit pas compromise.

Cette déviation du président des États-Unis a provoqué une levée de boucliers dans le camp syndical. L'AFL-CIO a répliqué qu'il s'agissait « clairement d'une prise de position en faveur de la direction ». Dès, il y a quelques jours, M. Owen Bieber, président de l'UAW, avait accusé l'administration Reagan de « charlatanisme » en raison de déclarations officielles indiquant que, si les prochains contrats salariaux n'étaient pas suffisamment modérés, les quotas imposés aux importations d'automobiles japonaises pourraient être levés. Cette polémique doit être retournée dans la campagne électorale américaine, l'AFL-CIO soutenant depuis l'origine la candidature démocrate M. Walter Mondale.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

DUMEZ

Le chiffre d'affaires du groupe s'élève, pour le deuxième trimestre 1984, à 2 714 millions de francs hors taxes (soit 2 755 TTC). Les travaux réalisés pendant le premier semestre 1984 ressortent ainsi à 5 279 millions de francs hors taxes, c'est-à-dire sensiblement au niveau de la période correspondante de 1983, soit 5 381 millions de francs. Le volume des travaux commandés restant à exécuter au 1^{er} juillet 1984 atteint 11 milliards de francs.

E. L. B.

AFFAIRES

Technip obtient un contrat de 3,5 milliards de francs en Irak

Technip, une des plus grandes sociétés françaises d'ingénierie, a remporté le contrat de construction d'une raffinerie de lubrifiants en Irak. La signature de ce contrat de 3,5 milliards de francs (près de 3,5 milliards de dollars) qui sera partagé avec le groupe italien Techintrol, a été obtenue lors de la visite de M^{me} Cresson à Bagdad, qui s'est achevée le 31 juillet.

Pour Technip, en difficulté financière (le groupe a perdu 182 millions de francs l'an passé, et envisage 760 suppressions d'emplois), et après la perte, il y a quelques semaines, d'un contrat en Thaïlande, il s'agit d'un « ballon d'oxygène » bienvenu.

Le ministre du redéploiement industriel et du commerce extérieur, qui souhaite privilégier les secteurs de l'ingénierie et des travaux publics lors de sa visite, a par ailleurs obtenu un règlement des différends portant sur deux contrats en cours, l'aéroport Saddam Hussein et l'autoroute Bagdad-Bassorah.

L'aéroport, contrat signé en mai 1979, de 3 milliards de francs, et partagé à égalité entre les entreprises françaises Spie et Fougerolles, est pratiquement achevé. Mais, pour des raisons multiples, notamment financières (de paiement, de dépassement des devises...), les Irakiens tardent à en « prendre réception ». M^{me} Cresson s'est entendue avec les autorités irakiennes pour que cela se fasse « rapidement ».

Quant à l'autoroute, contrat signé au début 1980 de 1,9 milliard de francs et réparti entre les entreprises Dragages et travaux publics (DTP), il a été convenu d'en arrêter la construction, les Irakiens n'ayant plus assez de moyens financiers.

Sur le plan pétrolier, les négociations se poursuivent « sur des bases purement commerciales », affirme-t-on dans l'entourage du ministre, entre l'Irak et les deux compagnies françaises, Elf et Total. Le contrat de livraison de 80 000 barils/jour (400 000 tonnes/an) de brut irakien, conclu l'an passé, à l'initiative des pouvoirs publics afin de donner les moyens à Bagdad d'acheter à la

France des équipements militaires, a expiré le 30 juin. Les deux compagnies françaises ont déposé des propositions pour un renouvellement de ce contrat sur des bases plus favorables : elles demandent notamment une modification de la formule de calcul du prix du brut : dans le contrat initial, ce prix était basé à 55 % sur les cours officiels et à 45 % sur les cours du marché libre, au jour le jour.

Elf et Total seraient apparemment prêts à accroître éventuellement le niveau de leurs enlèvements si l'Irak acceptait une formule faisant plus largement référence aux cours du marché libre (actuellement inférieurs de plusieurs dollars au prix officiel). Les autorités irakiennes, après avoir vainement tenté de placer les négociations au plan gouvernemental, n'ont pas encore donné de réponse aux compagnies françaises. Elles ont pour ce faire encore quelques semaines : les quantités en jeu ne correspondent qu'à quelques cargaisons par an, l'arrêt des enlèvements français depuis juin reste purement formel.

Les entreprises françaises seraient également intéressées par les projets de construction d'oléoducs envisagés par l'Irak, afin d'obtenir de nouveaux marchés, soit par le port jordanien D'Alaba, soit par le terminal saoudien de Yambou, soit par le Turquo. Le premier projet aurait déjà reçu des promesses de financement de l'Extimbank américaine (à hauteur de 500 millions de dollars) à condition que des firmes américaines obtiennent la majeure partie des contrats. La participation de groupes français ne paraît toutefois pas exclue. L'ensemble de ces projets reste néanmoins encore à l'étude, l'Irak n'ayant pas les moyens de mener de front les trois chantiers.

ERRATUM. - Une erreur de transmission nous a fait écrire dans l'article « Risque de crise sur le pétrole » (nos éditions du 1^{er} août) : « le Qatar, non membre de l'OPEP ». Il fallait lire : « le Qatar, membre de l'OPEP ».

Creusot-Loire :

le nouveau schéma industriel se dessine

Le règlement du dossier Creusot-Loire semble en bonne voie, les difficultés qui sont triples, industrielles, juridiques et sociales, s'aplanissent peu à peu.

Le ministère du redéploiement industriel et du commerce extérieur et les « repreneurs » (essentiellement Framatome, Fives Cail Babcock et Usinor) ont grosso-modo arrêté le « périmètre » des activités qu'ils reprendront. N'en feraient pas partie Pinguely, Carrel-Fouché, Delattre-Levivier, Instruments-SA, Martin SMFI, la construction de matériels d'imprimerie à Nantes et bien entendu Phoenix Steel. Pour toutes ces activités, l'on cherche des solutions particulières.

Pinguely (trois cents personnes, travaux publics) pose un problème particulier dans la mesure où cette usine de Saint-Chamond travaille pour l'armée. Du fait de ses graves difficultés liées à l'effondrement du marché des travaux publics, les repreneurs ne souhaitent pas l'acquiescer. On cherche donc une solution avec le ministère de la défense.

Carrel-Fouché est liée à la division traction du Creusot-Loire, ce qui rendra, trouver une solution globale. Jeumont-Schneider est intéressée par cette activité en bonne situation, aussi les pouvoirs publics essaient de « pousser » l'entreprise ANF (Ateliers du Nord de la France), partie prenante du GIE franco-rail, à faire une proposition concurrente de celle du groupe Schneider. En dépit de

bilan depuis le 26 juillet, Carrel-Fouché doit voir rapidement son horizon s'éclaircir sous peine de devoir réviser le contrat du métro de New-York.

Pour Delattre-Levivier, les pouvoirs publics estiment que sa situation est meilleure qu'on ne l'a cru. La trésorerie semble suffisante pour tenir assez de temps pour trouver une solution. Il en est de même pour Instruments-SA, Martin et SMFI qui, plus ou moins équilibrés, peuvent vivre de façon autonome, au moins dans une première période.

Trois ou quatre propositions étrangères ont été reçues pour l'activité de construction de matériel d'imprimerie, provenant notamment de Marinho et d'entreprises allemandes. Le dossier est ici délicat puisque Creusot-Loire était la dernière entreprise française de ce secteur.

Ce schéma, qui peut être encore légèrement modifié, devrait faire l'objet de la lettre d'intention que les repreneurs déposeront au tribunal de commerce en fin de semaine ou au début de l'autre. D'ici là, il faudra déterminer le nombre d'emplois qui seront maintenus et le financement nécessaire (deux problèmes liés), et changer la structure juridique de Framatome. Les pouvoirs publics devront aussi fixer les aides sociales qui accompagneront les suppressions d'emplois.

مكتبة الأصل

05111111

MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DE PARIS Comptant

1er AOUT

NEW-YORK

Une très vigoureuse reprise... Les derniers nouveaux sur la baisse des commandes industrielles...

Table with columns: Valeurs, Cours de clôture, Cours de séance. Lists various stock indices and their values.

PARIS, 1er août

Légère amélioration... Le mois d'août calendaire n'a pas trop commencé à la Bourse de Paris...

Table with columns: Valeurs, Cours de clôture, Cours de séance. Lists various French stocks and their values.

LA VIE DES SOCIÉTÉS

NESTLÉ... CHANGEURS S.A. - Erratum... BRIDGESTONE... IMASCO...

Table with columns: Valeurs, Cours de clôture, Cours de séance. Lists various companies and their financial data.

Table with columns: Valeurs, Cours de clôture, Cours de séance. Lists various French stocks and their values.

Table with columns: Valeurs, Cours de clôture, Cours de séance. Lists various French stocks and their values.

Table with columns: Valeurs, Cours de clôture, Cours de séance. Lists various French stocks and their values.

Table with columns: Valeurs, Cours de clôture, Cours de séance. Lists various French stocks and their values.

Table with columns: Valeurs, Cours de clôture, Cours de séance. Lists various French stocks and their values.

Table with columns: Valeurs, Cours de clôture, Cours de séance. Lists various French stocks and their values.

Table with columns: Valeurs, Cours de clôture, Cours de séance. Lists various French stocks and their values.

Table with columns: Valeurs, Cours de clôture, Cours de séance. Lists various French stocks and their values.

Règlement mensuel

Large table with multiple columns showing monthly settlement data for various stocks, including columns for Valeurs, Cours, and variations.

COTE DES CHANGES

Table with columns: MARCHÉ OFFICIEL, COURS DES BILLETS AUX GUICHETS, MARCHÉ LIBRE DE L'OR. Shows exchange rates for various currencies.

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

- ÉTRANGER**
- 2. **DIPLOMATIE** - Le voyage de M. Chysson en Yougoslavie.
 - 3. **EUROPE**
 - 4. **PROCHE-ORIENT**
- POLITIQUE**
- 5. Le référendum en question.
 - La communiqué officiel du conseil des ministres.
- JEUX OLYMPIQUES**
- 6. Pentathlon moderne : le bronze des Français et l'or des promoteurs.
 - 7. Gymnastique : juges de paix et « jugesses ».
- LE MONDE DES LIVRES**
- 9. LE FEUILLETON : Portraits de Tocqueville, par Alain Clément; Écrivains et champions; « Erreur qui comme l'erreur a fait un long voyage », par Anthony Burgess.
 - 10. ESSAIS : un Flaubert dans la nuit.
 - 11. LA VIE LITTÉRAIRE.
 - 11. LETTRES ÉTRANGÈRES : Thomas Wolfe, le géant du roman américain.
- SOCIÉTÉ**
- 12. PLACE AUX ENFANTS : villégiatures, villes rêvées; des z'hôtes loin de la ZUP.
 - 12-13. Le tribunal de Créteil autorise une insémination « post mortem ».
- CULTURE**
- 14. CINÉMA : Meurtre d'un bookmaker chinois.
- ÉCONOMIE**
- 18. ÉTRANGER : le FMI octroie au Portugal un prêt de 55 millions de dollars.
 - SOCIAL.
 - AFFAIRES.

RADIO-TÉLÉVISION (16)

ÉTÉ (17):
« Histoire d'amour », par Konk.

INFORMATIONS «SERVICES» (16-17)
Météorologie; Mots croisés; Arlequin; Loterie; Loto.

Annonces classées (13); Carnet (16); Programmes des spectacles (15); Marchés financiers (19).

Le numéro du « Monde » daté 2 août 1984 a été tiré à 428 729 exemplaires

RENTREE 84
Pour mieux connaître les écoles, les métiers et les débouchés.

ORIENTATIONS 84
Le guide ORIENTATIONS 84: 300 pages de conseils 3000 adresses

pour recevoir ORIENTATION SERVICE et le guide ORIENTATIONS 84: 3000 pages de conseils 3000 adresses

Nom: _____
Adresse: _____

A adresser à: ORIENTATIONS SERVICE/DECOM - 57, avenue Montaigne, 75008 PARIS - accompagné d'un chèque de 70 F (54 F + frais de port).

jusqu'au 15 8, même le dimanche PAR ARRÊTÉ PRÉFECTORAL

ON CASSE!!!
-25% SUR TOUT

dégriff meubles

MEUBLES RESTAURÉS ET COPIES D'ANCIENTS

42, Quai d'Austerlitz, PARIS 13
Tel. 584.45.24 Metro Austerlitz

A B C D E F G H

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

M. Quilès étudie le principe d'une vitesse minimale sur autoroute

M. Paul Quilès, nouveau ministre de l'Urbanisme, du logement et des transports, est favorable au maintien des limitations des vitesses maximales en vigueur. Il fait étudier le principe d'une vitesse minimale sur autoroute et espère présenter dans quelques mois une réforme de l'usage du permis de conduire afin de réduire le taux d'échec qui approche 50 %.

Le ministre a précisé, mercredi 1^{er} août, dans une communication au conseil des ministres, quelques-unes de ses préoccupations immédiates en matière de sécurité routière. A l'occasion d'une visite au Centre

FORTE RÉDUCTION EN JUIN DE LA PRODUCTION AUTOMOBILE FRANÇAISE

La production automobile française a diminué de 22,7 % en juin par rapport au mois de juin 1983, revenant de 286 020 véhicules à 221 156. Pour les six premiers mois de l'année, la baisse a été de 10,6 % par rapport au premier semestre de 1983 (1 443 801 voitures produites, contre 1 615 169).

Les exportations, elles aussi, ont diminué de 12,8 % en juin, et de 3,7 % au premier semestre, tandis que se confirme le recul sur le marché intérieur (le Monde du 13 juillet) - 26 % en juin et -15 % pour les six premiers mois de l'année en ce qui concerne les immatriculations.

La Chambre syndicale des constructeurs d'automobiles, qui publie ces statistiques, souligne que « les constructeurs français ont enregistré en juin 1984 des reculs d'autant plus spectaculaires qu'ils se comparent aux résultats favorables de juin 1983 », mais qu'ils ne s'en inscivent pas moins « dans la tendance constatée depuis le début de l'année ».

Enfin, dès l'automne, un appel d'offres sera lancé auprès des industriels pour la mise au point de systèmes électroniques de sécurité installés à bord des véhicules. Ces petits ordinateurs de bord alertent le conducteur en cas de distance trop réduite par rapport au véhicule précédent et lorsque la conduite trop sportive ou trop brutale provoque une surconsommation de carburant.

Dans le cadre d'un effort accru de prévention, les pouvoirs publics vont déclarer guerre à l'abus d'alcool qui provoque 40 % des accidents mortels. Les contrôles seront multipliés. Le garde des sceaux travaille sur un projet d'amélioration des procédures pénales afin de mieux distinguer entre les délits mineurs et la véritable délinquance routière qu'il importe de sanctionner lourdement.

NOMINATIONS MILITAIRES

Sur la proposition du ministre de la défense, M. Charles Hernu, le conseil des ministres du mercredi 1^{er} août a approuvé les promotions et nominations suivantes:

- **ARMEMENT.** - Sont nommés : directeur des recherches, études et techniques d'armement, l'ingénieur général de première classe Victor Marçais, chargé de mission « atome » auprès du délégué général pour l'armement, l'ingénieur général de deuxième classe Marc Menéz.

● **SERVICE DE SANTÉ.** - Sont promus : médecin général inspecteur (grade de général de division), les médecins généraux, médecins-chefs des services hors classe Roland Delahaye et Pierre Cabasson; médecin général (grade de général de brigade), les médecins-chefs des services de classe normale Jean-Louis Morcellet et Jean O'lier.

NOUVELLES BRÈVES

● **Protestation de la FNTR contre la prochaine hausse des prix des carburants.** - La Fédération nationale des transporteurs routiers (FNTR) vient d'écrire aux ministres de tutelle des transports, MM. Paul Quilès et Jean Auroux, pour leur demander que « soit évitée toute nouvelle surtaxation du gazole ». Elle estime qu'une hausse du prix de celui-ci de 7 à 8 centimes par litre serait une mesure anti-économique et discriminatoire. Au cas où cette augmentation aurait lieu le 10 août, la Fédération demande une compensation fiscale pour la profession.

● **Blomqvist, premier du rallye d'Argentine.** - Le Suédois Stig Blomqvist, sur Audi Quattro, a gagné, mercredi 1^{er} août, le rallye d'Argentine devant le Finlandais Hannu Mikkola, également sur Audi Quattro. Il occupe, avec 103 points, la première place du championnat du monde des pilotes devant Hannu Mikkola (86 points) et le Finlandais Marku Allen (75 points).

R. REAUDIN
SES CHAMPAGNES DE NOBLESSE

BRUT RESERVE

DOMAINE DES CONARDINS
MOUSSY PRÈS ÉPERNAY
TÉL. : (26) 54-03-41

Au deuxième trimestre LE SALAIRE HORAIRE OUVRIER AURAIT AUGMENTÉ DE 1,9 %

Selon les résultats provisoires de l'enquête sur l'activité et les conditions d'emploi de la main-d'œuvre au 1^{er} juillet 1984, publiés par le ministère du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle, le taux de salaire horaire des ouvriers de plus de dix-huit ans aurait augmenté de 1,9 % au cours du deuxième trimestre 1984.

Les hausses du salaire horaire avaient été de 1,5 % au premier trimestre 1984 et de 2,5 % au deuxième trimestre 1983. Au deuxième trimestre 1984, la hausse des prix a été de 1,6 %, ce qui, malgré la poursuite de la déflation salariale, aboutit à un léger gain en pouvoir d'achat. En rythme annuel sur les trois derniers mois, l'augmentation des prix est de 6,5 %, celle du salaire horaire de 7,8 %, soit une hausse de pouvoir d'achat de l'ordre de 1,3 %. Mais le ministère s'attend à une poursuite de la déflation au deuxième semestre, qui devrait conduire à une hausse des salaires horaires pour 1984 d'environ 6,5 %.

Compte tenu de l'évolution de la durée du travail des ouvriers (en moyenne +0,1 heure sur le trimestre), la hausse du salaire mensuel des ouvriers peut être estimée à 2,2 % au cours du deuxième trimestre 1984. Quant au SMIC, il a augmenté sur cette même période de 4,7 % (ce qui inclut les hausses de 3,4 % au 1^{er} mai et de 1,2 % au 1^{er} juillet). Du 1^{er} juillet 1983 au 1^{er} juillet 1984 le taux de salaire horaire des ouvriers a augmenté, selon ces résultats provisoires, de 7,5 %. Le taux de salaire mensuel de 7 % et le SMIC de 8,9 %.

lecture) et proposait qu'il serve en fait de norme mondiale. Face aux ambitions du géant, douze sociétés européennes d'électronique et les FTT des Dix ont pris l'initiative de promouvoir une autre norme : OSI (Open System Architecture) et d'en faire la norme mondiale. Une initiative qui est suivie avec grand intérêt par les concurrents américains et japonais d'IBM.

Dans sa partie de bras de fer avec la compagnie, la Commission avait donc, sous la pression des industriels et des pouvoirs publics européens, fait monter les enchères. Elle demandait à IBM d'accepter de communiquer, dans un bref délai, tout changement de spécification de

ses matériels, mais aussi de son standard SNA. En outre, elle souhaitait que l'IBM s'engage à reconnaître la norme OSI comme un standard international.

Faute d'accord à l'amiable, la Commission aurait porté l'affaire devant la Cour de justice européenne. Aucune des deux parties n'y avait cependant réellement intérêt. D'un point de vue purement juridique, la Commission n'était pas sûre de gagner. De son côté, IBM même une offensive de charme sur tous les continents. Or un procès antitrust engagé par la CEE aurait été le plus mauvais effet. Qui sait, il aurait même pu avoir des échos aux États-

La bataille des réseaux

Pour qu'un grand nombre d'ordinateurs et de terminaux puissent s'interconnecter entre eux, il faut définir tout un ensemble de matériels, logiciels et de règles régissant les dialogues. La difficulté est grande, puisqu'il s'agit, si l'on veut faire une analogie routière, de s'entendre sur l'urbanisme (l'architecture) du réseau, c'est-à-dire tracer les routes, les autoroutes, bâtir les ponts, établir la signalisation et définir comment l'on règle les accidents.

Pour que l'utilisateur n'ait pas à se soucier du chemin pris par l'information qu'il reçoit ou émet (transparence), il faut en outre que le système prenne en charge lui-même sa gestion.

Que chaque constructeur définit sa propre architecture, empêche cette transparence. Mais ce n'est pas un hasard : pour les constructeurs, il s'agit de se bâtir une clientèle et cap-

Coup d'arrêt à la hausse du dollar

Une annonce s'est produite jeudi matin 2 août sur toutes les grandes places financières internationales, après la forte hausse du dollar qui s'était produite mercredi. Le devise américaine s'est par conséquent envolée de son sommet record, atteinte précédemment.

Elle a cependant regagné sur les divers marchés une partie du terrain perdu depuis l'ouverture. D'abord endessous de 8,90 F, le dollar a coté 8,9150 F (contre 8,9445 F) à Paris. De même à Francfort, son cours revenait initialement à 2,8990 DM, est remonté à 2,9020 DM (contre 2,9168 DM). Mais ce n'est pas tout. Les échanges s'y sont fait très importants.

Pour les cabinets, il s'agit d'un simple coup d'arrêt d'origine essentielle-

Le Monde
UNE ÉDITION INTERNATIONALE
spécialement destinée à ses lecteurs résidant à l'étranger
Exemplaire spécimen sur demande

Sur le vif Signé Marcel Lupin

J'avais pourtant tout prévu... Je savais, statistiques à l'appui, que j'avais une chance sur 2,8 d'être cambriolé à Paris entre le 30 juin 23 h 30 et le 1^{er} septembre 0 heure. C'est pourquoi je n'avais pas hésité à me procurer dans un grand magasin quelques uns de ces fameuses presses à programmation variable, qui permettent à l'intérieur d'une même journée la mise en route et l'arrêt automatique de toute lampe ou appareil électrique. Grâce à ces merveilles de la technologie moderne, j'allais alors un plan machiavélique destiné à décourager les malfaiteurs les plus téméraires et à leur prouver ma présence effective et permanente à Paris pendant ces deux mois d'été.

Jugez vous-mêmes :

- 7 heures : le réveil électronique se met en marche, suivi de peu par le météo marine puis par une sélection de France-Musique, et ce jusqu'à midi.
- 13 heures : déjeuner au cours duquel mon système est censé atteindre la quintessence de la sophistication grâce à un enregistrement diffusant les bruits caractéristiques du repas traditionnel familial : bruit de fond d'assiettes à du fourchettes, verres qui s'entrechoquent, conversations à bâtons rompus où il est question de récitation érudite, de gratin d'andouilles et de la dernière mise en garde de M. Savary au sujet de l'école libre.
- L'après-midi, place à France-Culture laissant filtrer la voix pompeuse des animateurs et interviewés, le tout réglé bien sûr à un volume suffisant pour être entendu par toute oreille inquisiteur dissimulée dans la cage d'escalier.

C'est avec le programme de la soirée que nous atteignons l'apothéose finale : salle à manger et salons illuminés jusqu'à 23 h 30, western à la télévision (j'avais en effet pensé que les coups de feu seraient douze minutes plus tard (temps moyen des situations féminines vespérales...), éclairage de la chambre à coucher, et enfin, quinze minutes plus tard, extinction des feux.

Nous partîmes donc en vacances, heureux et confiants, non sans avoir en guise de sécurité complémentaire enregistré dans notre répertoire le classique message stipulant que nous étions absents pour quelques instants seulement, etc.

Nous ravînmes heureux, canifants at... bronzés, mais l'atroce vision de notre appartement dévasté nous projeta brusquement dans la réalité sordide de cette fameuse insécurité publique si justement dénoncée par M. Jacques Chirac...

Un message nous attendait sur le répondeur :

« Bonjour ! Ici Marcel Lupin - merci pour le son et lumière, mais sachez quand même que le grain d'andouille est un plat d'hiver, que les récitation érudite ne sont efficaces que pendant l'année scolaire ; quant à M. Savary, il est, lui, parti en vacances plus tôt que prévu... Salut ! »

Bon sang L., mais il a raison. Bien sûr.

J.-L. CHIFFLET.
(Paris)

Le compromis entre IBM et la CEE

Unis mêmes, où l'on est en amorce électorale.

Un premier compromis élaboré vendredi avait été rejeté en extremis à la fin de la semaine dernière, certains trouvant que les concessions d'IBM étaient insuffisantes. Apparemment, l'accord conclu mercredi 1^{er} août semble plus favorable aux Européens, IBM s'est en particulier engagée à soutenir les normes OSI.

Sans doute, la compagnie a-t-elle jugé que l'abandon du procès et son image de bon citoyen « valaient bien une messe », et qu'il sera toujours temps de reposer la question des réseaux en fonction de l'évolution des rapports de forces.

J.-M. QUATREPOINT.

Une chance pour l'industrie des Dix d'accroître sa part de marché

Bruxelles (Communautés européennes). - La commission européenne et la compagnie IBM sont parvenues à un arrangement concernant le comportement de la société américaine dans la Communauté. En résumé, celle-ci a accepté de fournir dans des délais rapides les renseignements techniques sur ses ordinateurs et sur ses systèmes de communication de données, qui sont nécessaires aux industriels américains et européens concurrents produisant des équipements qui doivent pouvoir être reliés aux matériels IBM.

M. Andriessen, le commissaire compétent a estimé que les engagements pris par IBM permettraient d'assurer le maintien de la concurrence dans la Communauté et que, dans ces conditions, la procédure d'infraction pour « abus de position dominante » engagée fin 1980 par la commission contre IBM pouvait être suspendue. M. Andriessen en a averti M. Katzenbach, vice-président d'IBM International par une lettre datée du 1^{er} août. « Cet accord », a déclaré à Bruxelles, jeudi matin 2 août, M. Andriessen, donne une chance à l'industrie européenne d'accroître sa part de marché.

Il reste à savoir comment vont réagir les entreprises concurrentes d'IBM, qui avaient déposé plainte auprès de la commission. Si elles considèrent insuffisants les engagements pris par la société américaine, il leur reste la possibilité d'introduire un recours devant la Cour de justice européenne de Luxembourg.

« IBM, indique la commission dans son communiqué publié ce jeudi matin à Bruxelles, s'est engagée à communiquer suffisamment d'informations sur les interfaces pour permettre aux sociétés concurrentes dans la CEE de relier au système 370 les produits de leur conception dans le domaine du matériel comme du logiciel. En outre, IBM s'est engagée à communiquer, les renseignements adéquats pour leur permettre de réaliser l'interconnexion de leurs systèmes aux réseaux avec le système 370 d'IBM, en passant par le Systems network architecture ».

« Pour les interfaces relatives au matériel, l'information sera divulguée par IBM dans un délai de quatre mois après l'annonce du produit concerné ou dès que le produit sera généralement disponible, si cette date est antérieure à l'expiration du délai. Pour les interfaces relatives aux logiciels, l'information sera divulguée dès que l'interface sera raisonnablement stable et, en tout cas, après que celle-ci sera généralement disponible. » D'autre part, IBM a adressé une lettre à la commission où elle s'engage à appliquer les normes OSI.

Il était également reproché à IBM de refuser de livrer ses ordinateurs 370 sans inclure « une capacité de mémoire principale ». Les industriels concurrents, européens ou américains, capables d'offrir des capacités de mémoire pouvant fonctionner avec le modèle 370, se trouvaient ainsi exclus du marché. IBM a accepté, à la demande pressante de la commission, de mettre fin à cette pratique et, par conséquent, d'offrir son modèle 370 sans mémoire principale, soit avec la capacité mémoire strictement nécessaire aux essais.

Enfin, il faut noter que deux autres problèmes, récemment initialement par la commission, avaient été réglés au cours de discussions antérieures.

PHILIPPE LEMAÎTRE.

Opposition en flèche à Brasilia

Le dan

a-l-e

OU PAR

Oui

Nice

55.000